

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 N^{os}) LE NUMERO : 1 F.
1^{er} oct. au 30 sept. FRANCE un an 6 F.
ETRANGER un an 10 F.

Compte Chèque Postal 4638 65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette PARIS 10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre.

"La Musique est une loi morale, elle donne à l'univers une âme, des ailes à la pensée, un essor à l'imagination et de la vie à toutes choses."

PLATON.

N^o 262 ORGANE MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

MAI 1973

Roger BOUTRY chef de la Musique de la Garde Républicaine



A gauche, debout, Bernard Gallais chef-adjoint de la Musique de la Garde — A droite, assis, Roger Boutry, chef de la Musique de la Garde.

Dans notre numéro de janvier nous avons annoncé la nomination de notre ami M. Roger BOUTRY, professeur d'Harmonie au Conservatoire National Supérieur de Paris au poste envié de chef de Musique de la Garde Républicaine. Nous sommes heureux de publier aujourd'hui son extraordinaire palmarès et un aperçu de sa brillante carrière, et de lui adresser à nouveau nos chaleureuses félicitations.

Né à Paris en 1932 de parents musiciens, Roger Boutry fait ses études au collège Chaptal et au Conservatoire National Supérieur de Musique.

Virtuose du piano depuis l'âge de douze ans, il joue en France et à l'étranger; après avoir terminé ses études, Roger Boutry double sa carrière de pianiste par celle de chef d'orchestre.

Compositeur, il est Premier Grand Prix de Rome en 1954. Après un séjour de trois ans à la Villa Médicis il accomplit son service militaire au 6^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins. A son retour d'AFN en 1961, le directeur du Conservatoire lui confie un poste de professeur d'harmonie qui lui permet d'affirmer ses qualités de pédagogue sans cesser pour autant ses activités de chef d'orchestre de pianiste (il joue tout en dirigeant l'orchestre plusieurs concertos classiques et modernes) et de compositeur: il s'attache particulièrement à la musique « d'harmonie » et se spécialise dans l'écriture pour instruments à vent (Marche des X^{ème} Jeux Olympiques, Hymne officiel de la Confédération Musicale de France etc.).

Grand Prix musical de la ville de Paris en 1963, Grand Prix de la Promotion Symphonique de la SACEM en 1971, Roger Boutry est éminemment chargé du cours de direction chorale au Centre de Préparation au CAEM (certificat d'aptitude à l'éducation musicale dans les Lycées, Collèges, Ecoles Normales) 1965-1970, directeur artistique au Club Français du Disque (1964-1966), vice-président de la Guilde Française des Artistes solistes 1965-1966, membre du Conseil National de la Musique Populaire au ministère des Affaires Culturelles (depuis 1969), président et membre du jury au Conservatoire National Supérieur et des Concours Internationaux.

Actuellement et depuis 1963, membre du jury des concours pour le recrutement aux emplois de chefs de musique principaux, chef et sous-

chefs de musique des Armées; chargé de la composition des épreuves d'écriture musicale (harmonie et orchestration) pour ces concours annuels.

Diplômes du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris :

1944 : Première Médaille de solfège.

1948 : Première Médaille d'Harmonie.

1948 : Premier Prix de piano (1^{er} nommé).

1949 : Première Médaille de musique de chambre.

1949 : Premier Prix d'Harmonie.

1950 : Prix d'accompagnement au piano.

1951 : Premier Prix de fugue.

1953 : Premier Prix de direction d'orchestre (1^{er} nommé).

1954 : Premier Prix de composition musicale.

1951 : Premier Grand Prix de Rome.

1963 : Grand Prix Musical de la ville de Paris.

1967 : Prix Georges-Bizet de l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts).

1970 : Grand Prix de la Promotion Symphonique de la SACEM (Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique).

1971 : Prix de la Fondation Pincati-Challou (Nantes) pour les œuvres: Rosaire des Jours, Concerto-Fantaisie, Reflets sur Rome.

CARRIERE ARTISTIQUE

Chef d'orchestre :

Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire (Orchestre de Paris, saisons 1963, 64, 66, 67) ; ORTF : Orchestre National, Orchestre Philharmonique, Orchestre Lyrique, Orchestre de Toulouse - Strasbourg ; Association des Concerts

Colonne, Padeloup ; Orchestre du Conservatoire de Paris ; Orchestre de la Société des Concerts de Rennes ; Orchestre du Festival de Vichy ; Orchestre National de l'Opéra de Monte-Carlo ; Orchestre de Chambre de la RTB à Bruxelles ; Orchestre de la RAI à Rome ; Musique des Equipages de la Flotte de Toulon.

Roger Boutry a accompagné les solistes internationaux :

Robert Casadesu, Samson François, Eric Hudebeck, Daniel Wayenberg, pianistes ; Henrik Szering, Eric Friedmann, violonistes ; André Navarra, violoncelliste ; J.-P. Rampal, flûtiste ; J.-M. Londeix, Daniel Defayot, saxophonistes ; T. Stich-Randall, Janine Micheau, cantatrices, etc.

Répertoire :

Classique et romantique
Contemporain : Raymond Loucheur, Jacques Ibert, George Gershwin, Jacques Challey, Albert Roussel, Serge Nigg, Tony Aubin, Henri Sauguet, Roger Ducasse, R. Gallot-Montbrun, Carl Nielsen, P. Sancou, Cl. Pascal, etc.

Soliste

Orchestre de la Société des Concerts, Concerts Colonne, Lamoureux, Padeloup ; ORTF : Orchestre National, Orchestre Philharmonique, Orchestre de Chambre ; Orchestre de Radio-Luxembourg ; Orchestre National de l'Opéra de Monte-Carlo ; Musique des Equipages de la Flotte de Toulon ; Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Roger Boutry a joué sous la direction des chefs d'orchestre :

Pierre Monteux, Paul Tournemire, Jascha Heifetz, Pierre Dreyfus, Walter Guller, D.E. Oshelbrecht, Daniel Knaflitz, Robert Bloch, Igor Markevitch, Edouard Lindenberg, André Cluytens, W. Sawallisch, Jean Martinon, André Cluytens, etc.

(Suite page 2)

67^{ème} ASSEMBLEE GENERALE de la C.M.F.

LAVAU (Tarn) 16 et 17 juin 1973

La 68^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE se tiendra à LAVAU, les 16 et 17 JUIN 1973. C'est donc la Fédération des Sociétés Musicales du TARN qui aura l'honneur de recevoir les Congressistes. Nous espérons qu'ils seront nombreux, chaque Fédération souhaitant être représentée à ces débats.

SAMEDI 16 JUIN, 16 heures : Accueil du Conseil d'administration de la C.M.F., avec son président, le Commandant Jules SEMLER-COLLERY, et son Président-Honoraire, M. Albert EHRMANN.

Séance de travail du Conseil d'administration.

DIMANCHE 17 JUIN, 9 heures : 68^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.M.F.

A L'ORDRE DU JOUR : Règlement des concours de musique. Centre musical de Toucy. Etude des vœux des Fédérations (qui devront parvenir à la C.M.F. avant le 20 MAI). Divers.

Un macaron autocollant sera mis en souscription au profit du Centre Musical de Toucy. Tous les musiciens de nos sociétés auront à cœur d'apporter ainsi leur obole pour que cet établissement devienne une pépinière de chefs de musique et d'animateurs. Souscription minimum : 5 Francs.

Adresser les demandes à la Confédération par l'intermédiaire des Fédérations respectives.

Pour le centre Musical de Toucy

Montant des sommes déjà reçues : 1.246,45 Fr.

— M. Haegy Louis-Richard Kayserberg (Hl-Rhin) 4 F.

M. Bernard Mameron, Toucy Yonne) 30 F. — M. Barbier Marcel Quesnoy-le-Montant (Somme) 4 F. — M. Buffenoir, Nevers (Nièvre) 4 F. — M. Desnoyers François An-

— M. Gitzinger Merten expert-comptable, Greven-Macher - Grand Duché de Luxembourg 9 F.

Total à ce jour : 1.301,45 F.

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

RHENE BATON

Voilà un nom qui n'est pas ignoré ici. Les lecteurs de cette chronique l'ont souvent rencontré au service de telle ou telle première audition et, de plus, la curieuse originalité d'orthographe le simple prénom de René n'a certainement pas manqué d'attirer l'attention de ceux qui ne l'ont pas connu.

En évoquant ce grand chef d'orchestre (au nom prédestiné !) certain reverrait sa silhouette robuste, imposante, son geste large et précis, son visage lumineux empli d'une douce bonté mais aussi d'une ferme autorité. Quelle intelligence dans ces grands yeux bien expressifs et pétillants de malice parfois ! Quelle noblesse dans ce visage prolongé par une barbe toujours bien taillée, surmontée de cette monnaie que portaient les hommes de son temps.

Breton par ses origines, Breton de cœur, il était au pupitre l'image du marin tenant en mains la barre du navire qu'il voulait mener coa-

tre vents et marées à travers la mer parsemée de récifs.

Sa famille était originaire de Vitre et il vit le jour à Cour-selles, dans le Calvados, le 15 septembre 1879.

Dans la double personnalité du musicien nous constaterons une large prédominance du chef d'orchestre puisqu'il se disait lui-même « compositeur de vacances ». Il devait une solide formation technique à André Bloch et à André Gedalge.

« Comme compositeur, disait-il un jour à José Bruyl, j'aurais été le plus heureux de tous ! Ni éditeur ni public à conquérir ou à garder. Depuis vingt-cinq ans une seule maison me prend tout ce que j'écris (précisons Durand). Et quant à être soliste : le suis-je ; tant mieux ! Ne le suis-je pas ; je n'en... moque ! Pas de mode à suivre, pas de réputation à soutenir, pas de surcharge à réaliser, et jusqu'au droit d'employer, tant qu'il me chante, le bon vieux accord parfait !... Ma saison est finie, je rentre de Scille ou d'Helisinfors. Au débotté je n'échappe à Port-Blanc parmi les pêcheurs, chez moi et j'écris »

(Suite page 2)

CHRONIQUE des DISQUES

VIELLES ORGUES EN FLANDRE

Chaumont (1635-1712) est une redécouverte intéressante des années 40. Sa Suite n° 3 est faite de 12 pièces très brèves (sauf la grave chaconne finale, puissante et progressive). Noble tenu du discours : style sans lourdeur où les influences italiennes allemandes, voire française, sont évidentes mais se contrebalancent harmonieusement. Avec un remarquable « Bicinium » de Brumel, astucieux « Echo » de Scrooux, élégante Stilleme et brillante fugue de Van den Ghayn, fraîche Gavotte de Floccio, 5 versets de Kerckhoven travaillant admirablement un thème grégorien ; etc.

G. Verschraegen joue sur de vieilles orgues flamandes (Haringe) aux sonorités franches et savoureuses. Gravure fidèle, bien lisible. ALPHA DB 137 C.

L'ITALIE DES XVIIème et XVIIIème : LA TROMPETTE.

L'époque et le lieu où se fixe le cadre du concerto I La sonata pour 2 trompettes de Franceschini échafaudé une série de courts mouvements contrastants : les cuivres se répondent en imitations, ou s'unissent pour couvrir l'orch. d'un manteau doré. Le Sonate de Gabrielli est remarquable de concision, de souplesse, de plénitude. Dans le Conc° de Barsanti, la « couleur » est plus variée, plus nuancée, grâce à la présence du hautbois ; mais la trompette conserve toujours rôle prépondérant. Le Conc° de Torelli bénéficie d'une écriture carrée, rigoureuse, « serrée ». La Sonate de Corelli est rédigée en un style empreint d'une grande noblesse, égale brio et expression. Enfin, l'illustre Conc° pour 2 trompettes de Vivaldi, modèle parfait du genre : les instruments rutilent, en taillant dans le fond soyeux des cordes.

Les solistes M. Cuvit et M. Debonneville brillent. Le Collegium Academicum (dir. R. Dunand) est « assis », sonne et s'équilibre bien. Enregistrement d'un bel éclat. GUILDE SMS 2777.

SARTI

Cet Italien (1729-1802) a subi l'influence du Padre Martini ; a écrit des opéras ; a intéressé Mozart ; a eu Cherubini comme élève. Il a séjourné en Russie, et la Maison Charlin, toujours à l'affût de l'inédit, nous offre la primeur de son Oratorio russe. Celui-ci est écrit sur un texte liturgique réservé à la période pascale. Il emploie, outre sol et double-chœur, un grand orch. avec orgue obligé. Il laisse l'impression d'une œuvre solidement structurée, fermement conduite, richement polyphonique.

Les Chœurs de Prague ont beaucoup d'ampleur. L'Orch. de Bratislava est placé sous la dir. de V. Smetacek, pour une interprétation qui s'impose par son autorité, son respect, son sérieux. Techniquement, l'ingénieur a réalisé une synthèse équilibrée et puissante. CHARLIN AMS 91.

BEETHOVEN : PIANO.

A partir de la 28ème Sonate, pour la 1ère fois destinée au « Hammerklavier », Beethoven repense la structure et renouvelle le vocabulaire. Le pourtant grand R. Serkin l'aborde avec modestie ; il « chante » avec expression, sincérité, finesse, même lorsqu'il faut se faire autoritaire ; et ses « respirations » aisées ponctuent bien le discours.

La 31ème Sonate surprend par l'étonnant contraste créé entre des récitatifs plaintifs, de caractère lyrique, et les éléments fugues, épiques, actifs, revivifiants. (2. — coupé d'accents brusques qui sont autant d'hiatus dans son cours. 3. — un soliloque douloureux précède la double fugue : victorieuse ascension). A une très belle « qualité de son ». Serkin joint une capacité « sculpturale » ; et une sobriété qui « touche ».

Captation très proche. Reproduction en général plaisante. C.B.S. 76 037

BEETHOVEN : 3ème SYMPHONIE

Aucune œuvre musicale ne saurait être valablement jugée si elle n'est replacée dans son contexte contemporain. Il faut aussi la confronter à ce qui l'a précédée pour trouver ce qu'elle a de nouveau, à ce qui l'a suivie pour apprécier ce qu'elle contient de durable. Ainsi posée, l'Héroïque apparaît comme la Symphonie qui a fait lever le ferment vital, qui a libéré les forces bouillonnantes encarcénées par le XVIIIème finissant, et concrétisé les aspirations libertaires du XIXème commençant. Face au New York Philharmonic, L. Bernstein se montre très soucieux d'exploiter la charge explosive de l'œuvre, et très attentif à en maîtriser l'usage. Son ter mouvement prend une ampleur convaincante ; il élargit peu à peu les dimensions de la marche funèbre en la dramatisant ; il prend le scherzo dans le tempo juste, le construit solidement ; son finale impressionne (tout en ne se haussant pas, peut-être, au niveau du reste). La réalisation technique s'inscrit dans une perspective vaste et relevée. C.B.S. 75428

CHOPIN

Les 12 Etudes op 10 se situent à l'origine de la rénovation et de l'amplification de l'écriture pianistique en cette 1ère moitié du XIXème, et ce par le truchement de la musique pure et didactique. Somme de technique, considérable, elles ne répudient pas l'expression. La célébrité de certaines ne doit pas faire oublier que l'ensemble est merveilleux.

Une agilité considérable, régulière, égale entre les deux mains, entre les 10 doigts ; une vélocité qui effleure le clavier ; un cantabile flu et soyeux grâce à quel s'exhale toute la poésie de certaines pièces : c'est M. Pollini. Jamais sans

doute on n'avait entendu la Révolutionnaire aussi percussive et dramatique.

Les 12 Etudes op 25 constituent le prolongement du 1er cahier. Moins populaires, elles ne sont pas plus audacieuses certainement, mais peut-être plus saisissantes encore. Jouées par notre pianiste, elles sont étonnantes. Bref, une éblouissante, une prodigieuse démonstration de virtuosité et de musicalité conjointes. Gravure claire et fidèle. D.G.G. 2530 291.

BRUCH

Max Bruch (1838-1920) est toujours resté foncièrement romantique. Le 1er conc° de violon — sa seule œuvre qui ait vraiment « surmagné » — est bien fait pour avantager le soliste, qui s'y « épanche » beaucoup. (1. — malgré la stricte observance des canons traditionnels, possède un côté « improvisé ». 2. — beau lied instrumental. 3. — Le thème tzigano donne prétexte à des prouesses virtuoses). Par contre inconnu, le 2ème Conc° possède le même style, avec des contrastes plus vivifiants.

Y. Menuhin, dont le si expressif violon se fait très lyrique, dépasse l'exploit purorom technique pour donner une âme à ces œuvres. En cela, il reçoit l'appui total d'un Orch. compréhensif (Londres) et d'un chef coopératif (A. Boult). Le son occupe un espace ample et clarifié. VOIX DE SON MAITRE C 069 - 02 332.

DEBUSSY

Nous avons parlé récemment du Martyre de Saint-Sébastien pour en présenter seulement quelques extraits symphoniques. Voici l'audition complète de la version, officiellement abrégée, dite « de concert ». Le Martyre est le « Paraisal » du Maître français. Ce chef d'œuvre d'une infinie poésie a les douces couleurs et la transparence du vitrail. Bien que les racines de la musique plongent jusque dans le passé médiéval, elle était pourtant singulièrement neuve, surtout sur le double plan harmonique et alliage des timbres. L'orch. a des sonorités d'orgue.

E. Ansermet fait baigner l'œuvre dans une lumière claire mais tamisée. Le soprano de Suzanne Danca domine la distribution féminine. L'Orch. (Suisse Romande) et les chœurs se font mystiques et fluides. Cette version fine et pure bénéficie d'une restitution délicate. Bonne réédition. DECCA SDD 314.

G. PIERNE

Un compositeur sincère, habile, regretté, méconnu. « Les enfants à Beeth'cem » constitue son 2ème « Mystère » dont les héros sont des enfants. Récitant, sol, chœurs d'enfants et orch. Quelle fraîcheur dans cette pastorale de Noël, qui a la pureté, la subtilité, la délicatesse, les couleurs vives des enluminures d'antan, et de laquelle par ailleurs tout infantillisme est exclu ! Certains passages ne « passent » plus ? C'est possible... mais que de pages ravissamment émues ! Les meilleures nous semblent être les chœurs d'enfants, parfois traités dans le « goût » populaire.

P. Fresnay déclame simplement, distinctement, d'un ton paternel et complice. Les chanteurs solistes sont en général excellents. La Maîtrise joint la spontanéité à une poignante discipline. L'Orchestre O.R.T.F. est placé sous la dir. de J. Jouineau. Réalisé en public, l'enregistrement est honorable, bien « réparti » sur le plan horizontal. O.R.T.F. 995 029.

KODALY

La suite d'Hary Janos est tirée d'un opéra qui met en scène ce faux héros : vantard, il raconte des exploits aussi fantastiques qu'imaginaires ! L'orchestration est riche et pittoresque ; le cymbalum intervient dans les n° 3 et 5.

Orch. O.R.T.F. somptueux, conduit par T. Guschlbauer, grâce à qui cette version possède une saveur doublée d'un humour très fin.

Après cette œuvre populaire, une inconnue : le Conc° pour orch. (1939). Très « ouvert », il possède beaucoup d'éclat. 5 mouvements enchaînés, dominés et façonnés par une « fanfara » pentatonique qu'on retrouve dans les volets impairs. Ampleur et relief caractérisent la réalisation. ERATO STU 70 733

NIGG, MARTINET

Librement inspiré de Villiers de l'Isle-Adam, « Visages d'Axel » (Nigg) est une très belle œuvre, travaillée, originale, sincère. Elle témoigne, et de l'évolution récente du compositeur, et de son tempérament passionné. (1. — poésie étrange, souvent tragique. 2. — des forces obscures et puissantes sont libérées, puis se dissolvent...). A la tête de l'Orch. philharmonique O.R.T.F., D. Chabrun dirige avec un art dont jaillit un fort impact de conviction.

Le Mouvement symphonique n°1 pour cordes (Martinet) possède bien des qualités : plan net, écriture claire — malgré la densité de pensée — et vigoureuse, incisive ; assez honnêtement. La traduction proposée par A. Girard en met à vif les dramatiques contrastes.

Technique baigne dans une atmosphère large, profonde et clarifiée. INEDITS O.R.T.F. 995 030.

ZARZUELAS

La zarzuela est une opération typiquement espagnole, marquée par le folklore national et l'esprit populaire. Les extraits présentés ici, uniquement symboliques, sont des préludes et des intermèdes. De Gimenez, un moceau dansant (Les Borrachos) et une page qui scintille dans le crépuscule des

castagnettes (El Patinillo). De Guridi, un prélude rêveur (Mirentxu), un intermède follement entraînant (La Molga) et une page d'une exubérance populaire (El Caserío). De Vives, un très belle pièce que secoue un souffle grandiose. De Torroba, un pittoresque interlude. On termine on bravoure avec « La Patria chica ».

A. Argenta n'a pas estimé déchoir en dirigeant cela (Orch. de chambre, Madrid). Il le fait avec musicalité, esprit, brio, couleur, vie. Enregistrement éclatant. Bref, avec ce disque, vous faites provision de soleil, d'optimisme... et d'envie de danser ! DECCA 7134

STOLZ

Pour ses 90 ans, l'Autrichien R. Stolz, co-auteur de la fameuse Auberge du Cheval blanc et de maints autres succès, dirige lui-même ses plus beaux airs. Voici près de 40 titres : « Zwei Herzen im dreiviertelтакт », valse dans le plus style viennois, etc., quelques extraits de l'opérette précitée ; en outre, des marches de fête, des mélodies caressantes... Le 2ème disque est conçu différemment ; pots-pourris de fox, de slow, de marches, de valses... Cette réalisation prolonge un peu les fastes et les charmes de la Vienne impériale, dans un « climat » plus moderne bien entendu. Elle apporte une violon douce, saine, optimiste, réconfortante, de la vie.

Bien écrite, cette musique récréative est d'autre part subtilement dirigée : bon dosage des plans et des couleurs. Excellent. L'enregistrement est assez « réverbéré », avec un niveau d'intensité élevé. Gravure soignée. Récent prix de l'Académie Charles Cros BASF 29 21 120 - 7.

MUSIQUE ETHNIQUE : ARMENIE

Chants liturgiques du Moyen-Age. La plupart remontent au VIème au Xème siècle (l'implantation du Christianisme s'est effectuée à partir du IVème). Ils possèdent une curieuse particularité : on remarquera fréquemment la présence d'une basse « on bourdon ». Il y a des cantilènes de pénitence, des Chants de la Résurrection, un Chant de Komitas assez « oriental », etc. L'ensemble est admirable.

L'exécution par les Chœurs masculins d'Emma Dzadourian semble pure. Les solistes s'effectuent par le truchement de la voix merveilleusement épanouie de Loussiné Zakarian. A l'intérêt historique de ce disque s'ajoute donc celui de sa beauté : on comparera à notre grégorien. Enregistrement par les soins de la Radio arménienne (Notice un peu « jeune »). OCORA 66.

UNE COLLECTION DIDACTIQUE

1°) Les « bois ». La présentation de tous les bois de l'orch. (ensemble, séparément) est suivie de celle de la Petite Symphonie de Gounod (analyse de chaque mouvement, avec audition d'exemples). L'identification des instruments est ensuite proposée aux élèves. Vient enfin l'exécution intégrale de l'œuvre. Le disque s'accompagne d'une plaquette explicative sur les instruments, sur l'œuvre, avec dessins et citations thématiques.

2°) Les « cordes ». Audition d'un luth dans une sicilienne, entendue ensuite orchestrée. Présentation de chaque instrument à cordes ; ses possibilités. Etude de l'œuvre (sur le disque et sur le papier, suivant les mêmes principes). Puis exécution intégrale des Danses et airs anciens (3ème suite) de Respighi.

Cette collection fruit d'un travail sérieux, compétent et rationnel, sera utilisable avec réel profit dans les Cours de musique, Ecoles et Conservatoires. MUSIQUE ET CULTURE 3008 et 3010.

CHANSONS

12 chansons nouvelles. Si « Dr Freud » se veut drôle mais ne l'est guère, « La ronde des maris » est spirituelle et charmante. Si « Ole Conchita » amuse, « Le Canal St-Martin » est poétique. Si « Croistu qu'on s'ra heureux » est laid, « Il faut bien qu'elle passe » constitue une bonne satire de la vie moderne... Ensemble admirablement farfelu. « Dupont et Pondou », fantaisistes dont l'humour est parfois un peu gros peut-être, parviennent à nous dérider, accompagnés par un petit Ensemble instrumental très rythmé. Enregistrement réaliste. UNIDISC UD 30 1219.

Roland CHAILLON.

LES MUSICIENS DU SOIR

Le 11/3. Voici l'Estudiantina d'Argenteuil. Ens. à plectre dont le nombre effectif est jeune — ce qui est réconfortant — et par ailleurs très sympathique. La dir. de M. Monti est paternelle et nuancée. Au programme, des adaptations : fantaisie sur « La Norma » (Bellini), sur « L'oe du Caire » (Mozart), fragment de la « Petite musique de nuit » (en petite formation). Les instruments scintillent à l'ouïe comme au regard. Des élèves sont prêts à assumer la relève. Bravo !

Le 25/3. Une surprise nous attend avec l'Ensemble populaire de Paris, dont les atouts sont 1°) la fidélité et la foi absolues des participants (recrutement mixte, tous âges, essentiellement artisanal et ouvrier, depuis 1935) 2°) la qualité de l'animatrice (compétente et active, Ghislaine Legras sait « capter » et « orienter » son chœur). Répertoire spécialisé : chants populaires et chants révolutionnaires surtout. A cet Ens. vocal s'ajoute un groupe folklorique : danses régionales, seuls instruments typiques munis avec virtuosité. Tout cela est varié et fort intéressant.

R. Ch.

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la première page)

Dans sa résidence, au Ker-Alice, Rhéné Baton est au cœur de son pays. Il le parcourt dans tous les sens et confie au piano sa première suite de six pièces En Bretagne et sa seconde Au Pardon de Kumengol qui s'échelonnent entre 1901 et 1909. S'il y a du peintre dans ces œuvres il y a du poète en ces cahiers de lieder qu'il intitula En un coin de violettes, Chansons pour le jour de Noël, Chanson pour Maryanthe, Chansons douces, Chansons bretonnes et bien d'autres.

Il serait intéressant de comparer les styles des compagnons d'âme du musicien dans leurs diverses manières de célébrer la beauté du pays d'Armor : la Bretagne héroïque et féérique de Paul Ladmirault, la Bretagne tragique de Sylvio Lazari, la Bretagne mystique de Guy Ropartz, la Bretagne celtique de Paul Le Flem, la Bretagne pittoresque et doucement sentimentale de Rhéné Baton. Cette Bretagne enfin qui lui inspira ce vaste poème symphonique Pour les funérailles d'un pêcheur Breton.

A ces inspirations régionalistes il faut ajouter une Sonate pour violon et piano, un Trio pour violon, violoncelle et piano, Prélude et Fugue pour orchestre, Variations pour piano et orchestre et une Symphonie que la vie absorbante du chef d'orchestre ne lui permit pas d'achever. Aussi paradoxal que cela puisse paraître elle ne fut pas orchestrée !

Dans les sept volumes qui se trouvaient placés sur les rayons de sa magnifique bibliothèque où il travaillait quand il ne dirigeait pas, sont relatés tous les épisodes de sa prestigieuse carrière entre le premier concert du lundi 6 juillet 1908 et le 1627ème concert du vendredi 22 septembre 1939, un an avant sa mort qui le surprit après de terribles souffrances contre lesquelles il lutta courageusement avant de succomber dans une clinique du Mans, le 23 septembre 1940.

C'est à Lausanne, à la Maison du Peuple, qu'il avait fait ses débuts dans un concours. Il n'avait jamais dirigé mais ses dons magnifiques devaient le faire remarquer. Il ne fut pas l'élu mais sa haute personnalité devait s'imposer dans les années 1910-1911-1912.

On le vit alors à la tête des Concerts Populaires d'Angers, de la Société Sainte-Cécile de Bordeaux. En 1913 Serge Diaghilev lui confia la direction musicale des Ballets Russes. Il devait les suivre à Rio de Janeiro, Buenos-Aires, Montevideo, Prague, Stuttgart, Cologne, Hambourg, Leipzig, Breslau, Berlin, Zürich. A Munich il devait diriger le premier festival de musique française et, à Paris en 1919, le premier festival Wagner.

Entre temps il faut placer les 160 concerts qu'il dirigea au Kursaal de Scheveningen, d'abord avec l'orchestre Lamoureux dont il avait

été nommé second chef puis avec le Residentie Orkest de La Haye. Il faut aussi considérer qu'en 1918 il devint président des Concerts Pasdeloup et qu'il ressuscita cette association en léthargie depuis de longues années.

Par la perfection des exécutions, par l'intérêt qu'il savait donner à ses programmes, il parvint à placer cette phalange parmi les meilleures de Paris et, pendant quatorze ans il dispensa son talent et son courage pour lui donner tout son essor. Et pourtant il faut mentionner l'ingratitude humaine qu'il devait exprimer sans amertume.

« Il faudrait dire, pour que nul n'en ignore, que j'ai cessé d'être le Directeur des Concerts Pasdeloup.

Je fus le premier à reprendre Wagner à Paris après la guerre (celle de 1914-1918) ; le premier à faire venir des chanteurs allemands en France ; le premier à y faire chanter en allemand ; toutes choses qui n'allèrent point sans cris, protestations ou injures vous le pensez bien ! J'encaissai, comme on dit. Mais je n'encaissai plus désormais. Les Concerts Pasdeloup ne font plus que m'instituer maintenant à leur pupitre pour un nombre, fixé d'avance de séances, tout comme ils peuvent inviter, cette saison, tout autre chef d'orchestre... Si j'ai donné ma démission de Directeur de ces Concerts c'est tout simplement parce que mes tournées ne me permettaient plus d'assurer la tâche considérable et continue qu'exige une telle entreprise »

Devant une carrière aussi importante il devient difficile de citer sans monotonie aussi bien toutes les villes importantes parcourues dont nous avons déjà donné un aperçu (disons toutes celles d'Europe) que la liste interminable des compositeurs français qui figuraient aux programmes montés par cet ambassadeur de notre musique. Que de premières auditions à son actif ! Maurice Ravel, Albert Roussel, Louis Aubert, Jean Cras et tant d'autres savaient bien qu'ils trouveraient en Rhéné Baton des mains expertes pour mettre au monde leurs « derniers nés ».

Il est bon de signaler un hommage rendu au grand musicien et qui passa assez inaperçu dans la presse à cette époque. Le samedi 27 janvier 1962 les Concerts Pasdeloup saluèrent la mémoire de leur ancien chef en se rendant au Mans pour s'écarter devant sa tombe. C'est Albert Wolff qui dirigea le concert consacré à sa mémoire et notons que, pour la circonstance, des personnalités officielles s'étaient déplacées avec la centaine de musiciens qui avaient pris place dans un autoral gracieusement prêté par la SNCF.

En appuyant sur ces détails je tiens à vous faire songer, chers lecteurs, qu'à onze ans de distance, les choses ont bien changé d'aspect !

(A suivre).

Pierre PAUBON.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE BRASS
 Réalisation sur demande
 20000 BRASS - 10 rue de la Fonderie au 11 - 10500 ST - DENIS - 93



Roger BOUTRY

Chef de musique de la Garde Républicaine

(Suite de la page 1)

Récitals, tournées : France, Australie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, URSS, Afrique du Nord, Italie, etc.

Répertoire :
Classique et romantique
Contemporain :
George Gershwin, A. Rawetorne, Darius Milhaud, Georges Auric, R. Gallio-Montbrun, H. Sauguet, H. Dutilleul, Paul Hindemith, H. Villa-Lobos, Manuel Infante, D. Chostakovitch, etc.

Compositeur :
REPERTOIRE DES ŒUVRES (les œuvres marquées d'un astérisque ont fait l'objet d'une création en France ou à l'étranger par l'une des formations suivantes et divers chefs d'orchestre ou solistes internationaux) :
Orchestre de la Société des Concerts (Paris) ; ORTF : Orchestre Philharmonique, Orchestre Lyrique, Orchestre de Chambre ; Concerts Colonne, Padeloup ; Orchestre du Festival de Vichy ; Orchestre de Chambre de la Sarre ; Orchestre National de l'Opéra de Monte-Carlo ; Orchestre de la RAI (Rome) ; Orchestre de la Suisse Romande (Genève) ; l'Amsterdamsch Conservatorium (Amsterdam) ; Musique des Gardiens de la Paix de Paris ; Musique des Equipages de la Flotte (Toulon) ; Société Philharmonique de Champagne (Epernay).

LE ROSAIRE DES JONES (poème de Marie Noll), oratorio pour récitant, soprano, chœurs et orchestre, Grand Prix Musical de la ville de Paris 1963 (Editions Salabert).

CHAKA (poème de L.-S. Senghor), ballet dramatique avec récitant, chœurs et orchestre (création : le 5 avril 1966 à la Télévision Française, 1ère chaîne) (Editions Salabert).

Œuvres pour orchestre :
CONCERTO pour orchestre (Editions Salabert).

REFLETS SUR ROME (3 visions pour orchestre) (Editions Salabert).

PASSACAILLE ET DANSE PROFANE (Editions Salabert).

Œuvres pour orchestre d'harmonie :
BURLESQUE (Editions Salabert).

OUVERTURE-TABLEAU (Editions Leduc).

OUVERTURE DES CHANTS DU MONDE (Editions du Grand Duc Adolphe de Luxembourg).

MARCHE SOLENNELLE DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER (Grenoble 68) (Editions Salabert).

HYMNE OFFICIEL DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE (Editions Leduc).

TRIPTYQUE 51 (Editions Leduc).

BACCHANALE.
Œuvres pour soli et orchestre :
CONCERTO pour piano et orchestre (Editions Salabert).

SERENADE pour saxophone et orchestre (Editions Salabert).

Œuvres pour soli et orchestre à cordes :
CONCERTO-FANTASIE pour 2 pianos et orch. (Editions Salabert).

DIVERTIMENTO pour saxophone et orch. (Editions Leduc).

CONCERTINO pour flûte et orch. (Editions Leduc).

BALLADE pour cor anglais et orch.

Musique de chambre :
INTERMEZZI pour orchestre de chambre (Editions EFM, ORTF).

DEUX PIÈCES EN SEXTUOR (harpe et quintette à vent) (Editions Leduc).

PASTELS ET CONTOURS pour 5 harpes (Editions EFM).

TETRACOR pour 4 cors (Editions Leduc).

CINQ PIÈCES A QUATRE pour 4 trombones (Editions Leduc).

PRELUDE, CHORAL ET FUGUE pour ensemble de cuivres (Editions Leduc).

QUINTETTE pour flûte, hautbois, clarinette, cor et basson (Editions Leduc).

FANFARES POUR DES TEMPS LEGENDAIRES pour 3 trompettes (Editions Leduc).

DIVERTISSEMENT pour hautbois, clarinette et basson (Editions Leduc).

ESTAMPE pour 2 harpes.

TOCCATA, SARABANDE ET GLIGUE pour 2 hautbois (Editions Leduc).

PRELUDE, PASTORALE ET TARENTELE pour 2 bassons (Editions Leduc).

SONATE pour violon et piano (Editions Salabert).

TOCCATA pour violon et piano (Editions Leduc).

Œuvres pour 2 pianos :
TRANSE (Editions Salabert).

OSTIATO.

TABATIÈRE A MUSIQUE.
Œuvres pour piano seul :
DANSES EXTRAVAGANTES DU GNOME FARCEUR (Editions Max Eschig).

SONATE-SCHERZO (Ed. Leduc).

DANSE DE LA PUCE (Editions Choudens).

SCHERZO-FANTASIE (Editions Salabert).

EN IMAGES (2 recueils) (Editions Salabert).

LE VOLEUR D'ETINCELLES (Editions Salabert).

TOCCATA (Editions Salabert).

Œuvres pour harpe seule :
AQUARELLES (Editions Leduc).

ACCORDS, ARPEGES (Editions Rideau Rouge).

CANTILENE (Editions Salabert).

Œuvres pour soli et piano :
MOUVEMENTS pour contrebasse à cordes (Editions Salabert).

INTERFERENCES I pour basson (Editions Chappell).

TRUMPELDOR pour trompette (Editions Leduc).

TROMPETUNIA pour trompette (Editions Leduc).

CONCERTINO pour cor (Editions Leduc).

CHASSACOR pour cor (Editions Leduc).

CHORAL VARIE pour trombone (Editions Leduc).

TRIMBONERA pour trombone (Editions Leduc).

CAPRICCIO pour trombone (Editions Leduc).

CONCERTO pour trombone (Editions Leduc).

TUBAROQUE pour tuba ou saxhorn basse (Editions Leduc).

TUBACCHANALE pour tuba ou saxhorn basse (Editions Leduc).

Ouvrages didactiques :
DOUZE ETUDES DE VIRTUOSITE pour trompette (Editions Leduc).

DOUZE ETUDES DE PERFECTIONNEMENT pour trombone (Editions Leduc).

ETUDES-FLASH pour cor (Editions Leduc).

DOUZE ETUDES ATONALES pour basson (Editions Leduc).

EXERCICES PRELIMINAIRES A L'ETUDE DE L'HARMONIE (Editions Leduc).

COMMANDES DE MORCEAUX DE CONCOURS DU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE DE PARIS :

1955 Flûte.
1956 Tuba et Saxhorn basse.
1957 Trombone.
1959 Clavecin.
1962 Trompette.
1962 Piano.
1963 Trombone.
1964 Saxophone.
1966 Cornet.
1967 Harpe.
1970 Contrebasse à cordes.
1972 Basson.

CARRIERE PEDAGOGIQUE
Professeur d'harmonie (première catégorie) au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris depuis 1962.

CHAPPELL S.A.

EDITEURS DE MUSIQUE

DEMANDEZ NOS DIFFERENTS CATALOGUES EN VOUS REFERANT A CETTE PUBLICITE

HARMONIE ET FANFARE
ORCHESTRE A PLECTRE

ENSEIGNEMENT MUSICAL
INSTRUMENTAL

VOCAL

CHANT CHORAL

DEUX NOUVEAUTES POUR
ORCHESTRE D'HARMONIE

Service de vente et expédition :

25, rue d'Hauteville — PARIS - 10ème

Arrangements de Désiré Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Arrangements de Sylvain DAGOSTO, chef de l'Orchestre à Plectre de la S.N.C.F., Grand Prix International du Disque 1973 de l'Académie Charles Cros.

Collection graduée à l'usage des Conservatoires et Ecoles de Musique.

Collections dirigées par Pierre Duclos :

- a) Les maîtres du chant ;
- b) Les plus belles pages du chant ;
- c) Florilège du chant contemporain.

Œuvres sérieuses et de variétés arrangées pour chœurs à 3 ou 4 voix.

- a) Le Parrain
Musique de Nino Rota
- b) Ouverture Texane
Musique et arrangement de Serge Lancen

Nombre de récompenses obtenues par des élèves de Roger Boutry aux concours de fin d'année :

- 1962 à 1972 :
20 Premiers Prix,
14 Seconds Prix,
16 Premiers accessits,
12 Seconds accessits,
12 Premières médailles,
8 Deuxièmes médailles,
6 Troisièmes médailles.

Quand Roger Boutry obtenait en 1954 le Premier Prix de composition musicale avec sa Rapsodie pour piano et sept instruments à vent, il avait déjà été séduit par la richesse d'expression et l'infinité variée des combinaisons sonores que les bois et les cuivres mettent à la disposition du compositeur ; après le trio d'anches, il écrit pour 2 hautbois, 2 bassons, 3 trompettes, 4 cors, 4 trombones, 5 cuivres, le quintette à vent.

Ses œuvres pour orchestre d'harmonie jouées par les principales musiques militaires et civiles en Europe, imposées dans les concours internationaux et aux concours de recrutement des chefs de musique des Armées placent Roger Boutry au tout premier rang des compositeurs de musique d'harmonie.

1956 : RAPSODIE pour piano et instruments à vent, 1ère audition au Festival de la Tour Royale à Toulon, Musique des Equipages de la Flotte de Toulon (chef, commandant Jean Mallot, soliste, R. Boutry).

1958 : BURLESQUE pour orchestre d'harmonie, commande de la Musique des Equipages de la Flotte ; 1ère audition le 15 juillet 1958 sous la direction de Roger Boutry.

1959 : OUVERTURE-TABLEAU, imposée au concours international de la CISP (Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique), jouée par 10 formations étrangères à Vichy au Grand Théâtre.

1964 : EN AVANT pour fanfare (commande de l'ORTF).

1967 : OUVERTURE DES CHANTS DU MONDE pour harmonie ou fanfare, imposée au concours international de la CISP (Epinay).

1968 : MARCHE SOLENNELLE DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER, jouée en 1ère audition à la cérémonie d'ouverture par la Musique de la Garde Républicaine de Paris.

1968 : HYMNE OFFICIEL DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE, joué après les cérémonies officielles par toutes les formations françaises et étrangères.

1970 : TRIPTYQUE 51 pour harmonie, 1ère audition par la Société Philharmonique de Champagne le 3 mai 1970, sous la direction de Robert Biot ; imposé au concours (1972) de recrutement des chefs de musique des Armées.

Extraits de presse :
Il fallait un musicien comme Roger Boutry pour diriger de main de maître cette essence même de musique et des œuvres aussi colorées que Till l'Espiegle de R. Strauss et « Hop Frog » de Raymond Loucheur.

Le Guide du Concert, 18 mars 1967.
Disons le plaisir que nous a donné Roger Boutry en obtenant de l'Orchestre de la Société des Concerts une symphonie de Franck d'une exceptionnelle qualité. Voilà un chef sobre, précis, lisible dans chacune de ses intentions et d'une technique éprouvée. Attentifs à la pensée qui les guidait, ces excellents exécutants se montrèrent sous leur meilleur jour.

Le Guide du Concert, 19 novembre 1966.
Till Eulenspiegel de Richard Strauss, Roger Boutry restitua toute sa verve rustique, sa bonhomie et sa naïveté à cette éblouissante partition.

Le Figaro, 8 mars 1967.
On doit à Roger Boutry d'avoir mis

en pleine lumière chaque détail d'un programme constituant un véritable florilège de la musique française.

Le Monde, 23 mars 1965.
La 3ème Symphonie de Roussel, Boutry y excelle ; il n'est pas obsédé par la rythmique et ne rechigne pas à mobiliser toutes les ressources de l'orchestre pour mieux servir cette triomphante logique sonore.

France-Observateur, 1er avril 1965.
Roger Boutry a su trouver, des accents, nouveaux mettant en relief des dons de grande sensibilité et une conception très personnelle.

La Revue des Deux-Mondes (Henri Büsser).
Ces intermezzi ont la finesse d'un dessin à l'encre de Chine. L'écriture en est serrée, habilement contrastée, le mélange des timbres est rigoureusement contrôlé.

Le Figaro, 11 décembre 1976

BIBLIOGRAPHIE
Etudes (tome 317, No 4, avril 1963), « Envois de Rome » de Roger Boutry, par Henri de Carsalade du Pont.

Journal de la Confédération Musicale de France (avril 1963) : Roger Boutry et ses « envois de Rome », par André Petiot.

Le Courrier Musical de France (No 25, 1er trimestre 1969) : Entretien avec Roger Boutry, par Marie-José Chauvin.

Dictionnaire de la Musique Contemporaine (Larousse), par Claude Rostand.

Grove's Dictionary of Music and Musicians (6th edition), edited by Stanley Sadie (London) : Roger Boutry, par Anne Girardot.

Who's Who in France (Editions Jacques Laffitte, Paris).

Roger Boutry a enregistré en soliste avec l'Orchestre de Chambre de la Sarre, sous la direction de Karl Ristenpart, le Konzertstück op. 92 de R. Schumann.

Disque stéréo NO RC 661 MUSIDISC.

- Œuvres de Roger Boutry :
- 1) Le Voleur d'Étincelles, pour piano à 6 mains ; Evelyn Ursat, Claude Pascal et Roger Boutry. Disque DECCA No 193 434.
 - 2) La Tabatière et Transe, pour 2 pianos ; Evelyn et Roger Boutry. Disque CBS No 62 704.
 - 3) Ostinato, pour 2 pianos ; Evelyn et Roger Boutry ; Interférences I, pour basson et pianos, soliste : Maurice Allard. Disque CHAPPELL No CHA 17.516.

L'éducation musicale dans les écoles

L'Association Internationale d'Éducation Musicale de la méthode Edgar Willems organise du 1er au 7 juillet 1973 son congrès biennal à Strasbourg dans la salle du Conservatoire de Musique.

Le programme de cette manifestation, qui réunira un grand nombre de professeurs et d'enseignants, comprendra la participation de classes d'enfants, venant de France, du Portugal et de Suisse.

Il s'agira d'étudier la manière d'enseigner la musique à l'école maternelle, à l'école primaire, à l'école qui dispense à la fois l'enseignement général et d'éducation musicale et à l'école de musique.

Le professeur Edgar Willems prononcera trois importantes conférences à l'occasion de ces rencontres.

Les renseignements peuvent être demandés au secrétariat de l'École Jurasienne et Conservatoire de Musique, Institut d'Éducation Musicale Edgar Willems et siège de son Association Internationale, Promenade 6, CH 2800 Delémont (Suisse).

Arts et Littérature

C'est un très beau livre sur l'Art qui vient de sortir des presses de la Librairie Hachette. Les auteurs sont M. Pierre Bulve, directeur des Ateliers du Musée des Arts Décoratifs de Paris ; M. Claude Bonnefoy et M. Roland Chaillon, membre de l'Académie Charles-Cros chargé de la chronique des disques dans le journal de la C.M.F.

Ces éminentes personnalités nous démontrent qu'il existe depuis deux mille ans, un Art Européen, et qu'il y eut au cours de ces vingt siècles des « Echanges constants à travers une communauté culturelle » en peinture, en architecture, en peinture, en littérature et en musique.

Ce livre ne se résume pas, il faut le lire. C'est un réel profit qu'un musicien peut tirer de la lecture de chapitres qui sont un condensé de l'histoire de l'Art : peinture, sculpture, architecture. Le résumé de la littérature européenne est aussi très instructif. Shakespeare, Goethe, Cervantes, Racine, Dante, Tolstoï, c'est la littérature sans frontière, devenue le fond de la Culture européenne.

Quand à la Musique, elle aussi est européenne, née en Orient comme la littérature, la sculpture ou l'architecture. Le « Crépuscule », c'est le chant liturgique unifié dans l'Europe entière. Au Moyen-Âge, la polyphonie les Trouvères, c'est encore à la fois la France, la Flandre, l'Angleterre, l'Allemagne. Josquin des Prés est tour à tour le « musicien du Pape et des Sforza, de Louis XII et du Duc de Ferrare, que l'empereur Maximilien, Marguerite d'Autriche, les Médicis, Charles Quint même, apprécient ».

La Renaissance italienne influence l'Europe entière. Lulli, et surtout Gluck, sont européens par leur naissance, leur formation et leur Culture. Ce dernier voulant « faire disparaître la ridicule distinction des Musiques Nationales ».

Mozart visite toutes les capitales, et « lie les matériaux hétérogènes ». Après Wagner, Liszt, Berlioz sont aussi de grands ambassadeurs de la Musique. Des écoles nationales sont apparues (Russie, Espagne), mais Debussy associe la France à ce carrousel. « Ainsi se trouve bouclé le triangle France-Liege-Allemagne-France, au sein duquel s'élabore le destin musical européen ».

« ... D'autres tentatives de renouvellement s'appuient sur des bases scientifiques... le côté abstrait de l'Art musical contemporain a donc chance, en lui faisant oublier ses sources européennes, de lui donner un caractère universel ».

Les musiciens aimeront lire ce livre qui leur ouvrira des horizons insoupçonnés sur l'Art tout entier. Nous nous réjouissons de voir figurer parmi les auteurs, notre éminent collaborateur, M. Roland Chaillon, musicologue averti, professeur d'Éducation Musicale dans les lycées, membre de l'Académie Charles-Cros, qui s'est chargé de la partie consacrée à la musique, et qui nous y montre un condensé d'histoire de la Musique sous un angle nouveau.

De magnifiques gravures illustrent abondamment les 184 pages de ce livre qui se doit de figurer dans la bibliothèque de chacun de nos lecteurs.

R. T.

WELTKLANG



fanfares harmonies

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

BUFFET-CRAMPON

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2° / Tél. : 231.88.78.

Dans les conservatoires

Une expérience très encourageante au Grand Théâtre de Tours le 29 mars 1973 La création du ballet « PRISME » de Pierre DUCLOS

Cette œuvre, commandée au compositeur Pierre Duclos par le Ministère des Affaires Culturelles, et écrite à partir d'un argument de Roland Reuveur et intéressante à divers titres :

— En effet, cette création chorégraphique a le privilège, pour sa première, de réaliser également la première fusion entre le théâtre et le conservatoire.

Les élèves travaillant dans ce conservatoire régional, dans le cadre du tiers temps, ont trouvé ici la possibilité de faire l'expérience de la scène ce qui pour eux a été sans nul doute, très enrichissant. Soirée très agréable, l'argument se prêtant bien à l'épanouissement des dons de la jeunesse : spontanéité, sens du rythme, PRISME, a forme triangulaire en verre ou en cristal qui sert à dévier et à décomposer les rayons lumineux. Ainsi la lumière s'analyse à travers un prisme qui peut aussi refléter toutes les phases de la vie humaine : la naissance, la jeunesse, l'amour, la bêtise, la lâcheté, la mort et au-delà de tout : un immense espoir, celui de la vérité qui mène inéluctablement au bonheur.

La musique très variée favorisa tous les élan d'expression de cette jeunesse, et il convient de signaler particulièrement - en opposition - le pas de deux lent et nuancé dansé par deux élèves de la classe supérieure du conservatoire : Nathalie François et Yves Le Bail, et le jerk endiablé, peut-être un peu long.

Ceci dit, l'orchestration très importante et très riche confirme tout l'intérêt de cette œuvre, qui a su démontrer combien la collaboration théâtre-conservatoire était précieuse et féconde.

Laurence MONTEIL.

STICHTING TAMBOUT, PIJPER EN TROMPETTERKORPS « WILLEM EGGERT » PURMEREND — HOLLAND « PURMERADE » FESTIVAL INTERNATIONAL POUR LA JEUNESSE SOUS LES AUSPICES DE LA K.N.F. NEDERLAND 2 - 11 août 1974

Les « Purmerades » sont organisées une fois par 4 ans par la Stichting « Willem Eggert », Purmerend, Hollande, et ont leur origine en 1966. Alors quelques orchestres étrangers de l'Angleterre, l'Allemagne, la Finlande et la France visitaient Purmerend afin de participer à un concours.

Les festivals sont organisés à seule fin de mettre en présence la jeunesse de tous les pays. En 1970 on se décida d'agrandir le festival et 28 orchestres de tout le monde participèrent, desquelles nous nommons : la Suisse, l'Angleterre, l'Amérique, l'Allemagne, la Scandinavie, la Bulgarie, Israël et la Hongrie.

Les concerts seront organisés tous les soirs, le concours de marche et « show » sera tenu samedi et dimanche dans l'après-midi. Le jury sera composé de musiciens de renommée internationale, qui établissent seulement un diplôme critique ; donc le festival n'est pas un concours où les orchestres peuvent gagner des prix, mais chaque orchestre joue de son répertoire et reçoit un diplôme critique et un souvenir.

Le jour on peut faire une excursion ou on peut jouer avec l'orchestre aux environs de Purmerend. Les frais de ces excursions sont pour compte de l'orchestre, c'est-à-dire les frais de transports, entrées de musées, etc. Quand on voyage avec un autocar particulier ces frais peuvent être limités au minimum.

Les participants seront logés chez la population de Purmerend ou chez des sociétés de musique aux environs de Purmerend.

Le nombre de participants est limité aux membres de l'orchestre + 16 personnes d'accompagnement + chauffeur de l'autocar.

Récapitulatif suivant concernant le festival :

a) Le voyage aux Pays-Bas et les excursions sont pour compte de l'orchestre.
b) Logement chez la population ou chez des sociétés de musique aux environs est gratuit. Naturellement il est possible de louer dans un hôtel ou auberge de jeunesse mais cela est à votre choix.
c) Pas de prix pour le concours.

Prix de composition musicale Olivier Messiaen 1973 - 1973

CONCOURS RESERVE A UNE ŒUVRE POUR GRAND ORCHESTRE REGLEMENT :

1) Le Prix de composition musicale Olivier Messiaen est réservé aux compositeurs âgés de 20 ans au minimum à 40 ans au maximum.

2) Le prix sera décerné en janvier 1974 à une œuvre pour grand orchestre.

3) L'auteur de l'œuvre choisie, remportera un prix de H.F. 15.000 (Florins hollandais).

4) L'œuvre pour grand orchestre sera écrite pour un orchestre symphonique d'au minimum 80 et d'au maximum 100 musiciens. L'orchestre aura l'effectif suivant : bois par 3 ou 4, cuivres par 3 ou 4, quintette à cordes (16, 14, 12, 10, 8) et 4 percussionnistes. Sept musiciens supplémentaires sont autorisés.

En cas de répartition des exécutants en groupes, l'auteur s'engage à éviter des dispositions spatiales trop compliquées qui nécessiteraient la présence de plusieurs chefs.

5) Les œuvres présentées au concours seront inédites et en première audition absolue. Elles seront d'une durée de quinze minutes au minimum et vingt-cinq minutes au maximum.

6) Les œuvres présentées seront anonymes, signées d'un symbole et accompagnées d'une lettre cachetée expliquant le symbole et dévoilant le nom du compositeur, son curriculum vitae et son adresse.

7) Les manuscrits devront être envoyés avant le 31 décembre 1973 au secrétariat du Prix de composition musicale Olivier Messiaen, Jan van Goyenkade 5, Amsterdam, Pays-Bas.

8) Le jugement aura lieu en janvier 1974.

9) Le jury comprendra un président, Olivier Messiaen, un compositeur hollandais (Ton de Leeuw), un compositeur français (Iannis Xenakis), un compositeur autrichien (György Ligeti), et un compositeur polonais (Witold Lutoslawski). Le secrétaire du concours sera Robert Weeda, Amsterdam.

10) L'anonymat sera levé pour l'œuvre primée ; les œuvres non retenues seront retournées à leurs auteurs.

11) La proclamation du nom de l'auteur de l'œuvre primée se fera en janvier 1974 tout de suite après les délibérations du jury. Celle-ci sera faite par la presse, la radio et la télévision.

12) Les décisions du jury seront sans appel.

13) Les frais de copie du matériel d'orchestre de l'œuvre primée seront pris en charge par les éditeurs de musique Alphonse Leduc à Paris, pour autant que l'auteur en manifeste le désir à l'égard du secrétaire du concours.

14) La création mondiale de l'œuvre primée sera assurée par l'ORTF dans un concert public à Paris dans le courant de l'année 1974.

POURQUOI CE PRIX DE COMPOSITION ?

Le 25 juin 1971, Son Altesse Royale le Prince des Pays-Bas remit à Olivier Messiaen le Prix Erasme 1971. Cette cérémonie eut lieu au Concertgebouw d'Amsterdam, et fut l'occasion d'un hommage au lauréat lors d'un concert où furent jouées quelques-unes de ses œuvres.

Les statuts de la Fondation « Praetium Erasmanum » prévoient qu'une part du Prix Erasme « doit être consacrée à des projets culturels servant au redressement ou à l'intégration du génie et de la culture européens ».

C'est dans cette perspective qu'est lancé le Prix de composition musicale Olivier Messiaen.

« Dans la plupart de mes œuvres, il y a une sorte de conflit entre la rigueur et la liberté. Comme tous mes contemporains, je me suis livré à des recherches, et j'ai même été le premier à faire une supérieurement durées, d'intensités, de hauteurs, d'attaques, de tempi. Mais je suis resté libre et n'appartiens à aucune école. Et cette liberté, je crois bien que c'est l'exemple des œuvres qui m'a aidé à ne pas la perdre. La liberté est nécessaire aux artistes. En choisissant ses aventures, la liberté accumule de nouveaux succès, et c'est cela qui nous construit. (...) Encore faut-il prendre le mot liberté dans son sens le plus vaste. La liberté dont je parle n'a rien à voir avec la fantaisie, le désordre, la révolte, ou l'indifférence. »

Il s'agit d'une liberté constructive, qui s'acquiert par la combinaison de son sens, la poursuite des buts, l'émouvantement devant ce qui est, la méditation du mystère, la recherche de la Vérité.

(Extrait du discours d'Olivier Messiaen lors de la remise du Prix Erasme 1971).

seulement un diplôme critique.
d) Le nombre de participants est limité aux membres de l'orchestre + 16 personnes + chauffeur.
e) Le festival est pour orchestres de jeunesse âgés de 9-23 ans.
Orchestres qui s'inscrivent à participer sont priés de s'adresser : M. J. Bakker, secr. de la Stichting « Willem Eggert », Gasmidde 48, Purmerend, Holland, ou K.N.F. Nederland, Bourclussw. 1, Arnhem. Stichting « Willem Eggert ».

Prix de composition musicale Prince Pierre de Monaco

Le « XIVème Prix de Composition Musicale Prince Pierre de Monaco » sera désigné par le Conseil Musical de la Fondation Prince Pierre de Monaco entre le 30 avril et le 10 mai.

D'un montant de 20.000 F, ce prix est réservé cette année aux œuvres de musique scénique (Opéra ou Ballet notamment) d'une durée maximale de trois heures, entractes compris, la composition de l'orchestre correspondant au maximum à celle de l'Orchestre National de l'Opéra de Monte-Carlo (*) Les concurrents devront fournir le livret avec la traduction en français.

Le concours est ouvert aux compositeurs de toutes nationalités et de toutes tendances. Seules seront acceptées les œuvres qui n'auront pas été publiées ni exécutées en public ou à la radiodiffusion, même fragmentairement.

La composition du Conseil Musical réunit les personnalités suivantes : M. Georges Auric (président) ; Mlle Nadia Boulanger, M. Emmanuel Bondeville, Zygmunt Mycielski, Virgilio Mortari, Lennox Berkeley, Conrad Beck, Marcel Mihalovici et Narcis Bonet.

Les manuscrits devront parvenir au secrétariat général de la Fondation Prince Pierre de Monaco, Palais de Monaco, avant le 1er avril 1973.

Le Prix 1972 réservé à des œuvres de musiques orchestrale a été attribué à M. Zanetovich, de nationalité italienne, âgée de 22 ans, pour son « Concerto pour flûte et orchestre ».

(*) Orchestre National de l'Opéra de Monte-Carlo, composition : Violons I, 14 ; violons II, 12 ; altos, 10 ; violoncelles, 10 ; contrebasses, 8 ; flûtes, 2 ; piccolo, 1 ; hautbois, 2 ; cor anglais, 1 ; clarinettes, 2 ; clarinette basse, 1 ; bassons, 2 ; contrebasson, 1 ; harpe, 1 ; cors, 5 ; trompettes, 4 ; trombones, 3 ; tuba, 1 ; timbales, 1 ; tambour, tam-tam, grosse caisse, cymbales, 2 ; piano, 1.
soit au total, 84 membres.

INSTITUT FRANÇAIS DE HANOVRE

R. Jean Desbonnets, professeur chargé des échanges.

Messieurs, J'ai l'honneur de m'adresser à vous de la part de l'Orchestre du Lycée de Vechta.

Vechta est une sympathique petite ville de la Basse-Saxe qui vient de s'ouvrir à notre action : le CEG a un jumelage avec le lycée technique de Metz-devant-les-Ponts. Toutes les autorités de la ville étaient également présentes lors de l'inauguration d'une très belle exposition de lithographies sur la Normandie.

L'orchestre existe depuis 1885 et participe régulièrement aux cérémonies et aux fêtes des établissements scolaires et religieux de la ville et des environs.

Depuis 1960 il effectue également, des tournées à l'étranger, en particulier en Scandinavie. Ces tournées donnent souvent lieu à des échanges ; ainsi cet été un orchestre de Göteborg a pu se produire à Vechta.

Depuis que l'appariement scolaire existe et que l'idée d'un jumelage avec une ville française se précise à Vechta l'orchestre souhaiterait effectuer une tournée en France et serait tout disposé à recevoir des orchestres français à Vechta.

Le groupe comprend environ 55 personnes. L'orchestre joue des marches et des airs folkloriques. Le Big Band joue du Glenn-Miller, du Rock, Boogie et ainsi que de la musique pop.

Le groupe ne dispose pas, bien entendu, de moyens financiers très importants. Jusqu'à présent il a été hébergé soit chez l'habitant, soit dans des écoles (il emporte ses matelas avec lui).

Les dates seraient, par ordre de préférence (de 3 à 10 jours, trajet compris) :

- 1) du 23 août au 6 octobre,
- 2) du 3 juin au 11 juillet,
- 3) du 28 mai au 8 juin.

Le groupe n'a pas exprimé de préférences en ce qui concerne les différentes villes d'une éventuelle tournée, souhaiterait cependant rester environ 2 jours à Paris.

Toute aide, tout conseil pour la réalisation de cette tournée me sera précieuse.

Avec mes sincères remerciements pour tout ce que vous voudrez bien entreprendre je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

R. Jean DESBONNETS.

CONCOURS

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Avis de concours pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur dans les écoles de Musique contrôlées par l'Etat.

Un concours en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de « Solfège Spécialisé » dans les écoles de Musique contrôlées par l'Etat est prévu à la fin du premier semestre de l'année 1973.

CONDITIONS D'ADMISSION
Peuvent être admis à concourir les candidats réunissant les conditions suivantes :

1) Etre âgé de vingt et un ans au moins le 1er janvier 1973 ;

2) Posséder la nationalité française depuis cinq ans au moins, sauf si la naturalisation a été prononcée au titre de l'article 64 du code de la nationalité française ;

3) Etre en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'armée ;

4) Jouir de leurs droits civiques et être de bonne moralité.

La clôture des inscriptions est fixée au 15 mai 1973.

Les demandes de renseignements et d'inscription à ce concours doivent être adressées à la Direction de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse. — Bureau de l'Enseignement et de la Formation Musicale Section des Concours Centralisés — 53, rue Saint-Dominique — Paris-7ème — Tél. : 555-05-39 ou 555-92-03 — poste 365.

Association des saxophonistes de France

L'AsSaFra est née !

En effet, l'Association des Saxophonistes de France vient d'être créée conformément à la loi (J.O. du 26 novembre 1971) sous la présidence d'honneur de son fondateur Marcel Mule. Elle est dotée d'un bureau ainsi composé :

Présidents : M. Daniel Deffayet pour Paris ; M. Jean-Marie Londeix pour la province.

Vice-Présidents : MM. Michel Nouaux et Georges Gourdet.
Secrétaire : M. Jean Davy — Secrétaire adjoint : M. Jacques Desloges.

Trésorier : M. Guy Lacour — Trésorier adjoint : M. Jean Ledieu.

Le but principal de cette association est la promotion et la défense du saxophone. L'AsSaFra parfaitement consciente des nombreux problèmes qu'elle aura à traiter, a besoin d'un nombre important d'adhérents qui, des Membres Bienfaiteurs aux membres sympathisants, en passant par les membres actifs auront à cœur de faire vivre et prospérer leur Association.

Pour une action efficace dans tous les domaines, elle doit compter bien évidemment sur le travail de son bureau (il n'y failira pas !) mais aussi sur l'aide importante voire indispensable de tous les saxophonistes... professionnels, amateurs et élèves.

Le taux des cotisations annuelles est fixé ainsi :

Membre bienfaiteur : à partir de 100 F.

Membre actif : 25 F.

Membre sympathisant : 5 F.

Le versement annuel se fera par virement postal à la trésorerie de l'Association : CCP 330.7480 La Source.

Les cartes annuelles de Membres seront remises contre montant des cotisations.

Une assemblée générale se tiendra tous les ans, à laquelle seront conviés tous ses membres.

Les membres actifs seront périodiquement tenus au courant des travaux du bureau par l'envoi d'un « Bulletin » qui informera sur tout ce qui concerne le Saxophone.

Le bureau espère soulever chez tous le même enthousiasme qu'il met lui-même dans la création de cette Association, pour le seul bien d'un instrument auquel Marcel Mule, notre maître, a su donner ses lettres de noblesse.

Nous nous devons de réunir et vous remercions de vous joindre à nous sans tarder.

Pour tous renseignements écrire : AsSaFra - 121 rue Lafayette - Paris-Xème.

Le Bureau de l'AsSaFra

VIENT DE PARAITRE

M. Fernand de Cougny, professeur d'éducation musicale, au Secrétaire V à Montréal, vient d'inventer une REGLE MUSICALE et une EQUERRE MUSICALE qui permettent aux élèves, par une ingénieuse combinaison, d'apprendre plus facilement la composition des gammes, des intervalles et des accords.

S'adresser aux EDITIONS MUSICALES DE COUGNY, C.P. 426, St-J. N. Montréal 129 - Canada.

RECRUTEMENT DE PROFESSEURS D'EDUCATION MUSICALE METHODES ACTIVES

Des professeurs sont recherchés : dans le but de pourvoir à des créations d'emplois pour la fonction de professeurs de musique, exclusivement méthodes actives. Ils doivent :

1) Posséder une parfaite connaissance de la pédagogie active soit ORFF, CORNELOUP, MARTONOT, soit une synthèse.

2) Posséder des compétences de chef de chœur dans le but de créer et d'animer des chorales d'enfants.

3) Avoir un esprit d'animateur et une formation culturelle et générale éclectique.

4) Posséder le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Musical (Concours centralisés) ou une compétence équivalente.

5) Jouer d'un instrument à vent ou à cordes et en posséder une connaissance suffisante pour enseigner (Niveau 1er Prix d'un Conservatoire National de Province).

EMPLOI
La fonction s'accomplira en trois points :

1) Education Musicale Méthodes Actives ; dans les classes des Ecoles publiques de façon fixe ou itinérante, et dans le cadre de la journée scolaire : 4 heures par jour, soit 16 heures par semaine.

2) Partie instrumentale ; dans un Conservatoire ou une Ecole de Musique également de façon fixe ou itinérante. 6 heures ou 8 heures par semaine.

3) Animation.

CONDITIONS
Statut fonctionnaire
Indices 327 à 615

Ces emplois sont à pourvoir pour la rentrée de septembre 1973.

Les candidatures seront retenues après étude du dossier.

Les candidats retenus auront à subir une épreuve sur chacune des matières citées.

Ceux qui auront satisfait à cet examen auront à accomplir un an de stage pour être proposés à la titularisation.

Ville d'Aix-en-Provence
CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Un poste de professeur de flûte-solège à temps complet (16 h.) est à prévoir au 1er octobre 1973.

Pour tous renseignements, s'adresser à Pierre VILLETTE, Directeur du Conservatoire, 16, rue Marzanne, 13100-Aix-en-Provence. Téléphone (91) 26.33.79.

AIX-EN-PROVENCE :

Vendredi 11 mai 1973, Casino Municipal, 20 h. 45 : *Sonates piano-violoncelle*, par Pierre Sagan, piano ; André Navarra, violoncelle. *Œuvres de Beethoven, Brahms, Sarcan, Chostakovitch.*

Mercredi 16 mai 1973, cathédrale Saint-Sauveur, 20 h. 45, concert spirituel, sous la direction de Pierre Villette, avec le concours de l'Orchestre et des chœurs du Conservatoire Choral de l'Université de Provence. *Œuvres de Bach, Henry Villette, et polyphonie du XVIIe S.*

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE MUSICALE 73 « JEUNESSE ET MUSIQUE A VIENNE »

La manifestation pour laquelle Leonard Bernstein a assumé le patronage d'honneur en raison de son grand intérêt pour la jeunesse musicale, se tiendra du 30 juin au 21 juillet 1973 et se déroulera essentiellement en 3 étapes :

30 juin - 5 juillet : orchestres de jeunesse et chœurs.

7 juillet - 15 juillet : orchestres de concert et fanfares.

17 juillet - 21 juillet : ensembles folkloriques et de jazz.

La jeunesse musicale du monde est invitée à participer avec ses orchestres symphoniques et de chambre, ses ballets, chœurs et ensembles folkloriques, ses orchestres de concert, des fanfares et de jazz pour faire de la musique en commun afin de continuer à maintenir la grande tradition de la « ville de la musique », Vienne.

Les fanfares seront appelées à se produire en concerts individuels et en concerts conjoints avec les autres ensembles participants ; elles pourront aussi prendre part à la compétition, à un concours spécial pour fanfares de marche ainsi qu'à des grands concerts.

Pour les renseignements concernant logement et repas, s'adresser directement au bureau de tourisme officiel du Festival « Intro : pa ».

Nous serions très heureux si la France était bien représentée à ce grand événement éducatif de 1973 en jeunesse et musique à Vienne.

Dkfm. Heiga Biegel, Secrétaire générale.

BATTERIES-FANFARES

Concours d'Excellence C.M.F.

Année 1973

REGLEMENT

Article 1er. - Un concours de solfège et d'instrument pour les tambours, clairons, trompettes, etc. est organisé chaque année par la Confédération Musicale de France.

Article 2. - Les épreuves auront lieu à Paris, le 28 octobre 1973.

Article 3. - Sont admis au concours : les candidats âgés de moins de 25 ans ayant obtenu dans chaque épreuve (solfège et instruments) organisée par nos Fédérations régionales de dix-huit à vingt points dans la Division supérieure et suivant le programme de la C.M.F. de novembre 1972.

Article 4. - L'inscription au concours doit être obligatoirement transmise par la Fédération régionale à laquelle est inscrite la société dont fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 15 septembre.

Article 5. - Tout candidat n'ayant pas obtenu au concours d'excellence deux premiers prix pourra être admis à concourir l'année suivante.

Article 6. - Les épreuves de solfège sont obligatoires. Pourront seuls en être dispensés, les candidats qui auront obtenu un premier prix l'année précédente.

Article 7. - L'épreuve de solfège comprend :

- 1) Une lecture à vue chantée ;
2) Le candidat aura à répondre par écrit à quatre questions élémentaires de théorie musicale (voir méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon » Editions Robert Martin) ;
3) Reconnaissance des sons.

Article 8. - L'épreuve d'instrument comprend :

- 1) L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury ;
2) L'exécution d'un morceau imposé ;
3) L'exécution d'une lecture à vue instrumentale.

Article 9. - Le vote par jury aura lieu par points suivant le barème ci-dessous

Epreuve de solfège : de 0 à 10 pour le solfège chanté ; de 0 à 4 pour la théorie ; de 0 à 6 pour la reconnaissance des sons.

Epreuves instrumentales : de 0 à 10 pour le morceau imposé ; de 0 à 5 pour la lecture à vue instrumentale ; de 0 à 5 pour la sonnerie.

Article 10. - Attribution des récompenses pour chacune des épreuves : 17 à 20 points, 1er prix ; 13 à 16 points, 2ème prix ; 10 à 12 points, 3ème prix.

N.B. - « Des feuilles d'adhésion batterie-fanfare » sont à la disposition des fédérations qui devront les réclamer à la C.M.F.

BATTERIES-FANFARES
CONCOURS D'EXCELLENCE CMF
Année 1973

PROGRAMME ET MORCEAUX IMPOSES

Clairons

- 1) Une sonnerie choisie par le jury (pages 56, 57, 58 méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon »).
2) Morceau imposé. « Souvenir de ma Première Revue », de J. Paget, éditions R. Martin.
3) Lecture à vue

Clairons-Basses :

- 1) Morceau imposé : « la Fête du Clairon Rolland », de P. Vidal, éditions R. Martin.
2) Lecture à vue.

Trompettes :

- 1) Une sonnerie choisie par le jury pages 10, 11, 12 et 13 du « Guide Pratique du Fanfariste », éditions Renato-Deslaurier.
2) Morceau imposé : « Cumières - Polka », de A. Fiquet, éditions J.-M. Champel.

Trompettes - Basses, Trompettes - Cors et Trompes de chasse :

- 1) Morceau imposé : « Lutèce - Polka », de A. Gossez, éditions J.-M. Champel.
2) Lecture à vue.

Clairons à pistons et Clairons-Basses à pistons :

- 1) Exécution de toute la « Marseillaise », arrangement de A. Trémine, pour Batteries-Fanfares, éditions J.-M. Champel.
2) Morceau imposé : « Echoes from the Dancing », de A. Fiquet, éditions J.-M. Champel.

Tambours :

- 1) Exécution de l'une des cinq marches (page 10 et 11 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », Tme 2), éditions R. Martin.
2) Morceau imposé : « Rigodon », de Ph. Vignon, éditions R. Goute.

TRES IMPORTANT. - Les sonneries imposées pour le concours d'excellence sont enregistrées sur disque « Decca » n° 451.016. Ce disque s'intitule « Sonneries réglementaires en fanfares ».

BATTERIES-FANFARES

MONITEURS
TAMBOURS ET CLAIRONS

Des examens pour le titre de moniteur tambour ou clairon sont organisés chaque année par la Confédération Musicale de France.

Les épreuves auront lieu à Paris, lieu à Paris, le 28 octobre 1973.

Sont admis à concourir tous les fanfaristes sans distinction d'âge capables d'exécuter le programme.

L'inscription au concours sera obligatoirement transmise par la fédération régionale à laquelle est inscrite la société dont fait partie le candidat. La date limite des inscriptions est fixée au 15 septembre.

Les candidats qui auront subi avec succès toutes les épreuves se verront décerner un diplôme de moniteur.

PROGRAMME

Moniteur clairon ou clairon maître :

- 1) Technique de l'instrument.
2) Questions théoriques (voir toute la théorie de la méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon », éditions R. Martin.
3) Exécution d'une sonnerie réglementaire (voir toutes les sonneries dans la méthode N.E.P. du Clairon.
4) Morceau imposé : « P.rouette » de A. Trémine, éditions France-Musique.
5) Déchiffrement à vue d'une partie manuscrite de clairon.
6) Faire travailler pendant dix minutes un élève ou un groupe d'élèves

dans l'enceinte de la



Bâtiment Victor

PORTE DE VERSAILLES

du 5 au 9 mai 1973

au service du grand public

SALON DE LA MUSIQUE

constitué par

le 4e FESTIVAL-EXPOSITION DE LA MUSIQUE DU DISQUE ET DE LA CHANSON et le 2e SALON INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE ET DE SES INDUSTRIES

chaque jour dans les stands, présentation de tous les instruments classiques, électroniques, audio-visuels, etc. animation du Grand Podium de variétés : démonstrations, auditions, prestations d'artistes, groupes, orchestres, etc. musique classique : podium spécial

tous les jours de 10 heures à 19 heures nocturne le mercredi 9 mai jusqu'à 22 h. 30 2 matinées professionnelles le lundi 7 et le mardi 8 mai de 10 h. à 13 h.

Le SALON DE LA MUSIQUE 1973 est constitué par le 4e Festival-Exposition de la Musique du Disque et de la Chanson (F.E.I.M.) et le 2e salon International de la Musique et de ses Industries (S.I.M.I.) manifestations autonomes créées et organisées par Artistes et Variétés depuis 1969. Commissaire général : Paul Fournat, en accord et avec le concours du Comité des Expositions de Paris (Foire de Paris).

Moniteur tambour ou tambour maître :

- 1) Technique de l'instrument et détail de tous les coups.
2) Questions théoriques (voir toute la théorie dans la méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome I, éditions R. Martin.
3) Exécution de l'une des cinq marches tambour des 1er, 2ème, 3ème 4ème groupes, page 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11 de la méthode N.E.P. du tambour, tome 2

4) Morceau imposé : « Joyeux Réveil », éditions R. Martin.

- 5) Déchiffrement d'une partie manuscrite de tambour.
6) Faire travailler pendant dix minutes un élève ou un groupe d'élèves.

ADRESSES D'EDITEURS :

Robert Martin : 106, La Coupée, 71009 - Mâcon.
Renato-Deslaurier : 25, rue Michel-Le-Comte, 75 - Paris (3e).

France-Musique : 36, rue de Paris, 66 - Perpignan.

Philippo : 24, boulevard Poissonnière, 75 - Paris (9e).

J.-M. Champel : Boite Postale n° 2, 01 - Neuville-sur-Ain.

Margueritat : 24, rue René-Boullanger, 75 - Paris (10e).

Alpha : 54, rue d'Hauteville, 75 - Paris (10e).

Goute : 5, chemin des Essarts, 95 - Domont.

Advertisement for 'L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE LA PLUS VENDUE EN FRANCE' by Jacqueline Lamin and Alphonse Leduc. Includes details about the book's format (pocket, 208 pages, 8.50 F) and publisher information.

Advertisement for Yamaha Music France. Features images of various musical instruments like saxophones, trumpets, and drums. Text includes 'LA BEAUTE DU SON' and 'DANS LE MONDE'. Contact information for Yamaha Music France is provided.

— ASSURANCES —

I - GENERALITES

L'année assurance commence le 1er octobre de chaque année et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

Pour être garanti, il suffit de remplir le bulletin d'adhésion et de l'envoyer accompagné du montant de la prime au Secrétariat de la Fédération si possible avant le 10 septembre de chaque année.

Les seuls modes de paiement retenus sont : le chèque bancaire et de préférence le chèque postal (3 volets) établis à l'ordre de :

Confédération Musicale de France

121, rue Lafayette, 75010 PARIS

Pour le chèque postal, indiquer le numéro de compte de la C.M.F. qui est 4638-65 PARIS.

La somme portée sur ces titres sera uniquement celle correspondant au total du bulletin d'adhésion.

Aucune garantie, de quelque nature qu'elle soit, n'est accordée pendant la période qui s'écoule entre le 1er octobre et le jour où est effectué le paiement. La garantie n'est acquise aux Sociétés que le lendemain de l'émission du chèque.

Les primes ne sont pas fractionnables, et celles payées en cours d'année ne garantissent les Sociétés que jusqu'au 30 septembre suivant.

Il est recommandé aux sociétés de tenir à jour le registre sur lequel sont inscrits leurs membres assurés (noms, prénoms, âges, professions et domiciles). Ce registre peut être contrôlé par un agent de la Compagnie d'Assurances.

II - ASSURANCE INDIVIDUELLE

Vous pouvez assurer :

— Les membres exécutants de votre société y compris, bien sûr, le porte-bannière.

— Vos Majorettes.

— Les membres d'un Groupe Folklorique, si ce groupe est adjoint à votre société.

— Votre personnel dirigeant : membres du Conseil d'Administration, du Bureau...

— D'une manière générale, toute personne même non musicienne mais s'occupant réellement de votre société.

LA GARANTIE S'APPLIQUE

— A tous les accidents survenant exclusivement pendant ou à l'occasion des réunions, répétitions, bals, concerts, fêtes, concours ou festivals, préparation de ceux-ci, voyages en canoë, automobile, vélomoteur, scooter, motocyclette, voiture, bicyclettes avec ou sans moteur, ou tous moyens de transport en commun, à quelque endroit que ce soit, en service commandé par le Directeur ou Président de votre Société.

— A tous les accidents survenant aux membres assurés lorsque ceux-ci se rendent aux lieux de répétition, réunions, services musicaux, etc... ou reviennent de ceux-ci organisés par la société, soit à pied, soit en utilisant les moyens de transport ci-dessus.

— A tous les accidents survenant aux membres assurés à l'occasion de sorties dites : « Excursion-Promenades ».

LA GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS

— Aux Membres Honoraires et aux membres de la famille accompagnant les membres assurés au cours des déplacements de la Société, qu'il s'agisse d'accidents survenant pendant ou à l'occasion de fêtes, réunions, etc... ou bien de sorties officielles.

ATTENTION !

Lorsque vous préparez une manifestation pour votre Société, vous êtes, bien souvent, dans l'obligation de faire appel à des personnes étrangères qui, bénévolement, viendront vous aider à faire quelques travaux (pose de guirlandes, construction d'un podium, clôture du stade, etc...). Il y a de fortes chances pour que ces personnes ne soient pas garanties en cas d'accident.

Dans ce cas, prenez vos précautions !

COMMENT VOUS ASSURER ?

Les Sociétés demeurent libres de choisir l'une des combinaisons de garanties et de primes prévues sous deux tableaux distincts « A » et « B » chacun de ces tableaux comportant six catégories d'assurance. Doivent obligatoirement figurer dans le tableau « A » :

— Les jeunes musiciens et sociétaires d'âge scolaire.

— Les sociétaires continuant leurs études à condition qu'ils ne soient pas assujettis à la Sécurité Sociale.

— Les musiciens retraités.

Si vous voulez garantir une indemnité journalière aux sociétaires « assurés sociaux », vous devez les inscrire dans le tableau « B ». Mais rien ne vous empêche de les inscrire dans le tableau « A ». En ce cas, ils n'auront pas d'indemnité journalière.

Que vous choisissiez « A » ou « B » notez que tous les assurés sociaux d'une même société doivent figurer dans le même tableau.

COMMENT ETES-VOUS GARANTIS ?

EN CAS DE MORT

Le capital correspondant à la catégorie choisie est intégralement versé aux ayant-droit : conjoint, descendants ou ascendants sur présentation de pièces justificatives de leurs droits. Ce capital n'est pas divisible à l'égard de la compagnie.

EN CAS D'INFIRMITÉ

Versement à la victime de l'indemnité correspondant à la catégorie choisie. Mais cette indemnité varie suivant le degré d'infirmité :

a) Infirmité du premier degré : Indemnité TOTALE ;

b) Infirmité du deuxième degré : La MOITIÉ de l'indemnité ;

c) Infirmité du troisième degré : Le QUART de l'indemnité.

EN CAS D'INCAPACITÉ TEMPORAIRE

Versement de l'indemnité journalière prévue uniquement au tableau « B ». Cette indemnité est versée à partir du onzième jour après l'accident et n'exécute jamais 180 jours. Elle est réduite de moitié à compter du 90ème jour.

Attention ! Cette indemnité n'est due que si l'accident occasionne une incapacité réelle de travail professionnel.

REMBOURSEMENT

Des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation engagés par la victime d'un accident garanti par le contrat.

Cependant, et dans tous les cas ci-dessus, au moment du règlement définitif, le montant des indemnités journalières qui auraient pu être versées, sera déduit du capital ou de la fraction de capital garanti.

Attention ! L'assurance ne garantit pas les personnes atteintes d'infirmités graves et permanentes.

III - RESPONSABILITE CIVILE

Sont garantis :

— Les dommages causés à des tierces personnes, par le fait de membres assurés, au cours ou à l'occasion des réceptions, bals, concerts, fêtes, défilés, concours et festivals, préparation de ceux-ci.

— Les dommages survenant dans les mêmes circonstances et causés aux membres assurés.

Les membres assurés sont considérés comme tiers entre eux.

Il n'y a assurance que si au moment de l'accident les membres assurés étaient en service commandé par le Directeur, sous-directeur ou Président.

LA GARANTIE S'APPLIQUE

— Au cours des déplacements effectués selon les instructions du Président ou de toute autre personne mandatée par lui.

— Au cours des sorties officielles dites « Excursions - Promenades ».

— Au cours des trajets tels qu'ils sont définis par l'article L 415 du Code de Sécurité Sociale et dans la mesure où le parcours n'a pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel ou étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant de l'emploi.

La responsabilité civile encourue par la C.M.F. en raison des accidents soit survenus aux membres honoraires ou membres de la famille accompagnant les membres et employés assurés, soit causés par eux à autrui, est formellement exclue de la garantie.

TRANSPORT

Tout membre assuré (ou toute personne dont il est civilement responsable) qui utilise un moyen de transport dont il est propriétaire (véhicule avec ou sans moteur ou tout autre véhicule) pour répondre à un service commandé par le Président ou toute autre personne mandatée par lui

DOIT SAVOIR QUE :

1) L'accident occasionné par son véhicule n'est pas garanti, que sa responsabilité soit engagée ou non. C'est son assurance personnelle qui doit le garantir. Mais, si le membre assuré est atteint de lésion corporelle ou décédé, c'est la garantie « assurance individuelle » qui est appliquée ;

2) Les dommages matériels causés à ses biens ne sont pas garantis ;

3) S'il transporte d'autres personnes avec lui, ces personnes sont, en cas d'accident, garanties par l'assurance individuelle à condition :

a) que le nombre de personnes transportées corresponde aux normes du véhicule utilisé ;

b) que ces personnes transportées soient des membres assurés ;

c) que le transport soit effectué bénévolement.

Le fait, pour un transporteur, de percevoir le remboursement de ses frais, n'est pas considéré comme étant onéreux.

La Compagnie rembourse à tous recours contre les propriétaires de véhicules transportant à titre gratuit les sociétés musicales dans le cas où leurs propriétaires ne seraient pas assurés contre le risque des voyageurs transportés.

IV - INSTRUMENTS DE MUSIQUE

L'assurance garantit aux membres assurés la moitié des dommages pécuniaires pouvant résulter du bris ou de la destruction de leurs instruments de musique quel que soit le mode de leur acquisition, à l'exception de la nature et la marque, consécutifs à un accident survenu aux dits instruments et rentrant dans les prévisions des garanties de la police responsabilité civile. (Vous pouvez demander à votre Fédération la liste des dommages non garantis).

V - INCENDIE

L'assurance est soumise à l'application de la règle proportionnelle. S'il résulte des estimations que la valeur totale des bâtiments et objets assurés excède la garantie demandée par les sociétés assurées, ces dernières sont considérées comme étant leurs propres assureurs pour l'exécuteur et supporteront leur part de dommages au marc le franc. La règle proportionnelle ne s'applique pas aux risques locatifs recouverts des locataires et recours des voisins.

Notez que les instruments de musique sont garantis chez les membres assurés qui seraient victimes d'un incendie.

VI - MOUVEMENTS D'EFFECTIFS

Si, pendant l'année assurance :

1) L'effectif de votre Société diminue, rien n'est changé au point de vue prime ;

2) L'effectif de votre Société augmente, il faut faire un avenant à la police pour les sociétaires en plus et les assurer à la même catégorie que ceux déjà inscrits. Cet avenant se fait sans compter la responsabilité civile.

VII - DISPOSITIONS DIVERSES

Ne sont en aucun cas garantis :

— Les dommages causés aux uniformes ;

— Les dommages causés aux vêtements personnels des membres assurés ;

— La fourniture, l'entretien et le renouvellement des appareils de prothèse y compris ceux de prothèse dentaire sauf en métal non précieux.

QUE FAIRE EN CAS... D'ACCIDENT

Adresser directement à la C.M.F. 121, Rue Lafayette, 75010 Paris, et dans les huit jours sous peine de déchéance :

— La déclaration d'accident mentionnant : les nom, prénom, profession, numéro d'immatriculation à la Sécurité Sociale, adresse du blessé et le nom de la société à laquelle il appartient.

— Indiquer sur cette déclaration le lieu, date, heure et circonstances de l'accident.

— Joindre : certificat médical, notes d'honoraires du médecin et du pharmacien, certificat d'arrêt de travail, photocopie du récépissé de paiement de la prime.

Important. — Dans le cas où la guérison ne serait pas acquise dans les délais prescrits par le médecin traitant, le blessé devra se faire délivrer un certificat de prolongation : faute de quoi, la guérison sera considérée comme acquise à l'expiration de la durée prévue au certificat initial. Aucune réclamation ne sera admise en cas d'observation.

DE DOMMAGES AUX INSTRUMENTS

Adresser directement à la C.M.F. et dans les huit jours, une déclaration signée de deux témoins et dans laquelle le bénéficiaire devra indiquer ses nom, prénom et domicile ainsi que la date et les circonstances détaillées du sinistre. Il indiquera également le nom de la société à laquelle il appartient.

D'INCENDIE

Donner, dans les cinq jours, avis du sinistre par écrit à la C.M.F.

Faire parvenir à la C.M.F., et dans le plus bref délai, une déclaration indiquant le jour, l'heure, les circonstances du sinistre, ses causes connues ou présumées, la nature et le montant approximatif des dommages.

Fournir, dans le délai de quinze jours, un état estimatif certifié des objets détruits et sauvés.

QUELQUES CONSEILS

Etablissez toujours un double de votre contrat.

Conservez les récépissés de versement de primes.

Lorsque votre Société est demandée pour faire un défilé de jour ou de nuit, EXIGEZ du comité organisateur qu'il vous fournisse au moins deux « couvreurs » placés devant et derrière votre formation (gendarmes, agents de Police, gardes-champêtres ou civils munis d'un brassard) pour la nuit ces couvreurs seront munis d'objets lumineux.

En cas d'accident (par exemple : un sociétaire touché par une automobile) c'est votre Président qui est responsable et votre Chef.

(Nafise établie par la Fédération des Charentes).

LE STAGE DE ROYAN

de la Fédération ORLÉANAIS-BERRY

C'est la troisième année que la Fédération Musicale Orléanaise-Berry et l'Association Régionale des Œuvres éducatives et de vacances de l'Education nationale - Académie d'Orléans-Tours organisent conjointement un séjour musical et de vacances, à l'intention des jeunes instrumentistes des sociétés fédérées de la région Centre et plus particulièrement du Cher, du Loir-et-Cher et du Loiret, départements relevant de la F.M.O.B.

Ce stage (du 2 au 22 août en 1972 et probablement du 2 au 22 août en 1973), s'adresse aux musiciens d'harmonies et de fanfares âgés de 13 à 19 ans et d'un niveau au moins égal à celui des examens fédéraux d'instruments de division élémentaire. Dans l'esprit des promoteurs et des responsables il convient que cette formule soit et reste un moyen de favoriser les contacts entre jeunes, parmi lesquels se trouvent et se découvriront les futurs cadres et animateurs des sociétés musicales et en particulier ceux des formations les plus modestes sur les plans de la qualité, des effectifs et des moyens.

L'expérience montre déjà que l'Art en lui-même y trouve très largement son compte, en raison du « brassage » heureux des différents niveaux, et de l'excellent esprit qu'ont su faire régner toutes les personnes attachées à l'encadrement et aux services sous la très compétente et très amicale auto-

du séjour depuis sa création. Dans son rapport de fonctionnement, Monsieur Guillet, professeur d'éducation musicale au Lycée et directeur de la société musicale de Romorantin, fait part de toute sa satisfaction quant au déroulement général des activités ; et ceux, parents et amis qui ont pu vivre la journée du 15 août au cœur même du stage, partagent sans réserve ce sentiment.

Le travail musical constitue l'activité principale des participants. Cinq heures journalières de répétition de détail et d'ensemble ont assuré la préparation minutieuse de onze concerts, donnés à Royan et dans sa région. C'est ainsi que « l'Harmonie » étudiante de l'Académie d'Orléans-Tours s'est fait entendre et apprécier à Saugon, Royan, Saint-Trojan, Les Mathes, Chatelaillon, Saint-Georges-de-Dionne et Fouras, dans un programme judicieusement établi et magnifiquement interprété. Tel est l'avis de nombreux auditeurs, d'abord curieux et en définitive étonnés par la grande qualité des prestations.

M. Georges Gourdet directeur du Conservatoire de Suresnes, M. Clavier, directeur de l'Harmonie de Royan ; MM. René Cornichon, René Cavoisy, Jean Millet et René Cimetière, respectivement président, vice-président et secrétaire général de la FMOB n'ont pas manqué de formuler leur jugement et d'exprimer leurs félicitations à l'adresse des musiciennes, des musiciens et

de leur chef d'orchestre.

Bien que les conditions météorologiques ne s'y prêtèrent que médiocrement, les stagiaires ont complété leur activité artistique en se livrant aux joies bienfaisantes de la baignade, des jeux de plage de la voile et des sports de groupe, pour l'exercice desquels la FMOB a acquis une partie du matériel nécessaire.

Cette réalisation résulte bien entendu du concours de nombreuses personnes et organismes sans lesquels la renommée et l'efficacité du séjour de Royan ne pourraient être ce qu'elles sont.

Il aura fallu, les structures et l'organisation de l'Arcoven de l'Académie d'Orléans-Tours et la compréhension de son secrétaire général, Monsieur Georges Vallée, l'accueil aimable et précieux de M. le directeur du Collège d'Enseignement Technique de Royan, l'aide bienveillante des municipalités de Royan et des villes visitées dans la préparation matérielle des concerts, l'appui, les encouragements et les crédits des Directions départementales de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs du Cher, du Loir-et-Cher, du Loiret et de la Charente-Maritime, l'accord unanime du bureau de la FMOB, de son président, de son secrétaire général et de son trésorier.

Il aura fallu aussi, les valeurs morales et professionnelles de Mlle Bourderion à l'intendance, de la famille Glatigny aux cuisines, de M. « Georges » chargé des transports, des monitrices, des moniteurs, Mme Cecile Nouvellet-Puzenat, Mlle Ginette Leniau MM. Jacques Larochette, Philippe Caron et Daniel Duchet, des directrices et directeur adjoints, Mlle Myriam Jacquet et M. Jean-Claude Nouvellet.

Il aura fallu encore, la foi, la gentillesse et les capacités de M. Roger Guillet, et de Mme les créateurs enthousiastes de cette entreprise. Pas un détail ne leur échappe, qu'il s'agisse de la musique, du confort matériel ou des soucis intimes de chacun. Ainsi ont-ils entre autres mérites d'importance, celui d'avoir fait de cette communauté une véritable « famille » où s'enseignent par exemple, le travail, le respect mutuel et l'authenticité.

Il aura fallu enfin, le remarquable comportement des cinquante-quatre jeunes gens et jeunes filles rassemblés par un même intérêt pour la musique et tous également imprégnés des bienfaits du travail et des loisirs collectifs. L'ardeur et le sérieux qu'ils ont mis dans l'accomplissement de leurs diverses activités méritent une attention particulière et les plus chaleureux compliments.

C'est là le gage indéniable d'une espérance certaine pour le développement de l'art musical et la pérennité des sociétés populaires d'amateurs.

L. MALET.



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales
turques K. ZILDJIAN

André Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

LES TRADITIONS NATIONALES ET LES LOIS DE LEUR DÉVELOPPEMENT

par Dimitri CHOSTAKOVITCH
lauréat du Prix Lénine, compositeur

Il existe, dans la musique, de nombreux problèmes sérieux que l'on conçoit, dans le monde, de façons différentes, parfois diamétralement opposées. Un de ces problèmes est celui, très important, de l'interdépendance et de l'interaction des cultures musicales de l'Occident et de l'Orient, des peuples éduqués sur les traditions de la pensée musicale européenne, et des peuples du reste du monde. Je voudrais dire au passage que j'ai beaucoup apprécié dans le rapport présenté au VIIème Congrès du Conseil international de la musique par le professeur indien Naralan Ménon le moment où il a justement souligné que l'emploi du terme « en voie de développement » à l'égard des grandes et anciennes cultures des Etats d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine est erroné.

Je ne me sens pas suffisamment préparé, bien s'en faut, pour engager une controverse avec les grands connaisseurs de l'art musical de l'Asie et de l'Afrique. Je ne suis ni un savant, ni un chercheur et, je l'avoue franchement, le temps m'a manqué pour étudier à fond la question des voies que doit suivre le développement de la musique de pays non européens. Dans quelle mesure les moyens d'expression acquis par un peuple durant des siècles peuvent-ils être utilisés, ou subordonnés aux règles artistiques d'une autre culture nationale? Je n'ai pas d'opinion claire sur la question de l'incompatibilité des systèmes modaux et harmoniques de pensée, sur l'utilité ou la nocivité des méthodes de développement polyphonique ou harmonique, propres à la musique européenne héritage culturel des pays d'Orient.

Mais ce dont je suis fermement convaincu, c'est de l'égalité fondamentale, dans la culture de l'humanité, de toute la multiplicité des traditions musicales nationales, de la richesse des mélodies, des rythmes, des timbres, des trouvailles poétiques développées par les chanteurs populaires, les instrumentalistes, ceux dont le métier est de faire la musique. Il ne s'agit pas, à mon avis, d'une compatibilité ou d'une incompatibilité entre divers systèmes musicaux, mais de la manière, des méthodes servant à résoudre le problème de l'interaction et de l'interdépendance des cultures de peuples se distinguant sur le plan ethnique et géographique. Tout dépend ici du tact musical, du talent du musicien-compositeur, interprète, pédagogue, théoricien, de son sens des responsabilités à l'égard de l'art, de sa probité professionnelle.

Bien sûr, beaucoup d'écueils le guettent. Le danger de nivellement d'alignement des cultures musicales des divers peuples sur l'étalon européen moyen existe toujours. On peut comprendre l'inquiétude des gens chargés de la formation de musiciens professionnels du pays, au courant de toutes les formes de diffusion de la musique. On ne peut admettre une approche irréaliste et, qui plus est, commerciale, le mépris de la grande tradition humaniste d'un peuple quelconque de notre planète. Cette démarche peut conduire à la destruction de valeurs artistiques précieuses. Mais on ne peut isoler l'art d'un peuple de l'échange naturel de réalisations créatrices entre les nations.

À mon avis, une des formes naturelles et logiques du développement de la tradition nationale, c'est non seulement son lieu direct avec la réalité qui l'entoure, avec les conditions sociales nouvelles et la prise de conscience du peuple, mais aussi sa capacité de s'enrichir de tout ce qui est véritablement progressiste sur le plan idéologique et technologique et qui est créé par d'autres traditions, parfois même très lointaines.

Bien sûr, ce processus doit prendre la forme d'un échange réciproque, rien ne doit être imposé de l'extérieur. Pour ne pas faire d'affirmation gratuite, je me permettrai

de rappeler quelques faits bien connus de l'histoire de l'art musical russe. L'emprunt de certaines images, de certains éléments du folklore oriental, n'a-t-il pas enrichi l'œuvre de Borodine, de Balakirev, de Moussorgski, de Rimski-Korsakov? Combien la musique russe serait apparue sans les « Danses poloviennes » de Borodine, l'« Islamey » de Balakirev, les « Danses persanes », de Moussorgski, « Schéhérazade », de Rimski-Korsakov, sans beaucoup d'autres pages de musique orientale.

L'expérience de l'U.R.S.S. confirme la justesse de l'orientation des efforts de plusieurs générations de musiciens soviétiques dans l'édification de la culture musicale de tous les peuples du pays. Il faut pouvoir imaginer toute l'immensité de notre pays, la diversité infinie des conditions géographiques et ethniques qui façonnent le mode de vie et le caractère de peuples parlant et chantant dans plus de 100 langues pour prendre conscience de l'ampleur de la tâche posée par l'histoire.

L'expérience de la musique classique russe, les remarquables traditions de l'école russe de composition, jouent un rôle énorme dans l'avenir de la culture musicale des peuples.

Je ne crois absolument pas que la culture musicale soviétique soit privée de contradictions, de difficultés. Il y a eu des difficultés, et des erreurs regrettables. Néanmoins, j'en suis convaincu, l'orientation de nos recherches était et reste juste, féconde. Les résultats obtenus dans les pays de l'Orient soviétique peuvent en témoigner.

Je voudrais rappeler que l'intense développement de la culture musicale soviétique a progressé et continue à progresser en profondeur, enrichissant l'époque de découvertes hardies, vraiment novatrices. Il suffit de citer ici le nom de Sergueï Prokofiev qui a donné une puissante impulsion aux recherches créatrices de nombreux compositeurs et interprètes dans le monde entier. Son rôle est aussi grand dans la révélation créatrice, des richesses de la musique populaire russe, et pas seulement russe. Je me contenterai de citer ici le remarquable Deuxième quatuor à cordes sur des thèmes kabardino-balkares.

Les compositeurs Guéorgui Sviridov, Sergueï Slonimski, Rodion Tchichédrine, Veïjo Tormis, Boris Tichtchenko, Moïsses Weinberg, Soulikan Tsintsadzé, méritent aussi à bien, avec ténacité des tâches musicales complexes.

Aram Khatchatourian a su s'inspirer de la musique des peuples de Transcaucasie pour créer des œuvres d'ordre symphonique ayant exercé une forte influence sur le développement de ces musiques nationales et particulièrement de la musique arménienne. Il faut considérer dans la même optique le rôle de Kara-Karayev qui est le chef de file de la musique azerbaïdjanaise soviétique.

Il me semble que ceux qui ont tendance à « protéger » les cultures musicales des peuples non européens oublient les réalités, les valeurs artistiques universellement reconnues qui ont été créées et, j'en suis convaincu, seront créées à l'issue d'une ingénierie créatrice audacieuse du compositeur dans un élément qui lui est initialement étranger.

Sans admettre l'écrasement d'une culture par un autre, le génocide culturel, l'implantation d'une culture musicale étrangère, nous ne pouvons pour autant appeler à isoler hermétiquement un système musical d'un autre pour en maintenir la virginité. Que les peuples d'Asie et d'Afrique, qui ont créé une culture perfectionnée et un riche folklore original, développent leur art, perfectionnent leur langage musical. Mais, ce faisant, qu'ils ne se bouchent pas les oreilles devant les

Éditions Henry LEMOINE

17, Rue Pigalle — PARIS-9ème — 874-09-25

MUSIQUE INSTRUMENTALE

Extrait du catalogue général

VIOLON

- ALARD (D.), Méthode complète et progressive
- ESPEJO (C.), Le travail pratique des gammes
- CLERGUE (J.), Sicilienne
- DAUTREMER (M.), Choral et scherzo caprice
- ESPEJO (C.), Alts tziganes
- Guajiras
- 2 Pièces dans le style ancien
- Tyrolienne
- FRANCK (C.), Mélancolie
- MAZELLIER (J.), Musette
- MON PREMIER ALBUM
- Pièces de divers auteurs à la 1ère position
- En 3 volumes
- TOMASI (H.), Paghliella (sérénade cynrénne)

VIOLONCELLE

- LEE (S.) Méthode complète
- BARLOW (F.), Sonate
- DELNAS (M.), Chanson petites russiennes
- SAMAZEUILH (G.), Chant d'Espagne

FLUTE

- HERICHE (R.), Exercices journaliers
- ABSIL (J.), Silhouettes
- AMELLER (A.), Barcarolle
- ARMA (P.), 12 Danses roumaines de Transylvanie
- AUCLERT (P.), Thème varié
- BARLOW (F.), Pavane
- BERTHELOT (R.), Fauréennes
- CAPLET (A.), Petite valse
- Réverie
- DAMASE (J.-M.), Scherzo
- DAUTREMER (M.), Amabilité
- LE BOUCHER (M.), Ode à Marsyas
- LCEILLET (J.-B.), Sonate en fa majeur
- Sonate en sol mineur
- MARC (E.), Bergers d'Arcadie
- MAZELLIER (J.), 2 Pièces brèves
- MICHAEL (E.), 2 Esquisses
- MOUQUET (J.), Flûte de Pan
- PHILIPPE (J.), Arioso

HAUTOIS

- BROD (H.), Méthode (révision Gillet)
- ABSIL (J.), Burlasque
- DAMASE (J.-M.), Rigodon
- Pavane variée
- Rhapsodie
- LCEILLET (J.-B.), Sonate en mi majeur
- Sonate en sol majeur

SAXOPHONE

- LONDEIX (J.-M.), Le saxophone en jouant
- 1er Cahier (1ère année)
- 2ème Cahier (2ème et 3ème années)
- 3ème Cahier (4ème année)
- Exercices mécaniques pour tous les saxophones
- 1er et 2ème cahiers
- 3ème Cahier
- Les gammes conjointes et en intervalles
- Le Détaché (staccato) aux saxophones
- ABSIL (J.), 5 Pièces faciles
- AMELLER (A.), Jeux de table
- BECK (C.), Nocturne

SAXOPHONE

- BROWN (C.), En promenade
- DAUTREMER (M.), Emotion
- DOUANE (J.), Capriccio
- LANTIER (P.), Allegro, arioso et final
- LELEU (J.), Danse nostalgique
- MAURICE (P.), Tableaux de Provence (5 pièces)
- MAZELLIER (J.), Spleen
- Oulck
- MURGIER (J.), 2 Pièces brèves
- VELLONES (P.), Rhapsodie

CLARINETTE

- DIDIER (Y.), Au service de la clarinette
- Méthode complète de clarinette système Boehm
- Etude des gammes et principaux accords
- ABSIL (J.), 5 Pièces faciles
- ARMA (P.), Divertimento n° 6
- DAUTREMER (M.), Gavottins
- Page en contraste
- Premier soufflé
- RUNGIS, Sept pièces : Barcarolle, Menuet, Elegie, Valse, Romance, Rondo, Aria

BASSON

- DHERIN (G.), et PIERNE (P.)
- Nouvelle technique du basson
- 1. Exercices et études (G. DHERIN)
- 2. Textes d'application (P. PIERNE)
- GAMBARO (J.-B.), 18 Etudes pour le basson

COR

- CHARLIER (I.), Méthode complète
- CONORD (C.), 45 Etudes de déchiffrage et transposition
- ABSIL (J.), Rhapsodie n° 8
- BIGOT (E.), 2ème Pièce
- Récit, scherzo et final
- CLERGUE (J.), Prélude, lied et rondo
- DAMASE (J.-M.), Pavane variée
- DOUANE (J.), En forêt d'Olonne
- DEPELSENAIRE (J.-M.), Nocturne
- MEYER (J.), Cordelinette

TROMPETTE

- ABSIL (J.), Suite
- ARRIEU (C.), Pièce brève
- CALS (M.), Improvisation
- DAMASE (J.-M.), Hymne
- DAUTREMER (M.), Sans peur
- FRIBOULET (G.), Introduction et marche
- JONGEN (L.), Air et danse

TROMBONE

- DHELLEMMES (R.), 25 études méthodiques préparatoires et élémentaires
- 25 Etudes de perfectionnement
- 25 Etudes polyphoniques d'après les Grands Maîtres
- CLERGUE (J.), Improromptu
- LANTIER (P.), Introduction romance et allegro

TUBA

- LANTIER (P.), Andante et allegro

PERCUSSION

- COURTIOUX (J.), Introduction à l'étude de la percussion
- TOMASI (H.), Cadence extraite du ballet des Djinnas pour timbales, batterie et xylophone

grandes conquêtes musicales des autres peuples.

Je me souviens avoir été très impressionné par un documentaire évoquant la vie d'un peuple indienne tout à fait sauvage, à en juger d'après les images, vivant dans des lieux difficilement accessibles quelque part sur le cours supérieur de l'Amazonie. Il contenait une scène vraiment émouvante : le chef de cette tribu et plusieurs hommes de son entourage écoutent un enregistrement sur bande du Concerto pour violon de Beethoven. Sur les visages de ces hommes que l'on vient de voir au travail, à la chasse, dans les conditions de vie les plus primitives, on lit une émotion intense, un bouleversement presque, Beethoven s'adresse à l'homme d'un autre monde, et, celui-ci entend et comprend ce qu'il dit.

Je pense que l'on peut en conclure une chose : la musique ne souffre pas, les restrictions nationales, elle n'a pas besoin de mesures protectionnistes. Il faut au contraire que les nations possédant des moyens plus développés de diffusion de la culture musicale, de spécialistes hautement qualifiés, de pédagogues, viennent aider les peuples qui, pendant des siècles, ont vécu sous la botte du colonialisme sans avoir la possibilité de développer leur culture nationale dans la

liberté et la dignité. Bien entendu, cette aide ne doit pas devenir une agression culturelle. Et, nous autres, musiciens, sincèrement préoccupés des destinées de la musique dans le monde, nous devons essayer de trouver un langage commun, d'élaborer une plate-forme idéologique et esthétique pour affirmer et sauvegarder les grandes valeurs culturelles, celles qui ont déjà été créées par les peuples du monde, et celles qui, incontestablement, seront encore créées.

MERLIN

la flûte scolaire en bois

Enfin !

Une flûte en bois, de qualité, à un prix raisonnable.

Soprano.
Doigté baroque.
Double perforation.

18.50 F

Soprano.
Doigté moderne.
Simple perforation.

17.50 F

Chez votre fournisseur ou chez

ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré
75001 Paris 260.62.47
260.48.61 260.65.26

Schneider

bois précieux

palissandre des Indes
production à la pièce
 finition exemplaire
doigté baroque

SOPRANO

ALTO

TÉNOR

avec clé
catalogue sur demande
chez votre fournisseur
ou chez

ALPHONSE LEDUC
AGENTS EXCLUSIFS
175, rue Saint-Honoré
75001 Paris 260.62.47
260.48.61 260.65.26

Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc..
Saxophones

Dalmat

66, rue de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque
Française

catalogue franco sur demande

CONSORTIUM MUSICAL EDITIONS - PHILIPPO

C. C. P. PARIS 286-25

24, BOULEVARD POISSONNIERE PARIS - 9ème

Tél. : 824-89-24

NOUVEAUTÉS 72 - 73

FLUTE et PIANO

J.-M. DEPELSENAIRE Concertino pour 3 flûtes et piano
P. PAUBON A un enfant
A. SEMLER-COLLERY Interlude

BASSON et PIANO

James MOREAU Poursuites

CLARINETTE et PIANO

J. CALMEL Deux pièces (Danse, Rêve)
J. CALMEL Blues et Variations

SAXOPHONE et PIANO

J.-M. DEPELSENAIRE Concertino pour 3 saxos alto (La boîte à musique)
AMELLER La Plata
MERIOT Romance

QUATUOR pour SAXOS pour débutants

A.-J. DERVAUX Ciolina
A.-J. DERVAUX Kopal

TROMPETTE et PIANO

A. AMELLER Tonada et Vidala
Marc BERTHOMIEU Petite suite martiale, trompette en sib et ut
FIEVET Réveil matin
J. LANGLAIS Pièces pour trompette et orgue
J. LANGLAIS 7 Chorals trompette et orgue
Jacques ROBERT Gaminerie
Jacques ROBERT Mini Concertino
Jacques ROBERT En forêt de Senart, trio pour trompette en Ut

PIANO

Pierre AUCLERT Jour ensoleillé
Jacqueline BRUNET Enfantaises 10 pièces faciles
Paul FIEVET Mignonnettes - Petit Prince
Georges FRIBOULET Cahier de Fabienne recueil 5 pièces assez faciles
Jacques LAMY 2 pièces dans un style ancien
Jacques LAMY Toccatina (Le Tombeau de Paradisi)
Richero PHILLIPPS Je joue du piano
Henri RAWSON Dans le calme du soir
A. RIBAUT Badinerie - Rondino Sol majeur
Jean SICHLER 5 pièces champêtres
WERNER Deux chansons pour Sophie

VIOLON et PIANO

Marcel ETGEN Evocation
Marcel ETGEN Rêveuse
Denise JOLY Ronde Provençale

VIOLONCELLE et PIANO

M. CECCONI Cinq et trois - Lamento
Marc BERTHOMIEU Deux pièces brèves
Gérard MEUNIER Berceuse

ŒUVRES pour FLUTE à BEC

Romain WORSCHER Pièces faciles, œuvres originales et transcriptions pour une flûte à bec soprano
Broceliande, suite pour flûte à bec soprano - 12 grands classiques (De Visée, Sor Mozart, Giordani, etc...) - 4 pièces (recueil) - 5 pièces (recueil)

HARMONIE - Dernières parutions

Jacques DEVO Mister Boum, (Marche)
Robert GOUTE Béret Rouge, (Marche)

BATTERIE-FANFARE - Dernières parutions

Pierre BREARD Le Grand Moulin, (Défilé)
Pierre BREARD Marche des Blaitams, (Défilé)
Pierre BREARD Minargent, (Marche)
Jacques DEVO Le Bravache, (Marche)
Jacques DEVO Galimatias, (Marche)
Jacques DEVO La Nonchalante, (Fantaisie - Marche)
Jacques DEVO Le Père Kutionist, (Fantaisie)
Jacques DEVO Saloon, (Fantaisie)
R. FAYEULLE Les Echos de l'Eygues, (Marche)
Robert GOUTE Marilasi, (Marche)
Robert GOUTE Urrugne, (Marche)
Marcel MASSE Le Thierrypontain, (Marche)
Marcel POIRRIER Les Trèfles d'Or, (Fantaisie)
Marcel POIRRIER Montfaucon, (Défilé)

PETITE METHODE FORMAT IN-8°

CLAIRON E. LANDY
CLARINETTE système Boehm LEFEBVRE
CORNET à pistons et saxhorns H. RAWSON
FLUTE avec l'étude du jazz H. RAWSON
FLUTE DOUCE « Lot » sans clé et à six CLOWEZ
clés
HARMONICA diatonique HAUSER
HARMONICA Chromatique ZINCONE
PIPEAU, flageolet ou flûte douce SCHLOSSER et MIOT
SAXOPHONES P. SEGOUIN
T A M B O U R NADAL
TROMPE de CHASSE suivie de fanfares .. V. CORNETTE
TROMPETTE et son emploi dans le jazz .. H. RAWSON

stages

BOULOURIS-SUR-MER

du 3 au 15 SEPTEMBRE 73

Adresser les inscriptions à la Fédération des Sociétés Musicales du SUD-EST, 254, rue Vendôme - 69003 Lyon.

Coût de l'inscription : 200 F.

STAGE DE LA LOYERE

FIN AOUT ET

DEBUT SEPTEMBRE 73

Adresser les inscriptions à la Fédération des Sociétés Musicales de SAONE-ET-LOIRE, M. REGNIER, 13 bis, rue du Petit-Bois - 71300 Montceau-les-Mines.

Coût de l'inscription : 200 F.

STAGE DE KURNBACH

(ALLEMAGNE)

DU 15 AU 22 JUILLET

(se faire inscrire à la C. M. F.)

ACHETEZ LE MACARON

C.M.F. AUTOCOLLANT

CONCOURS

à LUXEMBOURG

Harmonies et Fanfares

(voir Manifestations)

AVIS

Le Congrès d'été de la C.M.F. aura lieu à Lavour (Tarn) les 16 et 17 juin 1973.



des instruments français de classe internationale

trompettes
clarinettes
saxophones
trombones
cors d'harmonie
saxhorns
tubas
flûtes
hautbois
instruments à percussion
cymbales
instruments à cordes
guitares classiques et de jazz
instruments de fanfare,
batterie, sonorité

COUESNON

31, rue des Cailloux - 92-CLICHY
Téléphone : 737.89.75 - 737.46.92

En instruments de musique
il y a la qualité et la perfection...
La perfection c'est COUESNON

CLASSEMENTS HOMOLOGUÉS

(1971 - 1972)

EXCELLENCE SUPERIEURE

Section A
Section A
Section B
Section B

Fédération du Centre
Fédération de Normandie
Fédération du Sud-Est
Fédération du Sud-Est
Fédération du Sud-Est
Fédération du Sud-Est

PREMIERE DIVISION

1ère section
2e section

Fédération du Sud-Ouest
Fédération du Tarn
Fédération des Vosges
Fédération des Vosges
Fédération Franche-Comté - Belfort
Nord - Pas-de-Calais
Fédération du Sud-Est
Fédération du Sud-Est

DEUXIEME DIVISION

1ère section
2e section

Fédération Champagne et Meuse
Fédération Ile-de-France
Fédération Loire et Haute-Loire
Fédération Loire et Hte-Loire
Fédération Nord - Pas-de-Calais
Fédération Nord - Pas-de-Calais
Fédération Nord - Pas-de-Calais
Fédération de l'Ouest
Fédération de l'Ouest
Fédération du Sud-Est
Fédération du Sud-Est
Fédération du Centre
Fédération d'Indre-et-Loire
Fédération Nord - Pas-de-Calais
Fédération Nord - Pas-de-Calais
Fédération de l'Ouest
Fédération du Sud-Est
Fédération du Sud-Est
Fédération du Sud-Est
Fédération du Sud-Est
Fédération du Sud-Est

Philharmonie de Nevers.
Musique Municipale de Rouen.
Accordeonistes Cheminots Valentinois U.A.I.C.F., Valence (Drôme), 1971.
Accordeonistes Cheminots Valentinois U.A.I.C.F., Valence (Drôme), 1972.
Harmonie de Moutiers (Savoie).
Harmonie des Papeteries de France de Lancy (Isère).
Echo de la Vallée, Musique Municipale de Tullins-Fures (Isère).
Les Trompettes de Barberaz (Savoie).

Harmonie de La Teste (Gironde).
Harmonie L'Union des Enfants d'Albi.
Harmonie Municipale de Neufchâteau.
Batterie de l'Harmonie Municipale de Neufchâteau.
Harmonie Municipale d'Audincourt (Doubs).
Harmonie Houphines (Nord).
Orchestre à plectre, Romans (Drôme).

Fanfare Municipale de Witry-lès-Reims (Marne).
Le Ravell de Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis).
Harmonie de la Chazotte, La Talan-dière (Loire).
Chorale mixte O.C.O. Unieul (Loire).
Harmonie Municipale de Mous-en-Bazou (Nord).
Fanfare Municipale de Pont-sur-Sambre (Nord).
Fanfare Municipale de Dechy (Nord).
Harmonie Municipale de Labeuvrière (Pas-de-Calais).
Lyre Fontenaisienne, Fontenay-le-Comte (Vendée).
Batterie d'accompagnement de la Lyre Fontenaisienne (Vendée).
Fanfare-Batterie Teilloise, Teill (Ardèche).
Société Musicale de Corbas (Rhône).
Association Sportive et Culturelle Orvinoise (Batterie-Fanfare).
Harmonie de Cosne-sur-Loire (Nièvre).
Musique Municipale d'Amboise.
Fanfare Municipale d'Aulnoy-lès-Valenciennes (Nord).
Batterie de l'Harmonie Municipale de Loon-Plage (Nord).
Harmonie Municipale de Loon-Plage (Nord).
La Saint-Michel de Mesnard-la-Barotière (Vendée).
La Clique des Sapeurs-Pompiers de Marsanne (Drôme).
Société Musicale de Lagnieu (Ain).
Batterie-Fanfare de St-Lager (Rhône).
Les Bleuets de Figeac (Lot).
Accordeon-Club Périgourdin (Dordogne).
Harmonie des Hauts-de-Gironde, à St-Christoly-de-Blaye (Gironde).

Enregistrez sur microsillons Hi-Fi d'après vos bandes magnétiques ou cassettes

1 disque échantillon 7,50 pressage toutes quantités

200 exemplaires : 5,10 fr. le disque semblable à ceux de votre disquaire

AU KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles Paris 4^e
Tél. 887.09.87 - Métro Bastille

Documentation et tarif envoyés gratuitement sur demande

PARTICIPATION FRANÇAISE AUX CONCOURS INTERNATIONAUX DE MUSIQUE

LAUREATS 1972

- M. Guy Cottin, flûtiste, 1er prix à l'unanimité du concours international de flûte de Montreux (Suisse).
- M. Xavier Pillot, flûtiste, 2ème prix du concours international de flûte de Montreux (Suisse).
- Mlle Sylvie Gazeau, violoniste, 3ème prix du concours international de Montréal (Canada).
- Mlle Christine Turellier, flûtiste, 2ème prix ex aequo du concours international « Maria Canals » de Barcelone (Espagne).



RETENEZ BIEN CES DATES

- Lundi 21 mai 1973 : (MARSEILLE. Grand Hôtel de Noailles)
- Mercredi 23 mai 1973 : (BORDEAUX. Splendid Hôtel)
- Vendredi 25 mai 1973 : (CLERMONT-FERRAND. Hôtel Frantel)

Pendant ces trois jours, de 18 h. à 24 h., les sociétés

Buffet-Crampon - Demusa GmbH Alphonse Leduc et les Editions Musicales

présenteront leurs instruments de musique et leurs éditions avec la participation des solistes :

- | | |
|------------------|-------------------|
| Monika ROST | guitare |
| Jacques LANCELOT | clarinette |
| Daniel DEFFAYET | saxophone |
| Jacky MAGNARDI | cor |
| Robert HÉRICHE | flûte traversière |
| Pierre POULTEAU | flûte à bec |

CLASSEMENTS HOMOLOGUÉS

(1971 - 1972)

TROISIEME DIVISION		1ère section	
		Fédération d'Indre-et-Loire	Batterie-Fanfare « La Renaissance » de Joué-lès-Tours.
		Fédération du Midi	Fanfare des Etoiles du Rall-Béziers (Hérault).
		Fédération Nord - Pas-de-Calais	Association Musicale d'Allennes-lès-Marais (Nord).
		Fédération Nord - Pas-de-Calais	Harmonie de Lambre-lez-Douai (Nord).
		Fédération de l'Ouest	Ensemble Musical Mailletais, Maillé (Vendée).
		Fédération du Sud-Est	Lyre Dauphinoise de Genas (Rhône).
		Fédération du Sud-Est	Alliance Valentinoise, Valence (Drôme).
		Fédération du Sud-Est	Fanfare Municipale Ste-Cécile, Bourg-de-Péage (Drôme).
		Fédération du Sud-Ouest	Harmonie Les Joyeux Thibériens, Thiviers (Dordogne).
			Batterie-Fanfare Avant-Garde - St-Martin, Souillac (Lot).
	2e section	Fédération d'Auvergne	Harmonie de Riom (Puy-de-Dôme).
		Fédération de l'Ouest	Fanfare de Lezay, harmonie (Deux-Sèvres).
		Fédération de l'Ouest	Le Réveil Michelais (Charente-Maine).
		Fédération Sarthe-Mayenne	Batterie de la Musique Municipale d'Evron (Mayenne).
		Fédération Sarthe-Mayenne	Fanfare Sainte-Cécile de Meslay-du-Maine (Mayenne).
		Fédération Sarthe et Mayenne	Batterie-Fanfare La Renaissance, Le Bois-Martin (Sarthe).
			Union Musicale de Bouloire (Sarthe).
		Fédération du Sud-Est	Le Réveil Sabonnais Serrières (Ardèche).
		Fédération du Sud-Est	Batterie-Fanfare Annonéenne (Savoie).
	3e section	Fédération de l'Yonne	Harmonie Les Enfants du Tholon.
		Fédération d'Auvergne	Fanfare et Majorettes de Plauzat et Saint-Sandouy (Puy-de-Dôme).
		Fédération d'Indre-et-Loire	Lyre Républicaine d'Orbigny.
		Fédération de Normandie	Entente Musicale Saint-Mauvrien - Norrey-en-Bessin (Calvados).
		Fédération d'Orléanais-Berry	La Patriote de Mont-pres-Chambord (Loir-et-Cher).
		Fédération d'Orléanais-Berry	La Lyre de Cour-Cheverny (Loir-et-Cher).
		Fédération d'Orléanais-Berry	Fanfare de Jouet-sur-l'Aubois (Cher).
		Fédération Sarthe et Mayenne	Société Saint-Stanislas de Saint-Denis-de-Gastines (Mayenne).
JUNIORS		Fédération du Sud-Est	Cicale Estudiantina de Vienne (Isère).
	Juniors A	Fédération du Sud-Est	Les Amis de la Musique Vénissieux (Rhône).
	Juniors B	Fédération du Sud-Est	Accordéonistes Cheminots Valentinois formation Junior de Valence (Drôme).
			Batterie Municipale de Saint-Laurent-du-Fort (Isère).

Pour les Sociétés de Musique

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours

avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande au prix de 129 francs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

34, rue de Lisbonne - PARIS-8ème - Lic. 183 - Tél. 522.83.37

N'oubliez pas d'assurer vos sociétés à la C.M.F.

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4^e — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels

- A vent (bois - cuivre).
- A percussion.
- Accessoires.
- Tenues de musiciens.
- Equipements complets pour majorettes.
- Musique imprimée, méthodes, etc...

Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

Manifestations 1973

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSEE
20 mai 1973	CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE (Charente)	Concours national de musique, ouvert aux harmonies, batteries-fanfars, batteries.	M. Andrieux, trésorier, boulevard de la République, 16120 - Châteauneuf.
31 mai, 1er, 2 et 3 juin 1973	LUXEMBOURG (Grand Duché du Luxembourg)	Concours international pour harmonie, fanfare et chorales d'hommes.	M. Yvon Christnach, 23 a, rue des Ardenne, Luxembourg-Bonnevoile (Grand Duché de Luxembourg).
3 juin 1973	COLIGNY (Ain)	Concours de solfège et d'instrument de la Fédération des Sociétés de Musique Bresse et Revermont.	M. Emile Bouvard, président, Ceyzerlat (Ain).
15 et 16 juin 1974	VICHY (Allier)	Concours C.I.S.P.M. réservé aux Harmonies (1 par Nation) désignées par leur Fédération Nationale. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème.
17 juin 1973	MERIGNAC (Gironde)	Concours fédéral ouvert aux batteries et batteries-fanfars de l'Union des B.B.F. de la F.S.M.S.O.	M. Guy Mathieu, bar-tabacs à Pichey-Merignac (33).
23 et 24 juin 1973	WISSEMBOURG (Bas-Rhin)	Concours International de Chant Choral.	M. André Thaphanel, Secrétariat, 67160 - Wissembourg (tél. 88).
20 mai 1973	CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes)	Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes, avec le concours de la Musique des Gardiens de la Paix, organisé par l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières.	M. P. Tisseron, président, 13, Pavillon Belair, 08100 - Charleville-Mézières.
20 mai 1973	ST-POURCAIN-SUR-SIOULE (Allier)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.	M. André Klein, président fédéral, 2, rue Salignat, 03200 - Vichy.
27 mai 1973	SOU-MONT-POTIGNY (Calvados)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de Normandie.	M. Fernand Anne, président, 14100 - Lisieux.
2 et 3 juin 1973	VESOUL (Haute-Saône)	Congrès de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort.	M. A. Garaffi, Préfecture, 70000 - Vesoul.
3 juin 1973	ST-GERVAIS-LES-3-CLOCHERS (Vienne)	Assemblée générale annuelle de l'Union Départementale de Sociétés Musicales et Chorales de la Vienne.	M. Grollier 8R., 86230 - St-Gervais-lès-3-Clochers.
16 et 17 juin 1973	LAVAUUR (Tarn)	Congrès d'été de la Confédération Musicale de France.	M. Emile Bardet, président de la Lyre, 21, rue Théodore-Besséry, 81 - Lavaur.
24 juin 1973	THOIRY (Ain)	Congrès de l'Union Départementale des Sociétés de Musique de l'Ain.	M. Pierre Dupont, secrétaire départemental, Virieu-le-Grand.
FESTIVALS			
13 mai 1973	MARCILLAC (Gironde)	Festival annuel du Groupement des Sociétés du Biays et Cubzagais, organisé par l'Union Musicale de Marcillac, ouvert aux Harmonies, Batteries, Fanfars, Majorettes.	M. Daniel Lhoumeau, 33 - Marcillac.
19 et 20 mai 1973	OTTANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Ed. Gauby, président en exercice, 57840 - Ottange.
19 et 20 mai 1973	ROANNE (Loire)	Festival de Musique.	M. Roger Boutaric, 4, avenue Beauséjour, 42300 - Roanne-Arsenal.
19 et 20 mai 1973	MORANGE (Rhône)	Festival du Groupement Beaujolais-Villefranche.	M. le président de la fanfare, 69 - Morange.
19 et 20 mai 1973	ROANNE-ARSENAL (Allier)	Festival de Musique.	M. Boufaric, Mairie de Saint-Pourcain-sur-Sioule (03).
30 mai 1973	ST-POURCAIN-SUR-SIOULE (Allier)	Festival de Musique. Fête Fédérale de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.	M. Gabriel Rolando, 41, rue Charles-Plasse, 69 - St-Fons.
20 mai 1973	SAINT-FONS (Rhône)	Festival départemental du Rhône. Centenaire de l'Harmonie de St-Fons.	M. Pichelin, secrétaire général, Notre-Dame-de-Liesse (tél. 22.20.83).
20 mai 1973	SOISSONS (Aisne)	Festival Départemental.	M. Emile Bory, « Le Port », 42860 - St-Pierre-de-Bœuf.
26 et 27 mai 1973	ST-PIERRE-DE-BŒUF (Loire)	Festival de Musique.	M. Jean Dupin, directeur de l'Ecole de Musique, 49, route de Bordeaux, 33 - Le Teil.
27 mai 1973	LE TEICH (Gironde)	Festival de l'Union des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon et environs.	M. le président Chateaufort, 69 - Cublize.
27 mai 1973	CUBLIZE (Rhône)	Festival du groupement Rhins et Trambouze.	M. DUMONT, président de la Fanfare de Dardilly (69).
27 mai 1973	DARDILLY (Rhône)	Festival du groupement de Limonest.	M. Overncy, rue des Fossés, 54700 - Pont-A-Mousson.
27 mai 1973	PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique.	M. Louis Bernard, ELM 141, Grands-Rocs, 16709 - Ruffec.
27 mai 1973	RUFFEC (Charente)	Festival, organisé par le « Ravell Ruffecois », ouvert aux harmonies et batteries-fanfars et majorettes.	M. Fernand Anne, 8, rue Maréchal-Leclerc, 14100 - Lisieux.
27 mai 1973	SOU-MONT-POTIGNY (Calvados)	Festival de Musique.	M. le Président, Batterie-Fanfare de St-Donnet-de-Mure (69).
27 mai 1973	ST-BONNET-DE-MURE (Rhône)	Festival du groupement St-Symphorien-d'Ozon.	M. Pousse G., Directeur des Amis Réunis, 79 - La Ferrière.
27 mai 1973	LA FERRIERE-EN-PARTHENAY (Deux-Sèvres)	Festival.	M. Georges Bernasconi, Neuville-sur-Ain (Ain).
27 mai 1973	AMBRONAY (Ain)	Festival de Musique de la Fédération des Bords de l'Ain.	M. Frocon, président de l'harmonie, 69 - Neuville-sur-Saône.
27 mai 1973	NEUVILLE-SUR-SAONE (Rhône)	Festival du Groupement de Neuville.	Comité des Fêtes, 63240 - Le Mont-Dore.
Du 1er juin au 15 septembre 1973	LE MONT-DORE (Puy-de-Dôme)	Festival permanent.	M. René Cahen, 4, rue de la Fontaine, Marange-Silvange, 57300 - Hagondange.
3 juin 1973	MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. le Président de la Fanfare de Chaponost (69).
3 juin 1973	CHAPONOST (Rhône)	Festival du groupement de St-Genis-Laval.	Mme Lucie Laurent, 1, rue de l'André, 57290 - Fameck.
3 juin 1973	FAMECK (Moselle)	Festival de Musique et de Majorettes.	M. Feltl, 84, rue R.-Schumann, 57310 - Guenange.
3 juin 1973	GUENANGE (Moselle)	Festival Régional.	M. René Grollier, secrétaire, 86230 - St-Gervais.
3 juin 1973	ST-GERVAIS-LES-3-CLOCHERS (Calvados)	Festival de musique d'harmonies, batteries-fanfars, majorettes, organisé par la Société Musicale de Villegouge (33).	M. Cheval, président de l'Espoir Villegougeois Villegouge (33).
3 juin 1973	VILLEGOUGE (Gironde)	Festival de Musique organisé par l'Harmonie (L'Union Musicale).	M. Riglet, directeur, 18, rue Georges-Bannery, 45290 - Nogent-sur-Vernisson.
3 juin 1973	NOGENT-SUR-VERNISSON (Loiret)	Festival de majorettes.	Mme Eyrard, 11, av. des Tilleuls, 69 - Saint-Symphorien-d'Ozon.
3 juin 1973	SAINT-SYMPHORIEN-D'AZON (Rhône)	Festival de Musique de « L'Avant-Garde ».	M. le Président de « L'Avant-Garde », Le Moulin, 43300 - Langeac.
10 juin 1973	LANGÉAC (Haute-Loire)	Festival de Musique, ouvert à toutes Sociétés Musicales, à l'occasion du centenaire de l'Harmonie.	M. Pierre Vicaire, président, rue de Neufchâtel, Forges-les-Eaux (tél. 37).
10 et 11 juin 1973	FORGES-LES-EAUX (Sne-Marit.)	Festival de Musique.	M. René Godrin, 17, rue de la Moselle, Corny-sur-Moselle, 57680 - Noviant.
10 et 11 juin 1973	CORNÉY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Debrosse, président de la Lyre Paroissiale, 71 - Paray-le-Monial.
16 et 17 juin 1973	PARAY-LE-MONIAL (Saône-et-Loire)	Festival de Musique du Millénaire.	M. Gabriel Spanier, 2 bis, rue du Fort, 67110 - Basse-Ham.
17 juin 1973	BASSE-HAM (Moselle)	Festival de Musique.	M. Gaston Baller, 32, rue Sainte-Elisabeth, 67110 - Yutz.
17 juin 1973	BASSE-YUTZ (Moselle)	Festival de Musique.	M. Girardot, président de l'Harmonie, Route Nationale de Belleville-sur-Saône (69).
17 juin 1973	BELLEVILLE-SUR-SAONE (Rhône)	Festival du groupement des trois cantons.	M. Marchand, président.
17 juin 1973	CHAMON (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Collen, Casino de Charbonnières-lès-Bains (69).
17 juin 1973	CHARBONNIÈRES-LES-BAINS (Rhône)	Festival de Musique et Cinquantenaire.	M. Bellais, « Les Marguerites », rue de la Restauration, 54390 - Frouard.
17 juin 1973	FROUARD (Meurthe-et-Moselle)	Fête fédérale.	M. Comperat, 89150 - Saint-Valerien.
17 juin 1973	SAINT-VALERIEN (Yonne)	Festival du groupement de l'Ouest Lyonnais.	M. R. Cayrol, 69 - Vaugneray.
17 juin 1973	MESSIGNY (Rhône)	Festival organisé par la batterie-harmonie, ouvert à toutes sociétés musicales et chorales.	M. Jean Matard, directeur de la batterie-harmonie, 16170 - Rouillac.
17 juin 1973	ROUILLAC (Charente)	14ème Festival de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, ouvert à toutes sociétés musicales et groupes de majorettes, organisé par « Les Joyeux Thibériens ».	M. Jacques Cordeau, directeur de la Sté « Les Joyeux Thibériens », 46, rue Jean-Jaurès, 24 - Thiviers.
17 juin 1973	THIVIERS (Dordogne)	Festival de Musique, Fête des Fraises.	M. Pinore, 2, rue des Ardenne, 57140 - Wolpny.
17 juin 1973	WOIPPY (Moselle)	Festival de Musique.	M. Avarous, président de la Lyre Capdenoise, 12700 - Capdenac.
17 juin 1973	CAPDENAC (Aveyron)	Festival de Musique.	M. Boerer, place de la Liberté, Villefranche.
17 juin 1973	VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS (Haute-Garonne)	Festival annuel et centenaire.	M. Beal, avenue Jean-Deslandes, 42330 - Saint-Galmier.
23 et 24 juin 1973	SAINT-GALMIER (Loire)	Festival de Musique et concours de batteries.	M. Girardot, maire.
24 juin 1973	FOURAS (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Pierre Prais, 19, rue des Framboises, 57009 - Metz-Devant-les-Ponts.
24 juin 1973	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Marcel Meugnier, secrétaire de la Lyre de Paray-le-Monial, résidence du « Vieux-Moulin », Les Saules, avant le 31 mars 1973.
24 juin 1973	PARAY-LE-MONIAL (Saône-et-Loire)	Festival à l'occasion des fêtes du Millénaire de Paray-le-Monial, avec la Musique municipale de la Ville de Genève, musique d'honneur.	M. Gaston Fillingier, 126, Grande-Rue, Rech, 57430 - Sarralbe.
24 juin 1973	RECH-SUR-SARRALBE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Jean-Marie Meilinger, rue du Stade, 57110 - Haute-Yutz.
24 juin 1973	HAUTE-YUTZ (Moselle)	Festival de Musique.	M. Jean Deveau, secrétaire de la société, 03380 - Huriel.
24 juin 1973	HURIEL (Allier)	Festival de Musique à l'occasion du 90ème anniversaire de l'Harmonie « Les Enfants de la Toque ».	M. Lucrin, président de l'Echo de Reculet, Saint-Genis-Pouilly.
24 juin 1973	THOIRY (Ain)	Festival de la Fédération Musicale du Pays-de-Gex.	M. Gisclon, président de la Batterie-Fanfare 69 - L'Arbresle.
1er juillet 1973	L'ARBRESLE (Rhône)	Festival du groupement de la Vallée d'Azergue.	M. Célestin Collet, Hôtel de Ville, Castelnaudary 11400.
1er juillet 1973	CASTELNAUDARY (Aude)	Festival de musique organisé par l'Harmonie « Les Sans Soucis ».	M. Paul Coudurier, président de la Fédération des Musiques du Faucigny, 74 - Bonneville.
1er juillet 1973	CLUSES (Haute-Savoie)	Festival des Musiques de Faucigny.	M. Beaumont, rue de l'Église, 41700 - Contres.
1er juillet 1973	CONTRES (Loir-et-Cher)	Festival de Musique organisé par la Musique Municipale.	M. Joseph Krupp, 15, rue du Parc, 57134 - Distroff.
1er juillet 1973	DISTROFF (Moselle)	Festival de Musique et Cinquantenaire.	M. Viemont Roger, directeur, place Jacques-du-Beaury, Savigne-sur-Lathan (37).
1er juillet 1973	FARBEBERSVILLER (Moselle)	Festival de Musique.	M. Joubert Daniel, Ciron (Indre), tel. 16.
1er juillet 1973	SAVIGNE-SUR-LATHAN (Indre-et-Loire)	Festival de musique organisé par la Fanfare « l'Echo du Lathan ».	M. Pujol Jean, Montesquieu-Volvestre.
8 juillet 1973	CIRON (Indre)	Festival départemental de musique.	M. Robert Yax, 57128 - Le Val-de-Gueblange.
1er juillet 1973	MONTESQUIEU-VOLVESTRE (Haute-Garonne)	Fêtes du Centenaire de l'Harmonie.	M. Henri Labussière, chef de musique, 03 - Diou.
8 juillet 1973	LE VAL-DE-GUEBLANGE (Moselle)	Festival du 50ème Anniversaire.	M. Yves Rebière, secrétaire-directeur de la Société Musicale et Groupe Artistique, 24110 Saint-Aulaye-sur-Drôme.
8 juillet 1973	DIOU (Allier)	Festival de Musique, Fête Départementale de la Musique.	M. Emile Bouvard, président, 01 - Ceyzerlat.
8 juillet 1973	SAINT-AULAYE-SUR-DRONNE (Dordogne)	8ème Festival - Concours de Musique (ouvert à toutes Sociétés Musicales et Groupements de Majorettes).	M. Emile Deslandes, école de Metrich, 57110 - Königsacker.
8 juillet 1973	COLIGNY (Ain)	Rassemblement des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse.	
29 juillet 1973	METRICH (Moselle)	Festival de la Fédération Bresse-et-Revermont.	

LES ÉDITIONS MUSICALES TRANSATLANTIQUES

14, avenue Hoche — 75008 - PARIS
Tél. : 924-01-46

Nouvelle collection d'œuvres pour cuivres

- Ed. H. BULL**
— CONCERT pour Trompette, Cor et Trombone
Partition et Parties 14'
- D. DONDEYNE**
— SUITE POUR QUATUOR DE TROMBONES
Partition et Parties 10'40
- TROIS ESQUISSES DE FANFARE pour 3 Trompettes
Ut-2 Cors en Fa - 3 Trombones - 1 Tuba — Partition
et Parties 8'30
- G. HUGON**
— FANFARE pour 4 Cors - 3 Trompettes - 3 Trombones
1 Tuba — Partition et Parties 4'
- E. LOVREGGIO**
— EVOCATION pour 3 Trombones 1 Tuba - 4 Timbales
Partition et Parties 11'30
- J. MAILLOT**
— TRIO POUR CUIVRES pour Trompettes en Ut-Cor
en Fa-Trombone en Ut — Partition et Parties 4'30
- A. MASSIS**
— SUITE POUR QUATRE TROMBONES
Partition et Parties
- J. RIVIER**
— BRILLANCES pour Septuor de Cuivres
2 Cors - 2 Trompettes - 2 Trombones ténors - 1 Tuba
Partition et Parties 12'45
- H. SAUGUET**
— GOLDEN SUITE pour 2 Trompettes - Cor - Trombone -
Tuba — Partition et Parties
- P. SCIORTINO**
— CORTEGES Suite pour 3 Trompettes - 4 Cors -
2 Trombones - Tuba - Piano - Percussion
Partition et Parties 10'
- SUITE EN ROUGE pour 2 Trompettes Ut - Cor en Fa
Trombone ténor — Partition et Parties 12'
- J. SEMLER-COLLERY**
— DEUX PIECES pour Quatuor de Trombones
a) Chant Églogue
b) Chant Héroïque — Partition et Parties
- A. TISNE**
— OZMA pour 2 Trompettes - 2 Cors - 2 Trombones -
2 Percussions — Partition et Parties 12'
- STRATES COLORES pour Alto, Hautbois, Cor
anglais, Trompette et Trombone
- J.-J. WERNER**
— CANZONI PER SONAR pour Trompette - Cor
et Trombone — Partition et Parties 13'
- VIENT DE PARAÎTRE : Pour ACCORDEON**
- J.-J. WERNER**
— PETIT CONCERT pour quintette ou ensemble
d'Accordeons — Partition et parties séparées.

AVIS de CONCOURS

VILLE DE FECAMP (S.-M.)
Un concours est ouvert en vue de procéder au recrutement d'un professeur de violon-solfège, à temps complet, seize heures, au Conservatoire municipal de Musique (école agréée) de Fécamp.

Le concours aura lieu le jeudi 28 juin 1973, à partir de 9 h. 30 au Théâtre municipal, place Bellet, à Fécamp.

Dépôt des candidatures à adresser à Monsieur le maire de Fécamp, avant le 10 juin.

Les épreuves comprendront quatre parties :

1) Morceau imposé : Premier mouvement du Concerto en sol mineur, de Max Bruck ;

2) Un extrait d'une suite de Bach, au choix ;

3) Un morceau choisi dans la liste suivante :

— Tzigane, de Maurice Ravel ;

— 5ème Sonatine pour violon seul, de Martinou (Éditions Costalab) ;

— Les variations de concert de Galois-Montbrun ;

— Farandole et Bourrée, extraits des Danceries de Claude Delvincourt ;

4) Déchiffrement, épreuves pédagogiques et conversation avec le jury.

Le candidat reçu prendra ses fonctions le 1er octobre 1973.

Rémunération : indices bruts 400-785.

Possibilité de logement à titre onéreux.

Pour plus amples renseignements, les candidats peuvent demander copie de l'arrêté portant modalités de ce concours, en s'adressant à Monsieur le Directeur du Conservatoire, 1, place des Ducs-Richard, 76400 - Fécamp. Tél. 28.14.78.

Le directeur : Le maire :
R. MAURICE ; Richard PRANZO.

■ Ville d'HENNEBONT (Morbihan) organise JUIN 1973 concours recrutement directeur Ecole Municipale de Musique Des Septembre 1973, enseignement solfège méthodes actives, enseignement instrumental, responsabilité éducation musicale ultérieurement direction Hie Male, traitement sous-chef bureau Mairie — logement assuré, sérieuses aptitudes pédagogiques exigées. Demander renseignements à M. le Maire d'HENNEBONT-56700.

■ Ville d'ALES (Gard), recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

■ Ville d'ALEXANDRIE (Liban) recrute par concours sur épreuves, un professeur de clarinette enseignant aussi le saxophone et le solfège au cours moyen et supérieur (5 clés). Renseignements : Directeur de l'Ecole Municipale de Musique — 2, Place H. Barbusse à ALES (30200).

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne des 32 lettres
signes ou intervalles + T.V.A. (20 %)

(Nous ne transmettrons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

■ Union Musicale RODEZ, recherche rentrée 73-74. Professeur Ecole de Musique pour enseignement instruments harmonie et pouvant éventuellement assurer direction Société. Convientrait de préférence à excellent et dynamique musicien retraité. Ecr. Secrétariat Mairie. 12000-RODEZ.

■ Ville Région Grenobloise recherche : 1 rédacteur - 1 commis - 1 surveillant de travaux - par concours sur titres ou mutation. Cette même Ville recrute par ailleurs : 1 chauffeur tout permis. Donnerait préférences à bon musiciens d'harmonie. Ecr. au journal sous le No 60.

■ Ecole de Musique de COMPIEGNE, recherche pour le 15 septembre prochain, flûtiste pour assurer cours, et partie à la Musique Municipale (Division supérieure). Candidatures reçues jusqu'au 1er août, seront adressées à M. Guy MANGNY, Directeur de l'Ecole de Musique, Salles St-Nicolas, 2, rue du Grand-Ferré - 60200-COMPIEGNE

■ Entreprise DUBOST B.P. 50 89600 ST-FLORENTIN, recherche magasiniers et électriciens jouant clairon ou tambour.

■ URGENT — La musique de MONTTOIRE, recherche un Chef de Musique. Possibilité de logement et d'emploi. S'adr. à M. SIGNORET — Président de la Musique Municipale 33, rue St-Oustrille - 41800 — MONTTOIRE-sur-LE-LOIR.

■ Ecole de musique de Quimper (Finistère) cherche Directeur assumant la direction de l'Harmonie. Logement fourni. S'adresser M. Briand, 21, rue Kérivoal. 29000-QUIMPER.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes). timbre réponse

■ Pupitre de poche pour harmonie et fanfare, primé concours Lépine Paris. Mle déposé, unique sur le marché européen, documents gratuits. Ets TAIMIOT, 36 Argenton (Indre).

■ Pour la Ste-Cécile, pour vos concerts en salle ou en plein air « LAMENTO » de F.-P. LOUP. Aux éditions Robert MARTIN. MACON

■ Etes-vous des Auteurs ? Compositeurs ? Le Club 167, rue du Temple, PARIS-3ème, peut mettre la musique à vos textes, faire la partition de piano de vos mélodies, relevée d'après enregistrement sur minicassette ou bande magnétique. (J. timbre rép.).

■ Cours particuliers de Solfège, Piano, Guitare, Progrès rapides. Club des Auteurs, 167, rue du Temple, PARIS-3ème. Tél. 887-30-19.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Directeur jeune dynamique, pouvant enseigner tous les saxos, petits cuivres, gros cuivres à pistons, cherche place direction Harmonie Fanfare. Ecr. au journal sous le No 61.

■ Percussionniste diplômé donnerait cours instruments et solfège. Banlieue Est. Ecr. au journal. No 62.

FÉDÉRATIONS REGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

BOUCHES-DU-RHONE

Compte rendu du congrès de Paris

Le président fédéral pense que chacun des membres a reçu le compte rendu du congrès de Paris. Il indique qu'il vient de recevoir l'avenant de l'accord de la SACEM avec la Confédération. Le président fédéral demande au secrétaire général de prendre les dispositions pour communiquer cet avenant à toutes les sociétés.

COMPTE RENDU FINANCIER
Le trésorier général donne connaissance de la situation financière de la FMM qui s'avère excellente. Des détails seront donnés au congrès fédéral de Perpignan. Le président fédéral remercie le trésorier général pour la tenue des comptes de la Fédération.

LES STAGES
Le président fédéral demande à M. Courtial de vouloir bien nous parler des stages qu'il a organisés dans le département des Bouches-du-Rhône. M. Courtial, en préambule, est très heureux de se trouver à Béziers et c'est très volontiers qu'il explique les diverses possibilités pour l'organisation des stages. En premier lieu il faut avoir la foi et la volonté de réussir. Il reconnaît volontiers que cela n'est pas toujours facile mais jamais « impossible ». Par des démarches personnelles et par le succès des stages antérieurs, il faut reconnaître que le président des Bouches-du-Rhône a bien réussi. Diverses questions sont posées à M. Courtial d'où il résulte que chacun a des problèmes différents qui font que malgré la bonne volonté, l'on ne fait pas toujours ce que l'on désire.

Le président fédéral félicite M. Courtial de toutes les explications qu'il a bien voulu fournir et il pense que chacun en tirera profit pour le grand bien des sociétés.

Le président fédéral donne lecture d'une lettre émanant de M. Delcour, président de la Fédération du Gers, membre de la CME demandant que les instituteurs musiciens faisant partie d'une société fédérale postulent pour le poste de conseiller pédagogique départemental ayant trait à l'enseignement de la musique dans les écoles du 1er degré. A la suite d'une lettre adressée par le président fédéral à tous les vice-présidents, un seul instituteur de Saint-Giron a posé sa candidature. L'ordre du jour étant épuisé le président fédéral remercie tous les membres pour la bonne tenue de la réunion et lève la séance.

Le secrétaire général,
R. PORTES.

CENTRE

VICHY
Saison thermale 1973 : Concerts de l'Harmonie municipale au kiosque de la source de l'hôpital.

Mai : dimanche 13, à 16 h.
Juin : lundi 4, à 21 h. ; jeudi 14, à 21 h. ; lundi 18, à 21 h. ; lundi 25, à 21 h.
Juillet : lundi 2, à 21 h. ; lundi 9, à 21 h. ; lundi 16, à 21 h. ; lundi 23, à 21 h. ; lundi 30, à 21 h.
Août : lundi 6, à 21 h. ; lundi 13, à 21 h. ; lundi 20, à 20 h. 45 ; lundi 27, à 20 h. 45.
Septembre : lundi 3, à 20 h. 30 ; lundi 10, à 20 h. 30.
Au total : 16 concerts.

Fête fédérale et festival de musique de Saint-Pourçain-sur-Sioule
Voici la liste des sociétés musicales inscrites pour le festival de musique de Saint-Pourçain-sur-Sioule du 20 mai prochain :

ALLIER : Chantelle, Cussat, Dion, Lupatisse, Le Mayet-de-Montagne, St-Germain-des-Fosses, Souvigny, Villefranche-d'Allier, Vichy (Harmonie municipale).
CORREZE : Tulle. — CREUSE : Guéret, Moutier-Malcard. — NIVRE : Premery, Saint-Amand, Cosne-sur-Loire. — PUY-DE-DOME (Fédération d'Auvergne) : Beaumont, Courmon, Riom

VICHY
DIMANCHE 25 MARS 1973, à 17 h., THEATRE DU CENTRE CULTUREL VALÉRY-ARBAUD, IVME CONCERT DE LA SAISON D'HIVER 1972-1973, par l'HARMONIE MUNICIPALE DE VICHY (Direction : André RELIN).

PROGRAMME :
1) FANFARES ROYALES (Prélude, Menuet et Gavotte du Carrousel de la Grande Escurie (1636), J.-B. Lully.
2) IPHIGENIE EN AULIDE (ouverture), C.-M. Gluck.
3) ELEGIE (hautbois solo : Marcel Papon), A. Reub.
4) AIRS HÉTÉROGENES, A. Ancelet.
5) TROIS NEGRO-SPIRITUALS, composés pour quatuor de cuivres par A. Reub. a) ROLL JORDAN ROLL, b) GO DOWN MOSES (Down in Egypt Land), c) LITTLE DAVID PLAY ON YOUR HARP. Trompette : Alain Du Comte ; cor : Jean-Noël Molherat ; trombone : Marc Saimon ; tuba : Alain Belmont.
6) TARASS-BOLBA (Chez les Cosaques), A. Georges.
7) DANSE SLAVE no 1, A. Dvorak.
8) DEUX DEFILES pour Harmonie et Batterie-Fanfare (tambour-major : André Lafaye), a) Pas redoublé sur le célèbre MARCHÉ LORRAINE, L. Camé ; b) SUR LE RIIN, E. Beaublé.



403, Rue des Pyrénées - 75020

Examens d'élèves (Division Supérieure)

Ainsi que cela a été communiqué aux présidents départementaux, les examens d'élèves de la division supérieure, pour les quatre départements de la Fédération, auront lieu à Vichy, le 27 mai prochain, dans les locaux du Conservatoire et de l'Harmonie municipale. Appel des candidats à 8 h. 30 au local de l'Harmonie municipale, derrière l'hôtel-de-ville. Inscription limitée des candidats le 10 mai auprès du président fédéral.

Dépenses de l'exercice : 13.500,19 F Actif au 30-9-72 : 4.871,18 F

L'avoir total au 30 septembre 1972 se décompose ainsi : en caisse 253,72 F en banque (BRED) 426,96 F au compte chèques postaux 1.978,76 F à la caisse d'épargne 2.211,74 F 4.871,18 F

M. Beugnot, commissaire aux comptes, donne lecture du rapport établi par lui-même et Mme Fornet, à la suite de l'examen des comptes auquel ils ont procédé le 22 février. Ce rapport conclut à l'exactitude des comptes présentés par le trésorier.

Le président remercie ce dernier et met aux voix le compte rendu financier, qui est approuvé à l'unanimité.

b) Retard dans le paiement des cotisations.

M. Gaston Pin déplore une nouvelle fois la rentrée tardive des cotisations fédérales. De trop nombreuses sociétés ne sont pas encore en règle pour l'exercice en cours.

Le président regrette vivement cette négligence de la part des sociétés et recherchera avec le Comité les mesures à prendre pour y remédier.

M. Malfait (Chorale Caecilia, de Poissy) pense que le travail des trésoriers des sociétés serait facilité s'ils n'avaient à envoyer qu'un seul chèque global, soit à la Fédération, soit à la C.M.F.

Après avoir recueilli divers avis des délégués et des membres du Comité, le président estime que cette façon de procéder compliquerait singulièrement la tâche du trésorier de la Fédération, et demande que les fonds soient envoyés ainsi qu'il est précisé à la page 8 du bulletin de décembre 1972. Il insiste pour que les chèques soient libellés corréctement, en précisant notamment le nom de la société et l'objet du chèque.

c) Désignation des Commissaires aux comptes.

Le président rappelle qu'en application des statuts (article 3), les commissaires aux comptes doivent être désignés chaque année par l'assemblée générale.

Ce sont actuellement Mme Fornet, MM. Ansart, Beugnot et Goffinat.

Or, ce dernier vient de donner sa démission pour raison de santé. Il a donc lieu de le remplacer. M. Etienne Lorin propose M. Bernaus, qui est trésorier de l'O.A.P. et comptable de profession.

Le président propose à l'assemblée de désigner comme commissaires aux comptes pour l'exercice 1972-1973 Mme Fornet, MM. Ansart, Beugnot et Bernaus. L'assemblée approuve à l'unanimité.

4) RAPPORTS DES COMMISSIONS :

a) Commission des Récompenses. En l'absence de M. Grivot, président de la commission, le Colonel Charollais, secrétaire général, donne les indications ci-après :

Certains envois de médailles ont subi un retard du fait que le fournisseur était démissionné et a dû procéder à une nouvelle fabrication.

Il a été attribué au cours de l'exercice 1971-1972 :

— au titre de la Fédération, 14 diplômes, 25 médailles de bronze, 25 médailles argentées, 9 médailles dorées ;

— au titre de la C.M.F., 34 médailles de bronze, 17 médailles argentées, 37 médailles dorées, 9 médailles de vétéran, 5 médailles de chef ; en outre, 4 médailles ont été attribuées à des personnes ayant rendu des services notoires à nos sociétés,

soit au total 179 récompenses.

Le Colonel Charollais insiste sur la nécessité absolue de demander les médailles suffisamment à l'avance, si l'on veut pouvoir les remettre à la date qu'on s'est fixée. Notamment, en ce qui concerne les médailles de la C.M.F., les demandes doivent parvenir à la Fédération avant le 15 septembre, les demandes du personnel de la C.M.F. est trop occupé par la préparation du Congrès.

Certains délégués ont remarqué que l'envoi des médailles n'est pas assuré d'une façon très régulière par M. Grivot, il y a des retards inévitables.

b) Commission des examens.

M. Etienne Lorin donne lecture du rapport figurant en annexe II au procès-verbal. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Mlle Collart (Ecole de Solsy-sous-Montmorency) signale qu'elle a une élève âgée de 33 ans débutante en solfège et demande comment elle pourrait la présenter aux examens.

M. Etienne Lorin rappelle qu'il a été entendu de ne pas faire d'examen fédéral pour le solfège « débutant » ; les candidats seraient très nombreux, et cela surchargerait le travail des Centres d'examens. Il précise que rien n'empêche les sociétés ou les écoles de procéder à ces examens et de donner des diplômes.

M. Baron (Chorale de Courbevoie) estime que le candidat se sentirait mieux encouragé si le diplôme portait le timbre de la Fédération.

Après diverses autres interventions, le président suggère une solution donnant délégation de la Fédération aux Unions Départementales. Les écoles et sociétés pourraient prévoir des examens intercommunaux groupant plusieurs communes voisines et un délégué de l'U.D. y assisterait comme représentant de la Fédération. Sur le vu des résultats, l'Union Départementale attribuerait les diplômes sur l'initiative de la Fédération.

M. Baron (Chorale de Courbevoie) estime que le candidat se sentirait mieux encouragé si le diplôme portait le timbre de la Fédération.

Après diverses autres interventions, le président suggère une solution donnant délégation de la Fédération aux Unions Départementales. Les écoles et sociétés pourraient prévoir des examens intercommunaux groupant plusieurs communes voisines et un délégué de l'U.D. y assisterait comme représentant de la Fédération. Sur le vu des résultats, l'Union Départementale attribuerait les diplômes sur l'initiative de la Fédération.

Après diverses autres interventions, le président suggère une solution donnant délégation de la Fédération aux Unions Départementales. Les écoles et sociétés pourraient prévoir des examens intercommunaux groupant plusieurs communes voisines et un délégué de l'U.D. y assisterait comme représentant de la Fédération. Sur le vu des résultats, l'Union Départementale attribuerait les diplômes sur l'initiative de la Fédération.

Commandant Semier-Colleury dans le sens souhaité l'an dernier, et qu'il a l'assurance que, cette année, les candidats n'auront pas à chanter des notes trop hautes.

c) Commission de la Presse.

Le Colonel Charollais rappelle qu'un grand nombre d'articles ont été publiés sous la rubrique « Ile-de-France » dans le journal de la C.M.F. Il rappelle également que ces articles sont publiés sous la responsabilité du président de la Fédération. C'est donc à celui-ci que doivent être adressés tous les projets d'articles pour mise au point et visa. Envoyer des articles directement à la C.M.F. ne peut que faire perdre du temps, puisque cette dernière les renverra à la Fédération.

Les articles doivent être arrivés avant le 4 du mois si l'on veut qu'ils paraissent dans le journal du mois suivant.

Les articles ne doivent pas être trop longs ; il faut éliminer les détails qui trouveront une meilleure place dans la presse locale, les analyses des œuvres jouées qui sont souvent « archi-convenues ». En revanche, il faut insister sur les personnalités présentes, le nombre des auditeurs, leurs impressions.

Il y a le plus grand intérêt à envoyer des articles dactylographiés et, afin d'éviter toute confusion, d'indiquer en majuscules les noms des œuvres, des auteurs et des personnes citées.

M. Baron (Chorale de Courbevoie) estime que le procès-verbal du Congrès de la C.M.F. de novembre 1972 est rédigé d'une façon trop confuse. Cela donne l'impression plus d'un compte rendu sténographique que d'un procès-verbal. Sur beaucoup de points, la conclusion des débats n'apparaît pas, ou du moins pas clairement.

M. Malfait (Chorale Caecilia, de Poissy) estime au contraire que le compte rendu détaillé tel qu'il figure au journal donne une vue complète des débats.

Le président répond qu'il ne lui appartient pas d'intervenir dans la rédaction du procès-verbal des Congrès de la C.M.F. Mais il retient ces remarques pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée générale de la Fédération.

M. Baron demande qu'après chaque congrès le journal public la composition du conseil d'administration de la C.M.F.

Le président transmettra cette demande qui, selon lui, ne devrait présenter aucune difficulté.

d) Commission technique (classement et concours itinérant).

M. Varin, secrétaire de la commission, donne les informations ci-après sur l'activité de la commission depuis la précédente assemblée générale.

Classement : — Le 14 juin 1972, la Chorale de Lutèce de l'U.A.I.C.F. a été classée en 2ème division, 1ère section ; — Le 15 juin 1972, l'Orchestre d'accordéons de l'U.A.I.C.F. a été classé en 1ère division, 2ème section ; — Le 22 octobre 1972, le Réveil de Blanc-Mesnil, avec ses majorettes, a été classé en 2ème division, 1ère section.

Concours itinérant : — Le 15 juin 1972, l'Orchestre d'accordéons de Paris a obtenu un prix ascendant et monte en division d'excellence 1ère section, avec félicitations du jury au directeur ; — Le 9 décembre 1972, l'Orchestre philharmonique de Châtenay-Malabry a obtenu un prix ascendant et monte en division supérieure A, avec mention au directeur.

Le président rappelle que 50 % des sociétés n'ont jamais été classées ou font état d'un classement si ancien qu'il n'a plus aucune valeur. Il demande donc aux sociétés de se faire classer.

M. Varin signale que plusieurs sociétés ont demandé des renseignements qui leur ont été fournis. Mais depuis, il n'en a plus de nouvelles.

M. Monti (Etudiantina d'Argenteuil) dit n'avoir pas reçu le diplôme prévu à l'article 10 du règlement du concours itinérant.

Le président fait remarquer que la périodicité du concours n'est pas fixée par le règlement. Le Comité a fixé comme date de clôture la fin de l'année 1973, et de prévoir l'attribution d'honneur et la remise des médailles à l'occasion de l'assemblée générale 1974 qui pourrait avoir lieu à Pantin. Cependant, si les sociétés le désirent, il ne verra aucun inconvénient à établir le diplôme dès à présent et à les leur envoyer.

5) ELECTIONS

Le président rappelle que 7 membres du Comité, MM. Charollais, Dufour, Fornet, Huys, Etienne Lorin, Massuchetti et Gaston Pin, arrivent en fin de mandat. Ils sont rééligibles et sont tous candidats.

En outre, une candidature nouvelle a été enregistrée, celle de M. Lofferon, directeur de l'Harmonie et de l'Ecole de Musique d'Etampes.

Les électeurs doivent donc, pour que leur bulletin de vote soit valable, rayer au moins un des huit noms qui y figurent.

Pendant qu'il est procédé au vote, le président propose à l'assemblée de constituer comme suit la commission de dépouillement :

Président, M. Boulanger ; vice-président, M. Malfait, Griponet et Monti.

L'assemblée est d'accord.

La commission, après avoir procédé au dépouillement, en remet le procès-verbal au président qui procède aux résultats du vote :

Votants : 81 ; bulletins nuls : 0 ; suffrages exprimés : 81.

Sont élus : M. Ansart, 80 voix, élu ; M. Charollais, 80 voix, élu ; Etienne Lorin, 78 voix, élu ; Fornet, 76 voix, élu ; Gaston Pin, 74 voix, élu ; Lofferon, 70 voix, élu ; Dufour, 10 voix, non élu.

6) AUGMENTATION DE LA COTISATION FEDERALE :

Le président rappelle que la dernière assemblée générale a porté la cotisation de 30 à 35 F. Au cours de la discussion, il avait même été envisagé de la porter à 50 F. et une forte majorité s'y était ralliée. Mais certains délégués ayant fait valoir qu'ils n'étaient mandatés que pour la somme de 35 F prévue à l'ordre du jour, l'assemblée s'en est tenue à ce chiffre, laissant le soin à l'assemblée générale 1973 de proposer une nouvelle augmentation.

Le président indique qu'une nouvelle augmentation est nécessaire. Le taux de 30 F a pris effet d'octobre 1965. Au 1er octobre 1973, l'indice des prix par rapport à cette date sera passé de 100 à près de 200. Il est donc tout à fait raisonnable de fixer la cotisation à 50 F à compter du 1er octobre 1973.

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée avec une forte majorité (78 voix pour, une voix contre, deux abstentions).

7) ASSURANCES :

Le Colonel Charollais insiste, bien que cela figure déjà dans le rapport moral, sur l'impérieuse nécessité pour les sociétés d'assurer leurs membres exécutants et les membres de leur bureau, ainsi que les professeurs et les élèves.

Madame Venet-Rolin (l'Alouette Montgeronnaise) signale que certains parents, payant déjà une assurance scolaire, ne veulent pas payer l'assurance-groupe de la C.M.F. Elle a d'ailleurs signalé le fait par une lettre à la Fédération.

Le Colonel Charollais dit avoir transmis cette lettre à la C.M.F. pour avis et ne pas avoir de réponse. Il va intervenir à nouveau. De toutes façons, c'est aussi l'avis de MM. Rallier et Aubert. Il estime que, le coût de l'assurance-groupe de la C.M.F. n'étant pas très élevé, il serait prudent d'assurer tous les élèves inscrits ; le montant de l'assurance pourrait être inclus dans le droit d'inscription qu'il suffirait d'augmenter légèrement.

Madame Venet-Rolin déclare qu'elle se rangera à cet avis.

8) QUESTIONS DIVERSES :

a) Fanion de la Fédération.

Le président ajoute à ce qui a été dit dans le rapport moral que le Comité et lui-même souhaiteraient la transmission du fanion fédéral à la transmission du fanion fédéral. Elle a d'ailleurs signalé le fait par une lettre à la Fédération.

Le président ajoute à ce qui a été dit dans le rapport moral les précisions ci-après concernant la nouvelle réglementation adoptée par le Comité :

— Médaille d'encouragement pour les jeunes musiciens (petit module 21 mm) ; médaille de bronze après 2 ans d'appartenance à une société ; médaille argentée après 4 ans d'appartenance à une société ; médaille dorée après 6 ans d'appartenance à une société.

Nota. — Il est précisé qu'il s'agit de l'appartenance effective à la société comme exécutant.

Toutefois, les élèves apprenant des instruments qui ne trouvent pas leur place dans les sociétés pourraient, lorsqu'ils ont subi les examens fédéraux du niveau supérieur, obtenir la médaille à titre exceptionnel sur décision du Comité dans chaque cas particulier.

— Médaille pour les musiciens (grand module 31 mm) ; médaille de bronze après 9 ans d'appartenance à une société ; médaille d'argent après 12 ans d'appartenance à une société ; médaille dorée après 15 ans d'appartenance à une société.

Nota. — Après 20 ans, les intéressés peuvent obtenir la médaille de bronze de la C.M.F.

c) Bulletin de la Fédération.

Le président expose que, par l'intermédiaire de M. Duboz, président de l'Amicale de Villabé, membre du Comité de la Fédération, et professionnellement secrétaire général de la mairie de Villabé, il a eu des contacts avec l'Agence Service France qui pourra éditer deux fois par an, en principe en mai et novembre, un bulletin imprimé en 10.000 exemplaires. Cela permettra d'en donner un à chaque musicien, et à chaque membre du bureau des sociétés. La distribution aux sociétés se fera par l'intermédiaire des Unions départementales.

En outre, la Fédération enverra aux maires, conseillers généraux, préfets, sous-préfets.

Le président présente une maquette de ce bulletin dont le premier numéro paraîtra fin mai 1973 et commentera notamment le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 février 1973, la liste des membres du Comité de la Fédération, la liste des membres des Bureaux des Unions départementales, les comptes rendus des assemblées générales des Unions départementales, un résumé du Congrès de la C.M.F. de novembre 1972.

d) Union départementale des Hauts-de-Seine.

Le président expose que cette U.D. a été constituée il y a quelques années. Son président, M. Brouquières, a donné sa démission en septembre 1972, mais au lieu de la donner au bureau de l'U.D., il l'a adressée à la Fédération en y joignant les archives et le fonds de caisse.

Le président et le Colonel Charollais ont alors contacté le vice-président, M. Boquet, et celui-ci a convoqué, le 27 janvier dernier, une réunion du Bureau à laquelle il avait convié les présidents de toutes les sociétés du département.

Le Colonel Charollais a présidé cette réunion à laquelle, sur sept et une sociétés, sept étaient présentes et six avaient envoyé des pouvoirs. Certains membres actuels

du Bureau ont fait connaître leur intention de démissionner. Il a été entendu que le Colonel Charollais convoquerait une assemblée générale qui se tiendrait au siège de la Fédération.

Le président souhaite vivement la remise en route de cette U.D.

e) Subventions.

Le président informe l'assemblée des démarches qu'il effectue actuellement avec le Colonel Charollais auprès du Conseil de Paris et des Préfets des six départements de l'Ile-de-France pour obtenir des subventions.

Il rappelle qu'autrefois, avant la réorganisation de la région parisienne, la Fédération recevait une subvention du département de la Seine et une du département de Seine-et-Oise.

Il rend compte de l'entretien qu'il a eu avec l'attaché culturel et le conseiller technique musical à la préfecture de Bobigny, l'indépendance de la question de la subvention, l'éventualité d'une manifestation musicale groupant plusieurs sociétés sur le parvis de la préfecture a été envisagée.

f) Grand Prix de musique de kiosque.

Le président explique que cette manifestation envisagée par l'ORTF (Journal de Paris-Ile-de-France) au concours de la Fédération a dû finalement être abandonnée faute de crédits.

g) VŒUX :

a) Vœux aux vœux émis à la dernière assemblée générale. — Remarques de M. Baron sur le journal de la C.M.F. : Annonce des manifestations importantes. — Le président fait remarquer qu'il y a eu quelque chose de fait : le journal a parlé du concours international « La Lyre d'or » de Vichy, du festival des musiques militaires, des concerts symphoniques de l'orchestre des élèves du Conservatoire de Paris, etc...

Musiciens du soir. — Le président a constaté que les comptes rendus étaient plus fréquents et plus détaillés ; en outre, et cela est encore plus important, l'ORTF a allongé la durée de l'émission.

— Vœu de M. Louet (Fanfare de Moncy) :

M. Louet avait demandé que les présidents des U.D. soient de droit membres du Comité.

Le président explique que, sous cette forme, il faudrait une modification des statuts. Le Comité a estimé que le même résultat pouvait être atteint par une simple modification du règlement intérieur, en y ajoutant un article 6 ainsi rédigé :

« Les présidents des Unions départementales non membres élus du Comité et sont admis de droit comme conseillers techniques à titre consultatif. Ils sont convoqués à toutes les réunions du Comité comme les membres élus. »

M. Louet considère que cette solution lui donne satisfaction.

b) Vœux nouveaux.

Le président rappelle que les vœux devaient parvenir à la Fédération avant le 1er février afin que le Comité puisse les examiner avant l'assemblée générale. Aucun vœu n'a été envoyé. Cependant, si certains délégués souhaitent soulever des questions, il pourra être procédé à un échange de vues, mais sans aboutir, faute d'étude préalable à une conclusion.

M. Huys (président de l'U.D. de Paris) demande qu'une intervention nouvelle soit faite par la C.M.F. auprès des autorités compétentes en vue de pouvoir faire décerner aux musiciens soit les palmes académiques, comme cela se faisait autrefois, soit la médaille des arts et lettres.

M. Rallier explique que ces deux décorations dépendent de deux ministères différents, l'Education nationale et les Affaires culturelles.

Le président signale que cette question a été soulevée au Congrès des Sables-d'Olonne en juin dernier. Il y a eu un vœu de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais demandant que les professeurs et animateurs des sociétés musicales puissent bénéficier d'un contingent de palmes académiques à l'instar des responsables et membres des œuvres post-scolaires. Ce vœu a été repris lors du Congrès de novembre dernier. Le président suivra la question auprès de la C.M.F. pour l'année en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance et demande aux délégués de bien vouloir rester quelques instants pour entendre :

1) l'enregistrement sur magnétophone de l'exécution par la fanfare de la Garde Républicaine d'une marche « Sainte-Cécilia » composée par M. Buffart, membre du Comité de la Fédération.

2) Mlle Françoise Gassein, de l'O.A.P., qui a obtenu un premier prix d'accordéon au concours d'excellence de la C.M.F. et qui interprète « Parità a piccolà », de Torbjorn Lundquist.

3) le quintette de l'O.A.P., composé de Miles Marie-José Bernaus, Martine Lebret et Françoise Riblet, et de MM. Régis Baudrillart et Georges Guillaume, qui a obtenu un deuxième prix au concours d'excellence de la C.M.F. et qui interprète « Pêche polonoise » en duo de Hans Sachs.

CONCERTS DE PRINTEMPS. — L'Harmonie donnera les concerts suivants : le mardi 8 mai 1973, à 20 h. 45, dans la salle des congrès du ministère, 20, avenue de Ségur, Paris-7ème ; dans les kiosques parisiens, le 6 juin, square de Cholsy, à 21 h., le 13 juin, parc Montsouris, à 21 h., le 20 juin, square marie de l'Étoile, à 21 h.

Pour tous renseignements sur les activités du club (cours de solfège ou d'instruments, répétitions des formations) tel. au Secrétariat : 336.35.71.

ILE DE-FRANCE

Le Comité de la Fédération invite instamment les sociétés qui ne l'ont pas encore fait :

1) à régler leur cotisation (35 F) pour l'exercice 1972-73 ; 2) à renvoyer dûment remplie la feuille de renseignements (feuille rose) jointe au bulletin de décembre 1972 (page 25)

3) à payer les droits d'inscription aux examens fédéraux (4 F par élève inscrit) qui sont dûs même si l'élève ne se présente pas.

Procès-verbal de l'assemblée générale du dimanche 25 février 1973 (salle de « La Sirène »).

Étaient présents : MM. Aubert, Boulanger, Buffart, Chapuis, Charollais, Duboz, Dufour, Fornet, Huys, Klingler, Etienne Lorin, Massuchetti, Ozanne, Paul Pin, Gaston Pin, Rallier, Varin.

S'étaient excusés : MM. Arque et Fossier. Absents : MM. Desrumeaux et Grivot.

La séance est ouverte par M. Paul Pin, président de la Fédération, qui souhaite la bienvenue aux représentants des 81 sociétés assistant ou représentées à l'assemblée, et adresse les remerciements du Comité à tous les responsables et animateurs des 207 sociétés fédérées. Il exprime la reconnaissance de la Fédération au Commandant Semier-Colleury, président de la Confédération Musicale de France, pour l'intérêt qu'il porte aux sociétés de l'Ile-de-France, ainsi qu'au personnel du Secrétariat de la Confédération et particulièrement à M. Texler.

Il remercie les membres du Comité de l'aide dévouée et compétente qu'ils lui apportent, et tout spécialement M. Etienne Lorin, vice-président, et le Colonel Charollais, secrétaire général.

Il remercie également la société « La Sirène » qui a bien voulu mettre ses locaux à la disposition de la Fédération pour la présente assemblée générale, et termine en souhaitant que les travaux de cette assemblée soient fructueux et constructifs.

PREL DES SOCIÉTÉS

Le président informe l'assemblée que, sur les 207 sociétés fédérées, 50 sont effectivement présentes et 81 ont adressé au Comité des pouvoirs réguliers.

Il signale qu'au cours de l'exercice précédent, d'une part, 7 sociétés ont demandé leur adhésion et ont été agréées par le Comité (art. 14, alinéa 2, du Règlement intérieur) ; d'autre part, 2 sociétés (Fanfare « Le Réveil Leuvillois », Herblay (Ecole de Musique), Paray-Vieille-Poste (Fanfare « La Fraternelle »), Montrouge (Ecole de l'Union pour la Promotion de l'Accordéon de Concert), Dourdan (Conservatoire municipal de Musique), Ecquevilly (Ecole de Musique), Ecquevilly (Fanfare « La Fraternelle »).

D'autre part, 3 sociétés ont demandé à cesser de faire partie de la Fédération :

Maisons-Alfort, Union Symphonique Municipale, qui a cessé son activité faute d'un nombre suffisant d'amateurs ;

Paris : Harmonie Parisienne des Chemins de fer de l'Ouest, qui s'est dissoute le 9 janvier 1973 ;

Bondy : Association artistique (orchestre d'accordéons) qui a cessé toute activité.

Le président demande à l'assemblée de prendre acte de la radiation de ces 3 sociétés (art. 14, alinéa 5, du Règlement intérieur).

Enfin, il signale que 6 nouvelles demandes d'adhésion sont en cours d'examen par le Comité.

2) RAPPORT MORAL :

Le président rappelle que le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 février 1972 a été publié intégralement dans le Journal de la Confédération Musicale de France de mai 1972. Il demande à l'assemblée si quelqu'un souhaite en entendre la lecture. Personne ne l'ayant demandé, le président met aux voix ce procès-verbal, qui est adopté à l'unanimité.

Le président donne la parole au Colonel Charollais pour la lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé. Ce rapport, qui figure en annexe I au procès-verbal, est approuvé à l'unanimité.

Le président remercie le colonel Charollais pour la tâche considérable qu'il accomplit au sein du Comité avec tant de dévouement, de compétence et de gentillesse. L'assemblée s'y associe par ses applaudissements.

3) COMPTE RENDU FINANCIER :

a) Approbation des comptes. M. Gaston Pin donne lecture du compte rendu financier pour l'exercice du 1er octobre 1971 au 30 septembre 1972.

Après avoir été lu et approuvé à l'unanimité :

Actif au 30-9-71 : 4.871,18 F Recettes de l'exercice : 3.332,58 F 18.371,37 F

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes
Tél. : MONTmartre 39.87

PANTIN
Harmonie de Pantin - Rapport établi par le Commandant Gallet, directeur de l'Harmonie, à l'occasion de l'assemblée générale.

Il est réconfortant de voir qu'à Pantin l'Harmonie municipale continue à être très active, malgré les distractions de la vie moderne. Cette harmonie comprend dans ses rangs des anciens, toujours fidèles et beaucoup de jeunes qui proviennent presque tous de l'école de musique, dont le directeur est aussi le directeur de l'Harmonie. Cette école est indispensable pour assurer la relève : son directeur peut suivre les progrès des élèves et, sur l'avis des professeurs, les accueillir à l'Harmonie. L'école de musique est en effet la pépinière de l'Harmonie et tout musicien doit être capable de souffler convenablement, s'il veut en faire partie. Je compte augmenter le nombre des heures de solfège, si toutefois les crédits le permettent. Avant mon arrivée, il y avait un directeur compétent et des professeurs dévoués qui ont formé des élèves dont certains sont actuellement membres très actifs de l'Harmonie.

Leur valeur est telle, qu'elle leur permet d'exécuter de la musique d'ensemble dite « de chambre ». M. Lainat, maire de Pantin, toujours fidèle à nos concerts, a d'ailleurs entendu une de ces formations, lors du concert d'octobre 1972.

Il s'avère donc que la création d'une classe de musique d'ensemble de jeunes est nécessaire et, là aussi, nous espérons que de nouveaux crédits permettront cette grande amélioration.

L'école de musique présentera cette année 91 élèves aux examens de la C.M.F.

En ce qui concerne, l'Harmonie et le recrutement des musiciens, j'attire la bienveillante attention de M. le maire sur certaines municipalités qui offrent quelques emplois municipaux à des musiciens, ce qui permet d'avoir un « noyau » jouant des instruments rares : cors, basson, etc...

Il m'est agréable aussi de rappeler que le 25 juin 1972, au concours de Nevers, l'Harmonie a été classée en division supérieure A, malgré le morceau imposé qui n'était guère facile et j'en fais juges nos musiciens. Ils n'en sont que plus méritants du succès obtenu, aussi, je les remercie de leur travail et de leur attachement à l'Harmonie.

En ce qui concerne les programmes, il faut nous efforcer de plaire à tous et, à côté du répertoire classique des harmonies, nous devons aborder des œuvres plus modernes afin d'intéresser un public plus nombreux.

L'apport des jeunes tambours et clairons à nos concerts ne peut être que bénéfique pour le recrutement futur. Là aussi, un effort est à faire.

Pour l'avenir, et étant donné nos bonnes relations avec M. Decoust, directeur du Conservatoire municipal de musique, nous pouvons espérer qu'il nous apportera lui aussi une aide efficace, en envoyant à l'Harmonie les musiciens qu'il aura formés.

De tout cela, vous devez être confiants et persévérer dans l'intérêt que vous témoignez à votre Harmonie.

1973 la verra appelée à se déplacer dans diverses localités : Bazoches, Viry-Châtillon, Luçon... et c'est avec fierté, j'en suis sûr, qu'elle y représentera la ville de Pantin, dont je ne saurais trop remercier le maire, M. Lainat, et la municipalité pour l'aide précieuse et le soutien constant qu'ils apportent à notre Harmonie et à son école.
Commandant GALET

PANTIN

Ce samedi 17 mars 1973, à la salle des conférences, 42, avenue Edouard-Vaillant, l'Harmonie municipale, classée en division supérieure et sous la direction de son chef Jean Gallet, ex-Commandant de la Musique de l'Armée de l'Air, donnait son premier grand concert de Printemps.

La première partie comprenait l'exécution de ce magnifique défié qu'est « Saint-Cyr », que toutes les musiques régimentaires connaissent par cœur, à laquelle participaient nos jeunes tambours et clairons formés par MM. Fainaut, Brillet et Hébrard.

Ensuite, l'ouverture du Roi Etienne, de Beethoven, puis Carmen, de Bizet, au cours de laquelle nous avons pu apprécier les qualités des solistes : MM. Guy Lathélicz, au hautbois ; Ferrer Bourgeois, à la flûte.

Enfin, pour terminer cette première partie, la Marche du Couronnement de la Muse du Peuple, sous la direction de M. Hector Gadanne, directeur honoraire de l'Harmonie municipale, qui, malgré son état de santé déficient, a démontré néanmoins qu'il possédait encore une certaine maîtrise. Il devait recevoir, à la fin du morceau, des mains de Monsieur le Maire, la Croix des Vétérans de la C.M.F.

Quelques minutes d'entracte et la deuxième partie reprenait par une marche américaine très caractéristique dite « American Patrol de McCham », suivie des deux plus célèbres danses hongroises (numéros 5 et 6) de Brahms, dirigées savamment par le chef, avec sa baguette magique.

Nous eûmes aussi le plaisir de voir diriger par notre jeune sous-directeur, M. Duché, « Kansas City » de John Darling (morceau qui fut offert à la société par M. le Colonel Charollais). C'est une fantaisie jazz de style américain, un mélange de mélodie et de rythme qui obtint de chaleureux applaudissements.

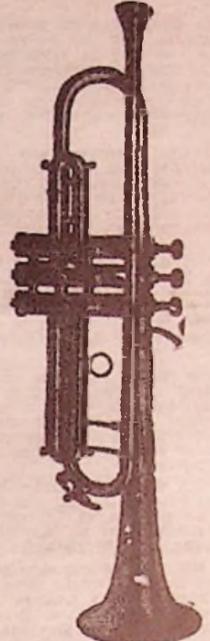
Enfin, une suite d'orchestre d'un genre particulier et original s'intitulant « Musique aux quatre-vents », de Roger-Roger, au cours de laquelle un solo de trompette fut vivement applaudi comme il se devait.

Et, pour terminer cette brillante soirée musicale, une marche anglaise « Marching Georgia », de Miller, ou nos jeunes tambours et clairons se produisirent encore dans une excellente tenue.

CHEFS DE MUSIQUE !
EXCEPTIONNELS
des prix avec **GARANTIE**

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	307	385
CORNET, si b	390	478
BUGLE, si b	445	533
ALTO, mi b	551	664
BARYTON, si b	678	839
BASSE, si b à 4 pistons	1.015	1.249
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	3.160	3.897
TROMBONE à coulisse	483	581
TROMBONE à pistons	678	795



LAQUES OR
CLES CHROMEES

SAXO SOPRANO, si b	875
SAXO ALTO, mi b	990
SAXO TENOR, si b	1.125
SAXO BARYTON, mi b	2.190
CLARINETTE, si b, super ébène	495
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	580

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés

et écoles de musique nous font confiance **POURQUOI PAS VOUS ?**

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

Tout ce programme électroïque et sobrement présenté fut chaleureusement applaudi par tous les auditeurs venus très nombreux, qui doivent être eux-mêmes félicités du silence avec lequel ils ont écouté très recueillis ce magnifique concert.

M. Lainat, maire de notre ville, (et Madame) avait bien voulu nous faire l'honneur de leur présence ; il était accompagné de MM. Fouque et Berbous, conseillers municipaux et Mmes ; de M. Ragot, secrétaire adjoint de la mairie de Pantin.

Il faut aussi signaler la présence de M. Guy de Linlière, président fondateur de l'association française Johann-Strauss, qui ne manque jamais l'occasion de nous manifester ses biens vifs sentiments. Remerciements donc, à ceux qui veulent bien nous encourager soit de leur présence ou par tout autre moyen.

Rappelons brièvement que l'Harmonie municipale n'est composée que de musiciens amateurs ; si quelques-uns habitent Pantin, beaucoup d'autres eux habitent la banlieue. Ce qui ne les empêche pas d'assister aux répétitions. Aussi, grâce à cette assiduité, ils peuvent monter et exécuter des programmes d'une haute valeur artistique.

Nous ne pouvons que renouveler nos biens vives félicitations à cette phalange d'artistes amateurs et à leur talentueux directeur.

Georges KALTNECKER,
Vice-président de l'Harmonie municipale de Pantin.

Le grand gala annuel de l'Harmonie Municipale de Vincennes

Toujours fidèle à ses belles traditions, artistiques et musicales, notre Harmonie municipale de Vincennes, que préside toujours avec ferveur et grand dévouement M. Daniel Leray, et que dirige son talentueux chef, M. Jean Dardenne, nous offrait, ce dimanche 18 mars dernier, en la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Vincennes, son grand gala annuel. Cette belle audition artistique et musicale était placée sous la haute présidence de M. Jean Clouet, maire de Vincennes ; de M. A. Ehrmann, président d'honneur de notre grande CMF et de son cher président actif, le Commandant Jules Semler-Collery.

Le fort beau programme interprété était présenté par Odette Bonhème et par Corinne Deforges, deux hautes personnalités féminines et artistiques, de Vincennes. Notre belle musique municipale ouvrit le feu musical du programme en interprétant, tout d'abord la « Marche de fête », de H. Büsser ; puis, en suivant, l'« Ouverture de « Poète et Paysan », de Von Suppé ; une suite de « Si-jard-Jorsalfar », de E. Grieg ; l'« Ouverture des « Saltimbanques », de Louis Ganne. Après l'audition de ces œuvres du répertoire classique, notre Harmonie municipale interprétait deux œuvres du répertoire de musique moderne, « un Violon sur le toit », de B. Bock, et « My Fair Lady de F. Loewe ; belles œuvres modernes que nous entendions pour la première fois et fort intéressantes. Notre belle phalange municipale y démonta, une fois de plus, ses fort belles qualités générales et artistiques, et le haut niveau de ses solistes et de ses musiciens dirigés avec art par leur talentueux chef Jean Dardenne.

Puis ce fut le Centre chorégraphique de Vincennes qui présenta un émouvant spectacle de ballets et danses diverses et classiques de notre grand répertoire chorégraphique. Sous la direction éclairée de sa directrice, Odette Bonhème, de charmantes danseuses séduisirent les spectateurs charmés par les finesse d'une discipline rythmique et classique de haute qualité.

La 2ème partie du programme comportait la « Farce de Maître Pathelin », dans laquelle se distinguèrent d'excellents interprètes, joueurs et charmants comédiens et comédiennes ; mise en scène par Catherine Brieux, très experte en son art chorégraphique.

Et ce beau concert de gala, très apprécié et très applaudi par un auditoire nombreux et très satisfait, nous confirmait encore la haute et belle qualité de la matière artistique enseignée et pratiquée à Vincennes, sous la grande et très artistique impulsion de son président, Daniel Deray, bien aidé en cela par de talentueux collaborateurs et collaboratrices, musiciens et artistes, et bien soutenu par son maire et son conseil municipal. Nous devons féliciter et bien remercier tous les animateurs et responsables de ce « régal artistique » que nous offrit notre grande et toujours belle et vivante Harmonie municipale de Vincennes.
Capitaine F. BOYER

ral ; MM. Caillieu, Doussot, Boutet, secrétaires adjoints ; M. Lefèvre, trésorier général.

En ouvrant la séance, M. Froidefond dans son allocution, adressa ses remerciements aux délégués représentant 51 des sociétés fédérées. Il présenta les excuses de M. Volsin, président du conseil général ; de M. Royer, maire de Tours ; de M. Clary, directeur départemental du Commissariat à la Jeunesse, Sports et Loisirs ; M. Albrecht, directeur du Conservatoire régional de musique de Tours ; M. Dairon, administrateur du Grand Théâtre de Tours. Il remercia ses collaborateurs du dévouement qu'ils apportent à la Fédération et sur les résultats obtenus au cours de l'année 1972.

En terminant son allocution il souligna et remercia de l'aide apportée par le conseil général, le commissariat à la Jeunesse, Sports et Loisirs, les municipalités pour les subventions qui sont accordées.

Le secrétaire M. Dorizon, dans son rapport moral, donna la composition de la Fédération : 107 sociétés dont 22 harmonies, 74 fanfares, 1 philharmonie, 6 batteries-fanfars, 2 chorales et deux sociétés d'accordéons pour un ensemble de 4.392 musiciens. 64 sociétés donnent des cours à 1.287 élèves dont plus de 400 élèves sont présentés aux examens de notre Fédération.

Il communique également que les écoles de musique se multiplient puisque actuellement notre Fédération compte plus de 25 écoles de musique avec l'accord des municipalités.

Le secrétaire donna ensuite divers renseignements sur les circulaires adressées aux sociétés.

En l'absence de M. Boutet, le secrétaire donne le nombre des récompenses attribuées aux anciens musiciens décernées aux festivals et à l'occasion de la Sainte-Cécile soit : 74 diplômes de la Fédération, 91 diplômes et médailles de bronze de la Confédération Musicale de France ; 49 médailles d'argent, 49 médailles dorées, 23 médailles de vétérans, 4 médailles de chef pour 15 ans de direction, 2 médailles de chef pour 25 années de direction, 1 diplôme et plaquette cinquantenaire pour une société soit 293 récompenses. Il remercia particulièrement d'adresser les demandes : avant le 15 avril pour les festivals et le 15 septembre pour la Sainte-Cécile.

Festivals : le festival concours départemental aura lieu le 3 juin 1973 à Neuville-le-Roi, en accord avec la Musique Municipale et la municipalité de Neuville-le-Roi.

Le festival et le concours sont uniquement réservés aux sociétés du département. Ils sont dotés de primes de transport, prix en espèces, médailles et diplômes.

Nos "PRIX CHOC"

— ÉQUIPEMENT 1973 —

- CASQUETTE « Aviation » 46 F (Prix par 25)
- CHEMISE « Tergal blanc » 42 F (Prix par 25)
- PANTALON « Tergal blanc » 67 F
- SHAKO Majorette 56,50 F (Prix par 10)
- ROBE Majorette 135 F (Prix par 10)
- BATON Majorette 16,50 F (Prix par 25)

Et, pour toute commande de 1.000 F minimum de

FLAMMES - DRAPEAUX
FANIONS - BANNIÈRES

REMISE exceptionnelle de **15 %**

Sur prix catalogue 1973

CHAMPEL - MUSIQUE

B. P. N° 2 NEUVILLE-SUR-AIN

01160 - PONT-D'AIN

INDRE-ET-LOIRE

Liste des Festivals cantonaux patronnés par la Fédération

- Le Grand-Pressigny - 37350, 20 mai 1973, MM. Gassiot et Millet.
- Auzouer-en-Touraine, 37110 - Château-Renaud, 27 mai, M. Poussin André.
- Lyre de Beaujardin Raspail, 37000 Tours, 17 juin, M. Rabillon Marcel, 88, rue Lagras, Tours.
- Savigny-sur-Lathan - 37340, 1er juillet, M. Viemont Roger.
- Reigny, 37380 - Monnaie, 1er juillet, M. Durie René.
- Les Hermites, 37480 - Marray (centenaire de la société), 8 juillet, M. Riant Michel.
- Bléré - 37150, 15 juillet, M. Avenet Abel, Dierré - 37150.
- Limeray, 37400 - Amboise, 2 septembre, M. Bonnigal Georges.
- Festival départemental et concours (réservé aux sociétés du département) :
- Neuville-le-Roi - 37370, 3 juin, M. S. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours ; M. R. Vallade - 37370.
- 1074 - Evvres, 37320 - Cormery, 16 juin, M. Besse Serge.

Assemblée générale du 4 février 1973

Le dimanche 4 février, la Fédération de Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a tenu son assemblée générale statutaire dans la salle Montaigne, rue Montesquieu No 3, sous la présidence de M. Froidefond, entouré par MM. Legendre, Monberger, Gautier, Richard, vice-présidents ; M. Dorizon, secrétaire gé-

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos **FANIONS**
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse

Les Brodeurs
REUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

tion de Vouvray; 15 ou 22 juillet. Bléré, Intercautonal; 8 juillet, aux Hermites, centenaire de la société; 2 septembre, à Limeray, canton d'Amboise.

M. Cailleau, secrétaire aux examens, donna connaissance du compte rendu des examens de 1972. Adressa ses remerciements à M. Albrispic, directeur du Conservatoire, à Mmes et MM. les professeurs du Conservatoire et les membres des jurys.

Il donna également de nombreux renseignements sur le programme 1973 ainsi que sur la notation. Il rappela que chaque société avait reçu des examens, que ceux-ci étaient fixés au 6 mai au Conservatoire et qu'aucune inscription ne serait reçue après le 1er mars.

M. Doussot, secrétaire aux assurances, indique que le nombre des sociétés assurées s'élève à 70, en légère diminution, et attire l'attention des sociétés sur les dangers de ne pas être protégé par une assurance.

Le rapport du congrès de la Confédération Musicale de France est commenté par M. Froidefond, ce rapport fait connaître à l'assemblée les nombreuses activités de la Confédération en faveur des sociétés musicales.

Le compte rendu financier du trésorier général M. Lefèvre fait état d'une situation financière normale, recommandant aux sociétés de ne mettre aucun retard dans l'envoi des cotisations et du bulletin d'abonnement au journal.

Le rapport de la Commission de Contrôle présidée par M. Lhéritier, approuva sa gestion et lui adressa ses félicitations sous les applaudissements unanimes de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, il fut procédé à l'élection du tiers sortant des membres du Comité. Ont été élus ou réélus: MM. Bonnal, Boutet, Braut, Coutoux, Durlet, Ernou, Lefèvre, Maurice, Richard.

A la suite de l'assemblée générale le comité s'est réuni pour procéder à l'élection de son bureau. Ont été élus: président, M. Froidefond; vice-présidents, MM. Legendre, Monberger, Gautier, Richard; secrétaire général, M. Dorizon; secrétaires adjoints: aux examens, M. Coutoux; aux assurances, M. Doussot; aux récompenses, M. Boutet; trésorier général, M. Lefèvre; trésorier adjoint, M. Ernou; archiviste, M. Durlet.

Concerts

Comme chaque année les Sociétés Populaires de Musiques d'Indre-et-Loire ont donné des concerts d'hiver et presque toujours elles ont remis à leurs jeunes élèves et musiciens les diplômes des examens organisés par la Fédération.

Il nous a été signalé, parmi les sociétés ayant donné gratuitement ces concerts d'hiver, celles de Loches et de Bléré qui ont présenté des formations où les jeunes, même les enfants, sont en constante majorité.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les articles élogieux publiés dans la presse régionale, tout particulièrement la Nouvelle République.

Le président: J. FROIDEFOND.

LOCHES

Brillant concert de l'Harmonie Libre Loches-Beaulieu

L'Harmonie Libre Loches-Beaulieu a donné, samedi 10 mars, en soirée, un concert fort apprécié du très nombreux auditoire qui emplissait la salle des fêtes par lequel on reconnaissait: M. Sarraute, maire de Loches; M. Christian, adjoint; plusieurs conseillers municipaux; MM. Dessoutter, proviseur du lycée; Baye-Pouey, principal du CES; Cravatte, maire de Ferrussou; Dorizon, secrétaire général de la Fédération; Me Mercier, président de la Musique Municipale d'Amboise; les présidents et chefs de sociétés de Bléré, Liguell, Verneuil-sur-Indre.

Présenté par M. Jean Froidefond, président de l'Harmonie Libre et de la Fédération départementale, le concert dirigé par M. Kaiser, assisté de M. Gousselm à la batterie, était de qualité. En dehors de « Moskowa », suite d'orchestre de Ménéchetti et de « Fête en Côte-d'Or » de Degenne, M. Kaiser avait choisi tout un programme emprunté à la musique américaine, riche de syncopes et de contre-temps, d'une exécution particulièrement difficile.

Ce faisant, le chef avait voulu sans doute donner satisfaction à tous les jeunes éléments de la musique Lochoise, bérés dans les rythmes modernes auxquels les anciens se sont prêtés avec bonne humeur.

On apprécia aussi « Te Deum » indicatif de l'Eurovision, un arrangement sur « l'Aventura », le dernier Tino Rossi, et « Variétés in Blues » sur un thème de la Symphonie n° 40 de Mozart.

Le programme, varié, fut unanimement apprécié du public qui ne ménagea pas ses applaudissements aux instrumentistes.

A l'entracte, il fut procédé à la remise des diplômes aux 18 élèves de l'Harmonie qui ont cueilli maints lauriers aux examens de la Fédération musicale d'Indre-et-Loire ce qui

amena le maire, M. Sarraute, à exprimer toute sa satisfaction à la musique qui fait œuvre éducative en notre ville. Un vin d'honneur rassembla ensuite musiciens et personnalités.

BLERE La Musique Municipale de Bléré: un exemple

Soirée sympathique à Bléré, dans la belle salle du Centre culturel où l'on avait peine, le 18 mars, à trouver une place disponible: la Musique municipale offrait ce dimanche là, en soirée, un concert à ses membres honoraires et aux amis fidèles qu'elle compte dans la région.

M. Andrieu, maire de la commune et président d'honneur de la société, recevait avec sa coutumière affabilité les personnalités, parmi lesquelles nous avons reconnu: M. Dumoulin, maire de La Croix, vice-président du Conseil général; Me Mercier, membre du conseil économique, ancien maire d'Amboise; M. Froidefond, président de la Fédération musicale d'Indre-et-Loire; M. Dainron, administrateur général du Grand Théâtre de Tours, ancien chef de musique de la 10ème Région Militaire.

Certes, la valeur du travail de M. Christian Pommard, à la tête de l'ensemble juniors et de la Musique municipale, nous était connue, mais la dimension pédagogique et humaine n'en est apparue que plus évidente au contact d'un public attentif et visiblement solidaire d'une action dont ses édiiles ont su reconnaître l'utilité.

Après la charmante prestation de la chorale enfantine et l'audition des jeunes élèves du cours d'initiation, mettant en pratique avec la flûte à bec leur acquis en solfège (professeur: M. Février), les classes de trombone (professeur: M. Percereau) et de tuba (professeur: M. Pommard), nous ont permis de constater le sérieux d'un enseignement dont les résultats d'ensemble, alliant se manifester avec les œuvres présentées par la formation juniors, garçons et filles rivalisant de tenue et de qualité musicale précocement affirmée.

« Dans les jardins d'un monastère », souvenir oriental de Ketelbey, ancien officier de l'armée des Indes, et « Le Bal de Béatrice d'Este » qui distingue Reynaldo Hahn, le père de « Ciboulette », précédaient un entracte au cours duquel M. Avenet, président de la Musique municipale, allait adresser ses remerciements aux personnalités présentes.

C'était alors au tour de cette formation de proposer un programme qui, d'une « Ouverture légère » de Jourquin, exubérante kermesse flamande, à l'admirable « Arlésienne », où M. Février obtint un succès mérité dans ce menuet, en passant par le folklore roumain « Lied et Hora » de Pauweis et un « Concerto pour hautbois » peu connu de Bellini, montrait l'évidence que les difficultés (très réelles, dans « Arlésienne ») peuvent être maîtrisées par le travail et l'application.

Musique d'amateurs? Oui, et tant mieux, car là réside la seule chance de survie de l'Art musical. Et la présence en soliste de M. Gilbert Fleury, professeur de hautbois au Conservatoire régional de Tours, dont le talent est notoire, soulignait le prix qu'attachent les vrais artistes à l'œuvre formatrice si heureusement poursuivie à Bléré.

Son artisan, M. Pommard, devait, à l'issue du concert, exprimer ses remerciements et sa confiance à l'ensemble de ses musiciens, en remettant à l'une des jeunes exécutantes, les fleurs qu'il venait de recevoir.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Le Comité du Roannais des Sociétés a tenu son assemblée générale annuelle.

Le dimanche 18 mars, à 9 h. à la maison des Sociétés de Roanne, ce Comité, sous la direction de son dynamique président Charles Labouret, a tenu ses assises annuelles d'information. Après avoir remercié les 48 personnes présentes, le président, rappelant le décès récent du regretté Joseph Garangou, directeur de la Fanfare de Roanne, de la Philharmonie, de la Société Musicale d'Amplepuis, également animateur et professeur de l'école de musique de Roanne, demanda à l'assistance de respecter une minute de silence en sa mémoire.

L'appel des sociétés témoigna que 25 étaient représentées sur les 31 que constituait le Comité; regrettons qu'en plus 2 sociétés sont actuellement en sommeil. En tant que membre de la commission artistique et technique de la Fédération Musicale Loire et Haute-Loire, M. Fernand Franceries donna tous les renseignements concernant les examens de la Fédération qui débuteront pour les élèves du cours supérieur le dimanche 6 mai à 8 h. 30 à Saint-Etienne, tous les élèves de ce cours seront ainsi jurés par le même ju-

ry. Pour les tambours et clairons, l'examen aura lieu le samedi 2 juin, à 14 h., salle des Filles Roannaises, ex-caserne Werlé à Roanne; l'examen des cours élémentaires et moyens se déroulera le dimanche 3 juin, à partir de 8 h. 30, à la Maison des Sociétés, rue de Cadore à Roanne. Les inscriptions sont à adresser avant le 15 avril à M. André Déchelette, rue Branly, 42300 - Rions. Seuls seront admis les élèves concourant pour solfège et instruments réunis, ayant 2 années d'étude musicale.

Un vœu, qui sera adressé à la Confédération Musicale de France, relatif à un meilleur choix de morceaux plus en rapport avec les différentes divisions » est adopté à l'unanimité. M. Labouret félicitant M. André Déchelette, directeur de l'Harmonie de Roanne pour son accession au secrétariat de la commission artistique de la Fédération Loire et Haute-Loire.

M. Mottet, secrétaire du Comité, donne le compte rendu moral, ce rapport montrant la vitalité du Comité du Roannais, rappelant au passage le succès du festival de la Paçadifère (avec la très brillante prestation de l'Harmonie du Creusot, remplaçant au pied levé la Musique de l'Air de Dijon!). Les félicitations sont renouvelées aux dévoués responsables de ce festival.

M. Ravassard, trésorier, donne lecture du rapport financier équilibré malgré les charges accrues d'année en année. Il demande à chacun de bien vouloir respecter la date du 15 mars annuel, pour régler les cotisations fédérales et celle du 1er décembre pour les assurances.

Ensuite M. Boutaric, directeur de la Chorale de l'Association des parents d'élèves de l'Arsenal (quartier de Roanne) qui aura la charge d'organiser le festival 1973 du Comité, donne les grandes lignes des festivités, qui débuteront le samedi 19 mai en soirée par un concert en la salle au contexte des ARCT, route de Briennon, pour se poursuivre le dimanche 20 mai à 9 h., au Foyer Albert-Thomas de l'Arsenal où se tiendront les assises du congrès annuel du Comité. A l'issue du congrès, vers les 11 h., dépôt d'une gerbe au monument aux morts de l'Atelier de Construction de Roanne; ensuite vin d'honneur au Foyer Albert-Thomas.

A 12 h., banquet officiel, dans les nouveaux locaux qui serviront de cantine scolaire (mis en place par la municipalité roannaise).

A 14 h. 15, départ du défilé, qui partira de trois points différents pour rejoindre la cour du nouveau groupe scolaire de l'Arsenal, boulevard d'Ypres, où aura lieu l'exécution du morceau d'ensemble « Roncevaux »; puis chaque société prendra possession d'un des deux podiums pour interpréter un morceau (limité à 7 minutes).

Vers les 18 h. ce sera la remise des coupes.

Reprenant la parole M. Labouret rappelle qu'en 1974 le festival aura lieu à Pouilly-sur-Charlies avec comme morceau d'ensemble Louis XIV, précédon importante pour chacun le sache à l'avance. En 1975, la Société Musicale de Changy aura la charge d'organiser le festival, que la Fanfare de Saint-Germain-Lesplasse organisera en 1976.

Terminant cette assemblée générale, le président Charles Labouret invita tous les présents à assister à une cérémonie qui, empreinte d'amitié, fut émouvante par sa simplicité.

En témoignage de ses 22 années de secrétaire général du Comité du Roannais des Sociétés Musicales, de son inlassable dévouement, un magnifique transistor à modulation de fréquence acheté avec la participation de toutes les sociétés du Comité, fut remis à M. Dumont qui, très ému (entouré des membres de sa famille), remercia le président et l'assistance, rappelant la joie que lui procura la musique, l'amitié qu'il rencontra dans l'exécution de sa tâche de secrétaire et de musicien au sein de l'Harmonie du Coteau, ayant dû cesser toute activité en raison de son âge.

Cette remise de cadeau et les discours qui l'accompagnaient furent vivement applaudis. Un vin d'honneur termina cette matinée bien remplie.

Voici la composition du Comité du Roannais des Sociétés Musicales: Vice-président d'honneur, M. Dumont; président actif, M. Labouret; vice-présidents, MM. Charles, Maisonneuve, Rioulet; secrétaire général, M. Mottet; secrétaire adjoint, M. Foliot; trésorier général, M. Ravassard; trésorier adjoint, M. Mousière; délégué à la presse, M. Foliot; délégués à la Fédération, MM. Labouret, Maisonneuve, Rioulet, Remontet, Mottet, Vignou, Denure; Commission artistique; président, M. Franceries; secrétaires, M. Déchelette.

Membres: Mme Balay, Mlle Roberty, MM. Bardon, Bonneville, R. Brun, Clair, Jaquetin, Remontet. Il reste à pourvoir le remplacement du regretté J. Garangou.

Le secrétaire adjoint délégué à la presse: FOLIOT Jean.

ROANNE

Nécrologie

Joseph GARANGOU n'est plus

Avec sa brutale disparition, la Musique Roannaise est en deuil. Avec celui que tous ses amis appelaient le « Maestro » elle perd non seulement un violoniste de grande classe, un professeur émérite, un chef d'orchestre admiré, mais aussi le dernier des musiciens professionnels de Roanne. Sa dernière sympathique que celle de ce Roannais d'adoption, ne a Baretoux.

Titulaire d'un premier prix d'alto au Conservatoire de cette ville, compagnon de Pablo Casals, il était artiste du célèbre quatuor. Il choisit cependant, à 24 ans, de demeurer à Roanne où il fit sou-

che. Du cinéma muet au pupitre de direction, soit à la Société Symphonique, à la Fanfare de Roanne, à la « Philhar » ou au Groupe Symphonique d'Amplepuis, il fut omniprésent sur la Scène Roannaise. Personnage très modeste, Joseph Garangou était titulaire des Palmes Académiques et de la médaille de 50 années de direction, que lui avait décerné la Confédération Musicale de France.

Ses funérailles célébrées le 10 mars en l'église Notre-Dame-des-Victoires à Roanne, ont donné lieu à une émouvante cérémonie. Y participèrent la Fanfare de Roanne, la Société Philharmonique des éléments de l'Harmonie de Roanne et des musiciens venus des sociétés d'alentours.

Laisant parler son cœur, l'abbé Laroux, un de ses amis, évoqua en termes choisis, les vertus du défunt dont la bonté, le dévouement et l'humour toujours égale, allaient de pair avec ce don de la musique qui élève l'âme et stiblime la prière.

Un ultime hommage s'éleva alors, « l'Adieu » de Schubert, arrangé par lui-même, hommage poignant qui s'ajoutait aux condoléances de notre président fédéral, M. Rouchon traduisit la reconnaissance apportée à son épouse, à ses enfants et à toute sa famille, devant laquelle nous nous inclinons et redisons, la part que nous prenons à leur douleur.

MIDI

Compte rendu de la réunion du 3 mars 1973

Sur convocation du président fédéral, les membres du bureau et les membres du Comité de direction se sont réunis à Béziers, le samedi 3 mars 1973 au Palais des Congrès.

Le président fédéral avait invité à la réunion M. Courbial, président de la Fédération des Bouches-du-Rhône.

En ouvrant la séance, le président fédéral remercia tous les membres d'être venus assister à la réunion et l'excuse M. Vedel, de Nîmes, retenu par la maladie, et M. Peloux, de Limoux, qui s'est fait représenter par M. Brunel.

Il remercia M. Courbial d'avoir accepté de venir entretenir les membres de la Fédération de la question des stages.

Le président fédéral demanda que l'on passe tout de suite à l'ordre du jour.

SITUATION DES SOCIÉTÉS

Le secrétaire général procéda par ordre alphabétique.

ARIEGE: 14 sociétés, M. Maurel assisté de M. Vincent, parle surtout du stage des musiques de l'Ariège qui aura lieu cette année dans le Midi. M. Maurel, grâce à de nombreuses démarches, a réussi à mettre sur pied ce stage qui groupera 118 stagiaires et pour lequel il a obtenu en dehors des diverses subventions, un appui du conseil général pour un million d'anciens francs. Le président fédéral félicite MM. Maurel et Vincent. Il souhaite un bon départ à ce stage qui aura lieu à Saint-Cyprien, et il pense que par la suite d'autres départements pourraient eux aussi organiser des stages.

AUDE: 23 sociétés. M. Collet est assisté de MM. Michel et Peloux. La situation dans l'Aude est assez difficile en raison de l'attitude de certaines sociétés qui ne peuvent arriver à s'entendre pour pouvoir créer une Union départementale. M. Collet signale néanmoins qu'en divers points les contacts avec les jeunes sont bons. M. Collet parlant des stages, indique que malgré sa bonne volonté et celle de ses adjoints cela ne sera pas facile. Il indique en outre qu'un festival de musique est organisé dans l'Aude, mais que pour le moment les sociétés ne répondent pas vite et en particulier les Harmonies.

Le président fédéral regrette que les sociétés de l'Aude ne soient pas plus disciplinées, et ne veulent pas s'entendre. Il insiste néanmoins auprès de M. Collet et de ses adjoints pour qu'ils persévèrent dans leur action.

AVEYRON: 23 sociétés. M. Robin assisté de M. Dejean a réussi à créer une Union départementale qui groupe 15 sociétés. Il espère que les autres sociétés rejoindront l'Union ce qui permettra d'obtenir une subvention. M. Robin indique que grâce à l'appui de M. Moureaux, trésorier adjoint, deux sociétés de l'Aveyron vont se déplacer dans les Pyrénées-Orientales pour donner des concerts. De plus il annonce aussi qu'un festival de musique groupant 10 sociétés aura lieu le 17 juin à Capdenac.

Le président fédéral félicite MM. Robin et Dejean. Il connaît les difficultés du département de l'Aveyron au point de vue géographique, mais il ne doute pas du succès de l'entreprise de MM. Robin et Dejean.

GARD: 23 sociétés. M. Mottet assisté de M. Bastide, fait le compte rendu de son département. Il y a quelques difficultés à grouper les sociétés qui ne répondent pas toujours à l'appel du responsable.

Le président fédéral insiste pour qu'une Union départementale soit créée dans le département.

HERAULT ZONE A: 33 sociétés. M. Audran n'a rien à signaler pour sa zone. Il demande au président fédéral des explications sur l'absence des jeunes recrues dans la musique militaire.

HERAULT ZONE B: 31 sociétés. M. Dejean assisté de M. Faure, déplore que la municipalité de Béziers ne se penche pas davantage sur la musique et cela, à pour conséquence la mise en sommeil de certaines sociétés.

Le président fédéral remercie MM. Audran et Dejean ainsi que leurs adjoints. Il répond à M. Audran en ce qui concerne le départ des jeunes recrues. Il rappelle qu'il a donné la marche à suivre et il ne peut faire davantage.

PYRENEES-ORIENTALES: 6 sociétés. M. Peus assisté de M. Mouricou à la tâche d'organiser le congrès fédéral Perpignan, qui sera présidé par le président confédéral. Il donne connaissance des grandes lignes de ces deux journées. Le président fédéral demande à M. Peus de prendre contact avec le secrétaire général en vue de parfaire à l'organisation du congrès.

Le président fédéral donne connaissance d'une lettre qu'il a adressée à M. A. Lott, président de l'ORTF, pour avoir le concours de la télé pour annoncer le congrès. Dans sa réponse au président fédéral, M. Lott informe ce dernier que la télévision assistera à notre congrès et que ces images passeront, en plus des régionales, mais aussi sur la 3ème chaîne.

Le président fédéral insiste auprès de tous les membres pour que le congrès fédéral à Perpignan soit un succès.

M. Peus indique qu'il a réussi à créer des contacts musicaux en allant donner des concerts itinérants. Il espère par ce moyen prendre davantage contact avec les jeunes.

Le président fédéral félicite M. Peus et son adjoint et souhaite une fois encore un bon succès au congrès fédéral 1973.

Moselle et Meurthe-et-Moselle

HAGONDANGE

Harmonie Espérance

C'est dans la magnifique salle des fêtes que l'Harmonie Espérance a donné le mardi 27 mars 1973 son concert de gala, sous la direction du chef de musique Edouard-Coudert, ex-chef de musique d'Infanterie de Marine, qui assume de même les fonctions de président.

Ce concert était placé sous la présidence d'honneur de M. Lafond, président de la Fédération Musicale de Moselle et Meurthe-et-Moselle, et M. Nennig, vice-président, rehaussé par la présence de nombreux personnalités parmi lesquelles on reconnaissait M. Château, président d'honneur de l'Harmonie « Espérance »; M. Siller, directeur de la SAFE; M. Steins, directeur général du groupe Saclor; M. De Laminat, directeur de l'usine Saclor d'Hagondange; M. Wagner, directeur des services administratifs de Saclor; M. Guilret, chef de services contentieux immobilier de la SAFE; M. Schorsch, chef du corps des sapeurs-pompiers d'Hagondange; M. Tarillon, président de la Société de Musique « l'Avenir ».

Le concert de gala offert au public hagondangeois par l'Harmonie Espérance a rencontré un succès mérité; quelque 400 personnes ont répondu à l'invitation des dirigeants de la société en venant applaudir la brillante interprétation fournie par les musiciens de l'Espérance, nombre respectable de 85 comprenant il est vrai quelques musiciens et solistes réputés de notre région, tels M. Kahrs, trompette, prix du Conservatoire de Metz; M. Laval, hautbois (directeur de l'école de musique d'Amplepuis); M. Moscatelli, virtuose de la clarinette, et M. Bauer, bugle, chef de musique de l'Harmonie « l'Avenir ».

M. Baumgartner, venu tout spécialement de Belfort pour prêter son concours de virtuose de la flûte, exécuta solo des Equipages de la Flotte de Toulon.

3 des 14 morceaux interprétés tout au long du concert étaient de M. Coudert, fait à porter au crédit du chef; quant au programme, il fut d'excellente qualité. Voici le programme:

- 1ère partie:
 - 1) L'Invincible P.R. E. Coudert.
 - 2) Défilé des Bataillons P.R. Bismant.
 - 3) Granada, fantaisie sur un pasodoble, A. Lara.
 - 4) Carmen, fantaisie, Bizet (solistes: au trombone M. Bédoune; au bugle, M. Bauer, chef de musique de l'Harmonie l'Avenir).
 - 5) Pavane pour une Infante défunte, Ravel (cor solo, M. Noblet).
 - 6) Une soirée à Grenade, M. Blasser (trompette solo, M. Kahrs, 1er prix du Conservatoire de Metz).
 - 7) Pots pourris ordinaires (arrangement et transcription), E. Coudert (solistes: M. Laval, hautbois; M. François Gabriel, clarinette solo, sous-chef de l'Harmonie).
- 2ème partie:
 - 8) Les marches de l'Empire (tambour), sous la direction de M. Lott.
 - 9) Simple rigolade et clarinette comique, 2 polkas humoristiques avec le virtuose assoliste de la clarinette, M. Moscatelli.
 - 10) Moderne Story, Daigneux.
 - 11) Concerto suédois pour flûte, de J. Popp (soliste: M. Baumgartner, professeur au Conservatoire de Belfort).
 - 12) Dans les steppes de l'Asie Centrale, A. Borodine.
 - 13) En voyage avec Tchaikovsky.
 - 14) Tannhauser, fantaisie sur l'Opéra, de Wagner.
 - 15) Le Redoutable P.R. E. Coudert.

TOULOUSE - MIDI - PYRÉNÉES (318m.)

TOULOUSE - MIDI - PYRENEES

Bal Champêtre de Jean Bentahery

(Tous les vendredis, de 18 h 30 à 18 h 50)

NORMANDIE

AVIS

Rappelons que c'est le 27 mai que se tiendra, à Saumont-Potigny, le congrès annuel de la Fédération. Au cours de ces assises, M. Anne, après 24 années de présidence, fera ses adieux officiels à « ses 300 sociétés », mais il restera un guide pour son successeur M. Chaplain, secrétaire général de la mairie d'Argentan; des liens d'amitié déjà ancienne unissant les deux hommes.

LISEUX

Pour son concert dit « de Printemps » — par une température hivernale — l'Harmonie Municipale, sous la direction d'André Petit, vient ajouter son « coté » à ceux (les échos) encore retentissants dans la salle du Royal, après le magnifique et tout récent succès de son homologue musical l'Orchestre Symphonique.

C'est l'ensemble des grands jours qui a présenté un programme de haute tenue tant par son éclectisme que par l'exécution qui en a été prodigieuse. Les « Fêtes de Terpsichore » de F. de Boisvalle (compositeur imaginaire du XVIIIème siècle, en réalité du XXème mais dont le nom exact ne peut être révélé) avec ses sept numéros variés, prouve qu'un musicien de notre temps peut écrire ce genre de musique ancienne fleurissant bon les sites champêtres que Lancret ou Watteau ébauchaient pour leurs « fêtes galantes ».

Les « Scènes Bohémiennes » sont extraites de La Jolie Fille de Perth, opéra-comique de Bizet, représenté à Paris vers 1867.

Dans ses notes, M. Anne relate que Bizet, pour son écriture, s'est inspiré d'un roman de Walter Scott peignant les mœurs guerrières et turbulentes de l'ancienne Ecosse avec ses légendes aux superlatifs paléniens, concluant au titre de l'œuvre entière.

Partillon d'une richesse extrême aux effets variés et à l'instrumentation colorée. Bravo aux deux clarinettes soli MM. Muckensturm et Jenvrin.

Sous la direction qui s'affirme du jeune et nouveau sous-chef de l'Harmonie, Jean-Claude Deslandes, le public a réentendu, avec satisfaction, « Finlandia », du héros national finlandais Sibelius, mort à 67 ans en 1907.

Il exprime toute la Finlande par sa musique et il représente toute la musique finlandaise.

Resté un romantique, son originalité ne saurait être mise en doute. Parmi ses œuvres nombreuses, avec la Valse Triste, « Finlandia » composée en 1899 est la plus émouvante et sans doute la plus célèbre.

Avec le « Groupe Classique », quintette à vent composé d'anciens de l'Ecole de Musique, tous devenus brillants lauréats du Conservatoire de Caen, les mélomanes ont passé un bien agréable moment.

Les quatre mouvements du « Divertimento » d'Haydn, l'homme aux 104 symphonies, forment une œuvre particulièrement fraîche et vive où la musique coule sans prétention mais avec une grâce incomparable.

Le « Quintette sur un thème russe », d'une écriture différente aux harmonies modernes, parfois osées, est l'œuvre de M. Hoebecke, précédemment professeur de basson au Conservatoire de Caen. Olivier Gourlay, présent dans le groupe, lui doit son perfectionnement.

Avec « Trois pièces brèves » de J. Ibert, né à Paris en 1890, grand prix de Rome, nous jugeons une technique raffinée pouvant tenir l'auteur pour le Maître de la jeune école. Son art est peut-être l'une des plus belles expressions de la pensée française de notre époque et dont l'écriture est la plus parfaite.

De Rimsky Korsakov, doyen de l'école des Compositeurs nationaux russes connue sous le nom des « Cinq grands », nous avons un échantillon de l'idéal commun de ce groupe consistant à créer un art essentiellement russe décollant de l'influence des styles et des idômes des chants et danses populaires russes.

La première des « Deux pièces » présentées, Snegoroutchka, est extraite de l'opéra du même nom. Se joignant à ses camarades, Christian Lebec, avec son saxo-alto, témoigne d'une grande maîtrise et virtuosité dans l'exécution du célèbre et imagé « Vol du Bourdon ».

Le départ des « cinq ou six grands » Lexoviens a été salué d'ovations enthousiastes et le « Bourdon » a dû revenir tourner, en triomphateur, sur l'essaim des auditeurs nombreux.

Après un court entracte, c'est le « pack » qui, à nouveau, charma avec une sélection sur l'opérette américaine de Kern « Show Boat » (Le bateau spectacle). La musique aux rythmes les plus variés, adaptée à la pièce, présente des coloris particuliers au grand jazz. Le trombone de M. Leroy y a fait merveille.

Et pour terminer en beauté la soirée, le « plat de résistance » : « Festival à Kerkrade » de Serge Lancken, grand prix de Rome, né à Paris en 1922.

M. Anne révèle que Kerkrade, petite ville du ravissant Limbourg Hollandais, offre, tous les quatre ans, un festival musical populaire de très haute tenue. Ce sont les séduisants souvenirs que l'auteur (membre du jury de l'un de ces

festivals) a voulu évoquer dans cette œuvre fort difficile dont nos musiciens se sont tirés avec honneur. Présenter une telle audition nécessite un travail insoupçonné, au cours de soirées, en dehors du labeur quotidien : ne l'oublions pas ! Aussi, sommes-nous l'interprète de tous ceux qui ont répondu présent à l'invitation du Comité de l'Harmonie, lesquels, par leur venue, ont apporté, avec leurs braves, le meilleur remerciement allant au cœur des « acteurs » et de leurs « dévoués entraîneurs ».

OO

Un concert récent ajoute un fleuron au blason de l'Orchestre Symphonique.

Quel enchantement ! Quel programme ! Quels artistes en vedette ! Quel remarquable ensemble !

La nouvelle venue de l'orchestre de chambre de Caen, sous la baguette agitée de M. Dautel, directeur du Conservatoire de Caen, a permis d'affirmer la haute valeur des exécutants, triés sur le volet, tous professionnels ne l'oublions pas. Cette formation en double quintette est spécialisée dans un répertoire particulier. « Les Symphonies du Festin royal de Mgr le Comte d'Artois » de Franceur, contemporain de Couperin, en sont un témoignage. Les huit morceaux entendus nous ont replacés dans le cadre des divertissements royaux... deux siècles plus tôt.

Après cette écriture quelque peu monotone, la fraîcheur la plus transparente éclaira le captivant « Concerto en sol pour piano et orchestre réduit » de Mozart.

Sans s'apesantir sur l'œuvre elle-même, les qualitatifs les plus chaleureux nous manquent pour flétrir la remarquable soliste Claudine Contini, Premier prix du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire de Caen.

Technique, virtuosité, délicieuse interprétation, impeccable accompagnement s'allient à la grâce de l'exécutante pour nous faire vivre un des meilleurs moments de la soirée : applaudissements enthousiastes, rappels répétés ont souligné que tout le monde était ravi.

Après un court entracte et la quinzième de musiciens croit par enchantement pour atteindre la soixantaine sous la précise férule de M. Muckensturm, directeur de l'Ecole de musique !

Et cette fois, c'est au tour d'un enfant de Lisieux, auréolé de son récent « Premier prix de Paris », Jean-Pierre Lacour, violoniste, d'être sur la selle.

Affronter le « Concerto en mineur » pour violon et orchestre de Mendelssohn est réservé aux virtuoses n'ayant guère changé et qui veulent des concerts où ils puissent briller. Jean-Pierre Lacour est de ceux-là.

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

MAJORETTES

S.A. DENIAU - PIQUET

30, rue de Lisbonne PARIS-8
522-34-00

Ceux qui ont touché à l'archet connaissent les arcanes de ce monument et particulièrement admiré avec quelle virtuosité le soliste les a surmontés, sans en faire sentir les immenses difficultés : mécanisme, bel canto, doubles cordes, octaves, cadences, tout cela coulait comme l'eau de la source la plus pure...

La façon dont Mendelssohn transforme « l'Andante », aux plus poignantes expressions de nostalgie, en « Allegretto in troppo » puis en « Allegro molto vivace », sans un arrêt dans l'écriture, est l'un des miracles de l'histoire de la musique.

Quant à l'entrain enlaidi et le charme du finale, ils sont irrésistibles. Aussi le point d'orgue final a-t-il déclenché un tonnerre d'applaudissements, associant, dans cette manifestation, le héros du jour, les accompagnateurs disciplinés, le « maestro » et la légitime joie et la fierté de sa sympathique famille et de ses premiers professeurs présents ! Cédant aux bravos, en bis, au lieu d'une pièce pour violon seul que l'on pouvait espérer, c'est le pathétique andante, décrit plus haut, qui a été repris puis salué par de nouvelles acclamations.

L'avenir le plus brillant s'offre à Jean-Pierre Lacour, à l'inverse de sa modestie et de sa simplicité...

Pour terminer la soirée dans l'ambiance délirante, le public applaudit l'ouverture de « L'Italienne à Alger » dont, dans ses notes analytiques, M. Anne a rappelé que Rossini n'avait que vingt ans quand, en 23 jours, il écrivit ce mélodrame à la musique alerte, vivace, rythmée et dynamique...

Entendu de la part de fidèles auditeurs intra et extra muros : « Quand les concerts et autres auditions musicales pourront-ils débiter à l'heure précise d'invitation ? »

SAINT-LO

Si, par impossible, quelqu'un doutait encore que la musique ait conquis droit de cité à Saint-Lô, il n'était que de considérer, mardi 20 mars dernier, le Théâtre Roger-Ferdinand pour être persuadé du contraire. Celui-ci, du parterre aux balcons, était plein à craquer à l'occasion du dernier concert de la Musique Municipale.

Il faut dire que le programme établi par Ferdinand Koch, son dynamique et compétent directeur, était bien fait pour plaire à tous et attirer la grande foule. Parmi le nombreux public, il convient de souligner la présence de M. Lambertin, préfet, et de M. Calmeiz, secrétaire général de la Préfecture, du docteur Patouas, maire, et plusieurs conseillers municipaux dont M. Mesnildrey, maire adjoint aux Affaires Sociales et Culturelles.

Les deux parties composant le programme débutèrent chacune par une marche exécutée sous la direction de Charles Coupeaux, directeur adjoint : « Marche du Sacre de Napoléon Ier », de Lesueur, et « Le Père La Victoire », de Louis Ganne. M. Koch fut présent (et quelle présence !) au pupitre pour conduire au succès les cinquante membres de l'Harmonie dans les œuvres énumérées ci-après.

Dans une salle que l'on sentait conquise, on écouta donc avec beaucoup d'intérêt et de plaisir : « La Princesse Jaune », une ouverture très agréable, légèrement teintée d'exotisme, de Camille Saint-Saëns. Puis, de conception purement romantique et écrite sur des rythmes de fox, boogie, slow... « Sentimental Rhapsody », de Fernand Ruelle, qui plut énormément. Les quatre mouvements du « Ballet de la Source », de Léo Delibes, terminèrent agréablement cette première partie. Au cours de la deuxième, on entendit « Humoresque », page charmante, toute de délicatesse, du grand compositeur tchèque Anton Dvorak. Ce fut ensuite une sélection des principaux passages de l'opérette de Jérôme Kern : « Show Boat », dont les airs sont restés dans toutes les mémoires et, si l'on en juge par les applaudissements, sont toujours très appréciés. C'est sur une fantaisie humoristique de Fernand Ruelle que se termina la soirée : « Tyrol » est, en effet, une œuvre spirituelle qui, ainsi qu'il était préalablement indiqué aux auditeurs, reflète les mille et une péripéties d'un dessin animé. La salle, amusée et ravie, manifesta vigoureusement sa joie par de longs applaudissements qui ne cessèrent que lorsque M. Koch reprit sa baguette pour une seconde audition qui, à son tour, déclencha une nouvelle ovation du public.

C'est de grand cœur que nous saluons ce nouveau succès de la Musique Municipale et de son directeur, sans oublier les solistes : Gérard Desmoulines, hautbois ; Michel Ende, trompette ; Claude Nicole, bugle.

La société a l'intention de donner ce même programme dans différentes localités de la région, notamment le 7 avril, à Torigni-sur-Vire dans le magnifique château des Comtes de Matignon.

R. L.

LE HAVRE

Après l'opération de classement relatée antérieurement il nous a été très agréable d'assister tout récemment à un concert donné dans les splendides salons de l'Hôtel de Ville. Pour relever l'intérêt de cette audition, il avait été fait appel à Pierre Pollin, Normand d'origine, trompette solo de l'Orchestre National de l'ORTF, dont tout éloge est superflu.

Avec sa précise maestria, M. Déclugis a fait entendre la « Marche de la 2ème DB » dont l'auteur Clouvez vient de mourir ; l'ouverture légère et pimpante du « Nouveau Seigneur du Village », de Boieldieu, l'auteur de la Dame Blanche.

C'est le premier contact avec P. Pollin dans les variations pour trompette d'A.-S. Felit, ancien professeur au Conservatoire de Paris, auteur de la célèbre méthode connue des « petits cultivateurs », « O Bellos Moun-tagnos ». Revenant à une écriture plus raffinée, c'est la délicieuse « Valse de la Belle au Bois Dormant », de Tchaïkovsky.

Puis c'est un D.C. pour P. Pollin avec le célèbre « Concerto pour Trompette », de J. Haydn. Un court entracte pour permettre à la remarquable, équilibrée formation Junior, qui a présenté, en mémoire du commandant Clerisse, récemment décédé, « l'Ouverture de Mal », œuvre qu'il a écrite alors qu'il était chef de la musique du 129ème régiment caserné au Havre. D'un genre tout différent s'apparentant à la jeunesse des exécutants, « Mixed Pickles », modern sélection de Lecmann, a recueilli les applaudissements d'enthousiasme des auditeurs nombreux. C'est le retour des « moins jeunes » pour donner « X a bon », pas redoublé de T. Avignon, chef de musique capitaine détaché à Dakar ; la sélection sur l'opérette de L. Bernstein « West Side Story » et, pour terminer, une composition colorée, « Brazil », de Barroso, avec en fond de décor un arsenal de percussions costumées à la brésilienne avec chapeaux géants et cravates à la gardian. Répondant aux exigences de la salle, le final de cet original morceau a été repris avec le même succès.

Bravo à tous les artisans de cet agréable après-midi.

CHARTRES

Le concert de l'Harmonie municipale

Il convient de saluer la patience efficace de l'Harmonie Municipale qui, avec une saine ambition et beaucoup d'amour, s'applique pour réussir des programmes difficiles à mettre au point. Les quatre pièces que nous avons entendues sont des œuvres d'une écriture débordante de vie et de virtuosité orchestrale. Au chef Léon Cordier, dont la baguette experte mena les opérations, revient le mérite d'avoir imposé un travail fécond et une excellente discipline à la troupe, ce qui a donné de bons fruits.

Le programme commença (après les traditionnels pas redoublés) par la batterie-fanfane sous la direction de Marc Marchetti) par « Manhattau Symphony » de Serge Lancken, une symphonie qui n'est pas rigoureusement parlant une symphonie, ni tout à fait un poème symphonique. Il s'agit plutôt d'une suite de tableaux, ou mieux encore, d'un reportage sonore passionné. Contenus-nous de l'aimer tel qu'il est réellement, un creuset d'ou surgissent beaucoup d'idées, surtout harmoniques, colorées, contrastées, enveloppées d'une certaine magie, d'une belle force de persuasion et de subtiles spéculations de timbres à grand renfort de rythmes différents. Bref, un tel ouvrage réalisé avec de larges touches où le sens harmonique est prépondérant.

« Une nuit sur le Mont Chauve » de Moussorgsky séduit toujours parce que l'argument est lisible à travers les portées. On assiste à une scène de sabbat. Rimski-Korsakov en utilisant divers fragments des deux ou trois versions de Moussorsky composa un mouvement orchestral qui se révéla une brillante réussite. La transcription d'E. Mouchard est convaincante.

De même les transpositions de Pierre Dupont pour la « Pavane » et « Boléro » de Ravel, dont le tempo et l'allure que Léon Cordier a donné aux deux ouvrages ont été raisonnables !

Deux partitions qui mettent en relief le génie ravelien de mouvements lents. L'une, avec sa nostalgie triste, l'autre avec son tempo imperturbable, obsessionnel, et ses timbres qui s'ajoutent à d'autres timbres jusqu'au paroxysme de la modulation par laquelle se clôt cette magnifique page orchestrale.

En début de deuxième partie, nous avons eu l'occasion d'entendre l'« Ensemble choral de Chartres » dans sa première audition publique sous la direction de son chef Jean-Pierre Lemaire. Une audition satisfaisante avec des œuvres parmi lesquelles deux « Nocturnes » de Mozart et une chanson bachique du XVIIIème siècle.

Voilà une petite fleur qui va certainement s'épanouir.

J. PASCUAL.

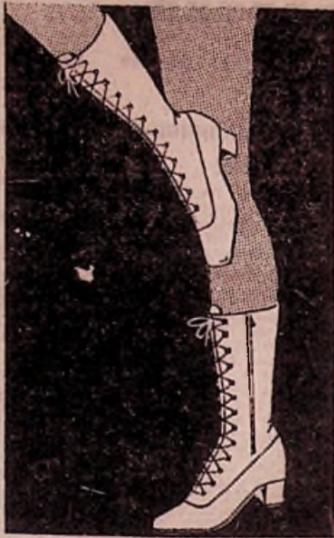
fanfares
et
harmonies

WELTKLANG

Buffet-Crampon
REPRESENTANT
EXCLUSIF

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2e / Tél. : 488.88.78

Notre modèle exclusif de bottes pour majorettes



Nous vous recommandons notre modèle de bottes en vernis fripé blanc lavable, extrêmement souple, façage factice devant par crochets bottines métal chromé, lacet rond blanc, fermeture éclair sur le côté (beaucoup plus pratique que la fermeture par lacet); modèle très élégant emboitant bien le mollet; semelle élastomère (modèle ci-contre).

Nouvelle fabrication - livraison immédiate

- du 28 au 34, talon plat, hauteur de tige en rapport avec la pointure, max. 25 cm 66,00 F
- du 35 au 41, talon blanc 4 cm, hauteur de tige en rapport avec la pointure, max. 30 cm 72,50 F

Notre modèle de bottes est livré obligatoirement avec lacets blancs, mais nous fournissons à la demande des lacets rouges ou bleu roy au prix de 1,50 F la paire.

POUR VOS CONCOURS ET FESTIVALS

INSIGNES POUR LA VENTE AU COURS DES FETES ET DES CONCERTS

Ces insignes sont montés sur épingles et livrés en sachets de 100 d'une même espèce non détaillés

	le 100	les 500	le 1.000
Fleurette double, couleurs assorties	4,85 F	22,00 F	40,00 F
Fleurette double, couleurs bleu ciel et blanc	4,85	22,00	40,00
Fleurette tricolore	5,60	25,50	46,00
Insigne métal doré (motif lyre, cor de chasse, tambour et clairons)	10,50	47,50	86,00
Fleurette double, couleurs assorties, avec motif en métal doré suspendu (motif comme ci-dessus)	12,90	58,50	106,00

MEDAILLES, PLAQUETTES, PALMES, COURONNES

La fourniture des médailles et plaquettes peut demander un certain délai. Il faut compter 1 mois de délai s'il y a un texte à graver.

Nous fournissons généralement le motif « Femme à la Lyre » qui convient à toutes les manifestations musicales.

GRAVURE. — Nous nous chargeons de la gravure sur les médailles et plaquettes. Gravure en creux: chaque lettre 0,45 F, minimum 5,00 F. A partir de 300 lettres au total, on a intérêt à adopter la gravure en relief par la confection d'un galet dont le prix est le même quel que soit le nombre de médailles à graver. Prix du galet, jusqu'à 30 lettres: 150,00 F. Chaque lettre supplémentaire: 4,65 F.

	Bronze florentin	Bronze argenté	Bronze doré
Médaille 41 mm — simple	13,00 F	15,00 F	17,20 F
— avec anneau et boule	15,20	17,20	19,50
Médaille 46 mm — simple	14,40	17,00	19,00
— avec anneau et boule	16,60	19,20	21,50
Plaquette 57 x 40	37,50	42,50	47,50
Couronne dorée — diamètre 100	69,00 F	Palme dorée — longueur 200 mm	46,00 F
— diamètre 130	86,00	— longueur 250 mm	51,00
— diamètre 160	99,00		

COUPES

Coupe métal chromé sur socle marbre :

Référence	Description	Prix
109	— modèle timbale sans anses, hauteur socle compris : 16 cm	48,00 F
110	— avec anses hauteur socle compris : 23 cm	113,00
120	— avec anses, hauteur socle compris : 30 cm	138,00
130	— avec anses, hauteur socle compris : 36 cm	277,00

Coupes en métal argenté, sur demande (prix variable suivant le cours de l'argent).

Sur demande fourniture de plaquette gravée, fixée sur le socle. Nous questionner.

DIPLOMES

Diplôme, format 43 x 32, entouré motif lyre, intérieur en blanc	2,00
le même avec l'inscription « DIPLOME » et intérieur blanc	2,00
Diplôme spécial pour la médaille des vieux musiciens, format 43 x 32	2,00
Diplôme: motif Femme à la Palme, format 65 x 50, intérieur en blanc	3,00
le même avec inscription « CONCOURS DE SOLISTES » et intérieur blanc, format 56 x 45	3,00
Impression de texte sur diplôme, de 1 à 300 exemplaires, forfait de	130,00

...et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée — 71009 — Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 Charnay-lès-Mâcon

fournissent tous les morceaux imposés dans les examens de la C.M.F.

ORLÉANAIS-BERRY

STAGE MUSICAL DE VACANCES DE ROYAN

organisé par la FMOB et l'AROEVEN du 2 au 22 AOUT 1973

Le brillant succès obtenu par le stage de 1972 a encouragé les organisateurs à recommencer en 1973 ce qui avait été fait l'an dernier.

C'est ainsi que la FMOB a décidé d'organiser à nouveau un stage musical qui se tiendra à Royan du 2 au 22 août prochain.

L'emploi du temps sera le suivant : 8 h. 30 à 9 h. 30 : détail par groupe. 9 h. 30 à 10 h. 30 : Répétition générale.

10 h. 30 à 12 h. 30 : baignade, jeux de plage, voile.

12 h. 30 : déjeuner.

13 h. 15 à 14 h. 30 : sieste, courir.

14 h. 30 à 15 h. 30 : déchiffrage, détail par groupe.

15 h. 30 à 16 h. 30 : répétition d'ensemble.

16 h. 30 à 19 h. 30 : activités de plein air.

19 h. 30 : dîner. Après dîner, concert ou répétition, ou promenade.

Nous pensons que cette année encore, le stage sera une réussite et que stagiaires, économiste et directeur seront très satisfaits. L'AROEVEN sera présente, avec son directeur, M. Valle, principal responsable de l'organisation. Les directeurs de Jeunesse et Sports leur apporteront leur appui et la FMOB toute son aide, avec la participation de nombreuses sociétés et directeurs.

Le succès paraît assuré. L'effectif est déjà complet. Comme en 1972, l'amitié, la confiance, la bonne humeur, la musique feront de ces 3 semaines de stage, des vacances idéales.

TARN

GRAULHET

Oui, c'est bien un nouveau gala musical que l'Union Musicale a présenté, mardi 20 mars, salle de l'Odéon, à 21 heures, pour l'ouverture de sa nouvelle saison qui s'annonce pleine de promesses. Il est l'un de tradition que cette soirée sorte de l'ordinaire. Cela fait des années que l'Odéon vit pour un soir la présentation de l'école de musique, que le public est satisfait et pris par des concerts d'une qualité remarquable. Il est difficile de parler de cette soirée annuelle sans retrouver chaque année, les mêmes mots, sinon les mêmes phrases, pour dire son immense succès populaire et artistique. Il y avait même peut-être plus de monde encore cette fois que les années précédentes et cette présence massive prouve l'intérêt local pour l'art musical et est la meilleure récompense pour nos musiciens et leurs dévoués dirigeants.

Cent soixante-quinze participants ont contribué au succès de ce gala, depuis les jeunes élèves des classes de solfège en passant par les classes d'instruments, l'orchestre de l'école de musique et les musiciens locaux et des sociétés voisines venus prêter leur concours. A leur nombre, il faut ajouter la qualité et la valeur de tous ces participants qui nous ont offert une brillante soirée sous la direction de Mme et M. Dondéyne pour la première partie du programme et de M. Dondéyne pour le grand concert.

En prélude à cette soirée, M. Cathala, président de l'UM s'est adressé aux personnalités présentes et au nombreux public pour les remercier de leur présence et des encouragements de toute sorte que les amis de la musique prodiguent à la société.

Parmi les personnalités, il citait M. le docteur Pontier, maire et conseiller général de Graulhet; M. René Bonnet, président des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn; M. Maurice Bascoul, secrétaire général de la Fédération du Tarn; Mme Gabriel Salgé, présidente d'honneur de l'UM. M. Cathala remerciait aussi les musiciens, des sociétés voisines venus prêter leur concours à cette soirée. Le président de l'Union Musicale mettait l'accent sur la vitalité toujours plus grande de l'école de musique et sur le dévouement de ceux qui ont accepté de les apprendre et de les diriger, M. et Mme Dondéyne. Mais il mettait l'accent aussi sur les difficultés matérielles rencontrées d'année en année. Malgré cela, la société est en pleine expansion et M. Cathala invitait les auditeurs présents à regarder, écouter et méditer sur cet art universel qu'est la musique.

Présentée de remarquable façon par M. Dondéyne qui prenait le relais de M. Marc Héral, habituel présentateur, cette soirée débutait par des chants pleins de rythmes et de fraîcheur interprétés par les classes de solfège.

Elle se continuait par l'orchestre de l'école de musique qui jouait « Mélodie » de Rubinstein. En nous présentant cet orchestre, M. Dondéyne nous précisait qu'il avait été choisi par les organisateurs du festival des jeunes musiciens du Tarn pour jouer à la messe qui aura lieu ce jour-là à Saint-Juery.

Les classes d'instruments, plus nombreuses encore que l'an dernier,

auxquelles viendront s'ajouter cette année de nouveaux élèves, nous permettent d'apprécier le talent prometteur de tous jeunes musiciens et la confirmation de ceux que nous avions déjà vus l'an dernier. Nous pensons, plus particulièrement à Jean-Pierre Perleira, 11 ans, qui étudie la basse depuis le mois d'octobre seulement et qui se pose déjà comme un sérieux espoir à ce difficile instrument. Nous pensons encore à G. Rooting, dont les progrès au basson sont remarquables; et aussi à nos jeunes flûtistes toujours aussi à l'aise dans leur exécution, ou encore au trio de trompette qui joua avec maîtrise « Jour de fête », de R. Corcier. Au total, sept classes furent présentées: celles de flûte, trompette, hautbois, clarinette, basson, saxophone et basse.

En présentant la classe de flûte, M. Dondéyne avait le plaisir d'annoncer le succès au concours d'entrée au Conservatoire de Toulouse de Mlle Viviane Estéban. Il ajoutait que Mlle Sylvie Verdier qui n'avait pu, pour des raisons scolaires, présenter ce même concours aurait eu les mêmes chances de le réussir. Nous accorderons nos félicitations à ces deux jeunes filles.

Cette première partie se terminait avec l'orchestre de l'école de musique et sous les applaudissements du nombreux public.

Après l'entracte, c'était le moment tant attendu du grand concert donné par plus de quatre-vingts exécutants. Au programme: « Ouverture des noces de Figaro », de Mozart, dont le style allégre et coloré, les rythmes joyeux, comme il se doit pour une journée de noces, laissait bien augurer de la suite et faisait le ravissement d'un auditoire déjà conquis.

Le morceau suivant: « Peer Gynt », célèbre composition de E. Grieg, nous transportait vers la douce, verte et fraîche Norvège avec une musique légère et rieuse pour « Le Matin », douce et triste comme il sied à un cœur blessé dans « La Mort d'Asa », enlevée et plus joyeuse, pleine de renouveau et d'espoir dans « La Danse d'Anitra » enfin gaillardes haute en couleur et en sonorité pour le quatrième volet de cette œuvre « Dans le hall du roi de la montagne ».

Après la « Marche du couronnement de la mise du peuple », de G. Carpentier, la musique devenait martiale comme aux plus beaux jours de la révolution. C'est sur une note plus moderne que se terminait cette soirée avec « Boum sur Charles Trénet », avec les plus grands succès du fou chantant recueillis et arrangés de main de maître par L. Delbecq.

L'ensemble, joué avec virtuosité et maîtrise, recueillit de longs et chaleureux applaudissements amplement mérités. Nous devons remercier tous les acteurs qui ont participé à cette magnifique soirée, sans oublier leur chef M. Dondéyne.

Un vin d'honneur qui réunissait les personnalités, les exécutants et de nombreux amis de la musique, clôturait cette brillante soirée musicale.

ALBI

L'harmonie « L'Union des enfants d'Albi » en deuil.

Le président Louis Mison n'est plus. Ses obsèques ont eu lieu mardi matin, 27 mars, en la collégiale Saint-Salvy, au milieu d'une nombreuse affluence. L'office était célébré par M. le chanoine Gaben, archiprêtre d'Albi. L'Harmonie l'Union des Enfants d'Albi, sous la direction de son chef, M. Louis Avril, exécuta la marche funèbre de Chopin.

Dans l'assistance, on remarquait de nombreuses personnalités albiçoises et tarnaises dont beaucoup du monde musical. M. Riénaud, président du Syndicat d'Initiative et conseiller municipal; M. Bonnet, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn; et M. Bascoul, secrétaire général de la Fédération; MM. André Rigaud et Gilbert Riéaud, président et directeur de l'Harmonie de Saint-Juery; M. Bouviale, directeur de l'Harmonie de Cognac; M. Guillemin, directeur de la Fanfare de Carnaux; M. Ancieux, ancien chef de l'Harmonie d'Albi, et bien entendu le président Mollner et tout le comité de la société, ainsi que des représentants d'autres groupements musicaux.

Le président Louis Mison a fait œuvre utile, son nom et sa mémoire seront toujours vénérés avec reconnaissance dans cette Harmonie qui lui était si chère. Il disparaît entouré de l'affection unanime des musiciens, à l'âge de 85 ans, après une longue maladie qui avait nécessité sa hospitalisation. Homme au grand cœur, probe et affable, il portait tout son dévouement à l'Harmonie qui était pour lui sa seconde famille. Il s'élevait en qualité de vice-président à la Fédération des Musiques du Tarn. Outre la médaille des palmés d'Orléans, il était chevalier des palmés académiques, officier de l'Instruction publique et avait été haut dignement chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres.

En cette pénible circonstance, nous présentons à Mme Mison, à ses enfants, à sa famille et aux membres de l'Harmonie des Enfants d'Albi, l'expression de nos condoléances les plus attristées et les plus sincères.

Le Gérant: J. SEMLER-COLERY
Imprimerie de la « Vieille de Dieppe »